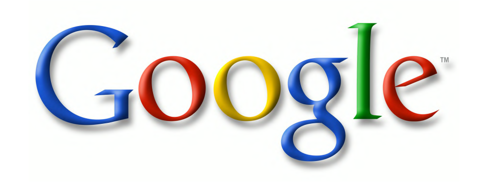







ZKW
Hazen

RECHERCHES
HISTORIQUES.

RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR L'ÉTAT
DE LA
RELIGION CHRÉTIENNE
AU JAPON,

Relativement à la Nation Hollandoise,

Traduites du Hollandois, de M. le Baron ONNO-SWIER DE HAREN,

Gouverneur de West-Stellingwerf, Commissaire-Général de l'Infanterie Suisse de la République de Hollande, Directeur de la Société des Sciences de Flessingue, &c. &c.



A LONDRES,

Et se trouve à PARIS,

Chez D. C. COUTURIER pere, aux Galeries du Louvre.

M. DCC. LXXVIII.

PRÉFACE
DU TRADUCTEUR.

PEU de gouvernemens méritent ſans doute autant que celui du Japon, de fixer l'attention des philoſophes, & peut-être des légiſlateurs même. Il n'y en a cependant aucun qui ſoit moins connu. Il eſt même probable qu'il ſe paſſera encore long-tems avant qu'on parvienne à avoir une connoiſſance exacte de l'eſprit des loix d'un peuple, à qui ces mêmes loix défendent ſi rigoureuſement d'avoir la moindre communication avec les Européens, excepté les jours marqués pour le commerce avec les Hollandois.

En attendant, les recherches ſuivantes de M. le baron de Haren peuvent ſuffire pour nous donner une idée aſſez juſte du génie du gouvernement du Japon, & des moyens qu'il emploie pour ſe maintenir dans toute ſa vigueur. On y verra les cauſes politiques qui ont contribué à abolir le chriſtianiſme au Japon. L'auteur, qui a le double avantage d'être homme d'état & homme de lettres, a ſans doute raſſemblé dans ces recherches tout ce qui peut jetter quelque jour ſur une matiere auſſi curieuſe que difficile à diſcuter pour un Européen. L'impartialité la plus parfaite, les vues les plus fines & les plus juſtes, jointes au zele le plus louable de laver ſes compa-

triotes d'accusations aussi graves que peu fondées, caractérisent cet ouvrage.





RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ÉTAT DE LA RELIGION CHRÉTIENNE AU JAPON,

Relativement à la Nation Hollandoiſe.

LA Religion Chrétienne a été annoncée au Japon ; elle y a fleuri ; elle y a été cruellement perſécutée : voilà trois points hiſtoriques ſur leſquels on cherchera à jetter un plus grand jour.

L'arrivée des Hollandois a-t-elle été l'origine ou la cauſe de cette perſécution ? Sont-ce les employés de la compagnie des Indes orientales qui ont été

les inſtrumens de l'extirpation du chriſtianiſme au Japon ? La religion chrétienne ſe trouve-t-elle tout-à-fait abolie dans cet empire ? Voilà trois queſtions que nous allons examiner, & qui feront le ſujet de cet ouvrage.

PREMIERE QUESTION.

Sont ce les Hollandois qui ont cauſé la perſécution des Chrétiens au Japon ?

LE haſard fit découvrir le Japon en 1542 aux Portugais, & le haſard conduiſit pareillement les Hollandois à ces iſles l'an 1600. Une eſcadre de cinq vaiſſeaux partie de Rotterdam en 1598 pour la mer du Sud, ſous les ordres de Jacques Mahu, après beaucoup de déſaſtres & encore plus d'imprudence, ſe trouva enfin ſur les côtes du Chili, réduite à deux vaiſſeaux, & privée de ſes officiers, qui, en différentes deſcentes

à terre, avoient été tués, ou étoient morts de maladie.

Comme le but de cette expédition avoit été, non-seulement d'attaquer les Espagnols par mer & par terre, mais encore de tâcher d'établir un commerce avec les Indiens du Chili, on avoit embarqué un grand nombre de draps de laine. Lors donc que les nouveaux officiers que l'on avoit choisis, eurent vu l'impossibilité de rien effectuer dans la mer du Sud, ils tinrent conseil pour examiner ce qu'ils pourroient entreprendre de plus profitable pour leurs armateurs; & sur l'avis de Dirk Gerritz, natif d'Enchuisen, il fut résolu d'aller au Japon.

Cet homme avoit fait autrefois un voyage au Japon, comme canonnier sur le vaisseau Portugais la *Sancta Crux*, commandé par le capitaine Francisco Pays, qui partit de Macao l'an 1585, & y revint en 1586, après avoir commercé dans quelques ports du Japon,

Dirk Gerritz qui, pendant ce voyage, avoit acquis quelque connoiſſance du commerce que l'on pourroit faire avec avantage au Japon, repréſenta à ſes compagnons que ce pays étant très-froid pendant l'hiver, leurs draps y auroient un grand débit; au lieu qu'aux Molucques & dans les autres parties des Indes orintales, ils ne feroient d'aucune valeur, vu la chaleur du climat.

Ainſi ils partirent, vers la fin de l'an 1599, des côtes de Chili; & au mois d'avril de l'année ſuivante, le vaiſſeau l'*Eraſme* arriva ſeul au Japon, l'autre vaiſſeau l'ayant quitté pendant la route. A bord de l'*Eraſme* commandoit le capitaine Quakernaak; le commis s'appelloit Melchior Santvoort; le pilote étoit William Adams (*a*). Tout l'équipage, y compris les officiers, étoit compoſé de vingt-quatre hommes, dont cinq ou

(*a*) Purch, *Pilegr.* l. 3, c. 1.

ſix ſeulement étoient en état de faire le ſervice, tout le reſte étant malade; de ſorte que les Japonois n'eurent aucune peine à ſe rendre maîtres de ce vaiſſeau, comme ils firent.

Les Hollandois furent d'abord traités aſſez favorablement : on leur permit d'envoyer leurs malades à terre, où on leur donna une maiſon & même des rafraîchiſſemens; auſſi, à l'exception de trois qui moururent, tous les autres furent bientôt rétablis. Mais les Jéſuites Portugais les ayant accuſés d'être des corſaires, ils furent mis en priſon, & ſe virent pendant long-tems en danger d'être crucifiés.

Ongoſchio, qui gouvernoit alors le Japon ſous le titre de régent & tuteur du jeune empereur Fide-Jori, voulut voir un de ces étrangers, & on lui envoya le pilote Adams. Ce prince le fit venir deux fois en ſa préſence, & l'entretint long-tems ſur toutes ſortes de

matieres, & particuliérement ſur les Eſpagnols & les Portugais. Ces entretiens ſe faiſoient par le moyen de la langue portugaiſe qu'Adams parloit, & que pluſieurs Japonois ſavoient.

Malgré cet accueil qui paroiſſoit favorable, Adams fut retenu quarante jours en priſon à Ozacca où Ongoſchio ſe trouvoit alors. Pendant ce tems les Jéſuites & les Portugais, avec leurs amis, ſe donnerent tous les mouvemens poſſibles pour faire paſſer Adams & ſes compagnons pour des brigands; mais ce prince répondit que comme ces étrangers n'avoient fait aucun tort à ſes ſujets, il n'étoit pas juſte de leur faire du mal, & qu'il ne lui convenoit pas de les punir de mort pour le mal qu'ils avoient pu faire aux Portugais, dont il ſavoit que le roi étoit en guerre avec leur ſouverain. Il fit plus, il les fit ſortir de priſon; & comme il jugea de leur ſavoir par celui d'Adams, & qu'il crut qu'en cas

qu'il eût besoin d'armer une flotte, ces étrangers pourroient lui être utiles, il leur assigna à chacun une petite pension pour vivre, & leur fit défendre de sortir du Japon. Mais le vaisseau fut confisqué, parce que la rapacité arbitraire des seigneurs riverains y avoit établi, comme en Europe, le droit de *Varech*, si indigne d'un peuple policé.

Ils vécurent ainsi misérables pendant quatre ou cinq ans. Au bout de ce tems, Adams ayant construit un vaisseau par ordre d'Ongoschio, qui avoit déja pris le titre d'empereur, & étant entré par-là en grace auprès de ce prince, osa demander sa liberté. Mais l'empereur, qui avoit été charmé de ce vaisseau, & qui avoit plus que jamais besoin d'un maître-hache, la lui refusa. Pour adoucir néanmoins ce refus, il lui accorda la liberté de ses compagnons : les uns, parmi lesquels étoit Vincent Romein, s'établirent au Japon; Quakernaak, Santvoort,

& quelques autres trouverent moyen d'en sortir, & arriverent après beaucoup de traverses à Patane, où les Hollandois avoient un comptoir. Ils y offrirent leurs services au chef du comptoir, qui ne voulut point les accepter; sur quoi Santvoort retourna à Nangazaki, où il se fixa; mais Quakernaak s'étant rendu à Johor, vint delà trouver en 1606 l'amiral Matelief, qui croisoit avec sa flotte dans le détroit de Sincapoura. Il fut placé d'abord, comme premier pilote, sur le vaisseau de l'amiral, qui, peu de temps après, lui donna le commandement d'un vaisseau nommé encore l'*Erasme*, sur lequel il fut tué à la seconde bataille devant Malacca (*a*).

Cependant Matelief en avoit assez appris de Quakernaak, pour sentir combien le commerce du Japon pourroit être avantageux pour les Hollandois. Il

(*a*) Voyag. pour la Comp. Holl. t. VI.

est même à croire qu'il y auroit envoyé dès-lors quelques vaisseaux de sa flotte ; si elle n'eut pas été si affoiblie par le siége de Malacca qu'il avoit été obligé de lever, & par deux combats de mer qu'il livra à la flotte portugaise, où il fut vainqueur, mais dans lesquels il perdit tant de monde, que ce fut tout ce qu'il put faire que de soutenir les affaires des Indes dans l'état où elles se trouvoient, sans songer à découvrir de nouvelles terres. Il se contenta de faire beaucoup de caresses aux Japonois, lorsqu'il en rencontroit dans ses voyages, & de les assurer que dans peu les Hollandois iroient au Japon pour y porter des marchandises, dont il leur fit quelques présents pour servir d'échantillons ; ce qui fut réellement exécuté deux ans après. Lorsque les Hollandois eurent été renforcés par une nouvelle flotte venue aux Indes sous les ordres de l'amiral Verhoeve, successeur de Matelief, on résolut d'envoyer

deux vaiſſeaux au Japon, qui y arriverent l'an 1609, & dont les commandans obtinrent la liberté du commerce, & la permiſſion d'établir un comptoir à Firando.

Il eſt tems de voir dans quel état ſe trouvoit, lors de cet établiſſement, l'empire du Japon, relativement au gouvernement & à la religion. Le Japon fut découvert, ainſi que je l'ai dit, l'an 1542. Saint François Xavier, qui, dans ce tems, parcouroit les Indes, & qui y prêchoit la religion chrétienne avec un zele vraiment apoſtolique & un courage admirable, n'eut pas plutôt appris cette découverte, qu'il forma le deſſein d'y aller. Il s'y rendit en effet l'année 1549. Mais, comme il n'entendoit pas la langue du pays, il n'y fit pas de grands progrès; & comme entr'autres objections, on lui dit que ſi la religion qu'il prêchoit étoit véritablement la meilleure, on l'auroit ſans doute déja adoptée à la Chine, il partit

pour se rendre dans cet empire, qui alors étoit déja fameux en Orient pour ses connoissances politiques & morales. Cependant, comme l'entrée des ports de la Chine étoit alors fermée aux étrangers, il mourut à la vue des côtes. D'un autre côté, les Jésuites qu'il avoit laissés au Japon & ceux qui y furent envoyés par la suite, eurent un succès si étonnant, que quarante ans après que la religion chrétienne y fut prêchée pour la premiere fois, il y avoit déja dix-huit cent mille Japonois chrétiens (*a*), dirigés par des moines de tous les ordres, qui s'y étoient rendus d'Europe ; & le pape Pie V avoit déja nommé en 1566 le premier évêque du Japon.

Mais lorsque le fameux Tayco-Sama eut vers l'an 1586 soumis tout le Japon sous ses loix, ce prince, effrayé du grand nombre des chrétiens, résolut de

(*a*) Charlevoix, *Hist. du Japon*, l. 8, c. 6.

s'oppoſer à l'accroiſſement du chriſtianiſme ; *non*, diſoit-il, *que cette religion fût mauvaiſe en elle-même, mais parce qu'elle ne s'accordoit pas avec celle du Japon, & que deux religions ſi contraires pourroient cauſer des troubles dans l'empire* (*a*).

Ainſi, par un édit publié l'an 1587, il ordonna d'abattre toutes les croix & toutes les égliſes des chrétiens, & défendit de porter ſur ſoi la moindre marque du chriſtianiſme ; menaçant les Japonois chrétiens de la mort ou de l'exil, s'ils ne renonçoient pas à l'évangile. Il bannit auſſi les miſſionnaires du Japon, en leur accordant néanmoins vingt jours pour ſe rendre au port de Firando ; mais en déclarant que, ce terme expiré, tous ceux qui ſeroient trouvés autre part qu'à Firando, auroient la tête coupée. Pour la nation Portugaiſe, il étoit dit qu'elle pourroit continuer ſon commerce à

(*a*) Charlevoix, l. 10, c. 4.

l'ordinaire, en se donnant bien garde néanmoins de parler aux Japonois de religion, ou d'amener au Japon aucun missionnaire.

Les Jésuites firent semblant d'obéir, renvoyerent quelques-uns de leurs religieux aux Indes, & ceux qui resterent au Japon, se tinrent cachés. Les Franciscains n'eurent pas la même prudence: ils se montrerent & prêcherent publiquement. L'empereur en fut averti, & les fit arrêter avec tous ceux de leur maison à Ozacca, & deux catéchistes & un Jésuite Japonois qui se trouvoient avec eux. Ces prisonniers, au nombre de vingt-six, après avoir été long-tems en prison, furent crucifiés à Nangazaki l'an 1597, non parce qu'ils étoient chrétiens, mais pour avoir désobéis à leur souverain, crime toujours capital au Japon.

Il y a même apparence que les Européens qui se trouverent parmi les pri-

ſonniers, n'auroient été que bannis de l'empire, ſans un événement qui arriva vers ce temps-là, & qui a été l'une des premieres cauſes de la perſécution des chrétiens au Japon. Un vaiſſeau Caſtillan avoit été arrêté, par ordre de l'empereur à Urando, port du Japon dans le royaume de Toſa. Le pilote de ce vaiſſeau, dînant un jour avec le roi de Toſa & un commiſſaire impérial, vanta extrêmement la puiſſance de ſon maître; & pour en convaincre ces princes, il leur montra ſur une mappemonde tous les pays qui obéiſſoient à Philippe II. Les Japonois, ſurpris d'une domination ſi étendue, demanderent de quels moyens on s'étoit ſervi pour former une monarchie ſi vaſte? *Rien n'eſt plus aiſé*, répondit le Caſtillan: *nos rois commencent par envoyer dans les pays qu'ils veulent conquérir, des religieux qui engagent les peuples à embraſſer notre religion, & quand ils ont fait des progrès*

considérables, on envoie des troupes qui se joignent aux nouveaux chrétiens, & n'ont pas beaucoup de peine à venir à bout du reste (a).

On ne doit pas être surpris que Tayco-Sama, ayant été informé de ce discours, se soit livré à une grande colere; mais quoiqu'il eût juré qu'il ne laisseroit pas un seul missionnaire en vie, il ne fit mourir que ceux dont je viens de parler; il ne fit pas même observer avec rigueur l'édit de l'an 1587, car jamais il ne condamna aucun Japonois à la mort pour cause de religion. Tout ce que produisit cet édit, fut que quelques rois ou gouverneurs des provinces qui haïssoient les chrétiens, commencerent à les persécuter dans leurs provinces, tandis que d'autres continuoient à favoriser le christianisme, qui faisoit tous les jours des progrés

(a) Charlevoix, L. 10, c. 4.

rapides. Les perſécutions furent même paſſageres & bientôt appaiſées par les grandes révolutions qui agiterent le Japon à la mort de l'empereur Tayco-Sama, arrivée en 1598. Ce prince ne laiſſa qu'un fils nommé Fide-Jori, âgé ſeulement de ſix ans ; & la prompte maladie qui enleva Tayco-Sama, ne lui laiſſa que le temps de choiſir Ongoſchio, roi de Baudo-ne, pour régent de l'empire & pour tuteur de ſon fils, après avoir fiancé la fille de ce roi au jeune Fide-Jori. Il aſſocia cependant à Ongoſchio un conſeil de régence, choiſi parmi les plus grands princes du Japon. Toutes ces précautions furent néanmoins inutiles, car à peine Tayco-Sama fut-il expiré, que le régent qui étoit certainement le plus habile homme, le plus grand politique & le meilleur général de l'empire, forma le deſſein de s'emparer de toute l'autorité, pour ne laiſſer au conſeil qu'un vain titre.

Le conſeil de régence, pénétrant ſes vues, voulut s'y oppoſer : on prit les armes de part & d'autres ; les chrétiens ſe rangerent du côté du conſeil, & une ſanglante bataille décida enfin la querelle en 1601. Le parti du conſeil fut défait, & les conſeillers & leur principaux amis périrent les armes à la main ou ſur l'échafaud.

On penſe bien que les chrétiens ne furent pas épargnés à cette occaſion, & que depuis ce temps Ongoſchio les regarda comme ſes ennemis perſonnels. Mais plus habile que vindicatif, & ne voyant pas encore arrivé le moment de la vengeance, ou craignant peut-être le nombre & la puiſſance des protecteurs du chriſtianiſme, il ſut diſſimuler pendant pluſieurs années, & cacher ſa haine ſous les apparences de l'amitié. Cependant le régent après ſa victoire prit le titre d'empereur, ſans l'ôter à Fide-Jori, qu'il fit élever à

Ozacca, ſans doute dans l'idée d'amollir l'eſprit & le cœur de ce jeune prince, par le ſéjour de cette ville où tout reſpiroit déja alors, ainſi qu'aujourd'hui, le plaiſir & la volupté. D'un autre côté, il nomma ſon propre fils Xogun-Sama, gouverneur de Jedo, qui, dès ce temslà, étoit déja compté parmi les plus grandes villes du Japon. Lui-même établit ſa réſidence à Surunga, dans le centre du Niphon, la plus grande des iſles qui compoſent le Japon.

Tel étoit l'état du Japon, lorſque les envoyés de la compagnie hollandoiſe y arriverent l'année 1609. Il n'eſt donc pas poſſible que la compagnie ou ſes employés aient pu prendre la moindre part aux affaires de cet empire avant cette époque; car ce ſeroit ſans doute une abſurdité qui ne mériteroit pas d'être relevée, que de ſuppoſer que les dix ou douze matelots Hollandois qui avoient paſſé neuf ans dans la miſere

au Japon, comme on l'a dit plus haut, aient pu avoir part, ou aient été les auteurs des grands événemens qu'on vient de rapporter. Soit d'ailleurs que le rapport que ces premiers envoyés firent du commerce du Japon n'ait pas été avantageux, ſoit qu'il y ait eu d'autres raiſons qu'on ignore aujourd'hui, il eſt certain que les premiers vaiſſeaux que la compagnie envoya dans cet empire avec des denrées propres au commerce, n'y arriverent qu'en 1611, & même avec une ſi chétive cargaiſon (*a*), qu'on auroit refuſé de traiter avec eux, ſans les éminentes qualités du négociant Specx, qui, après les Jéſuites, me paroît le ſeul Européen qui ait bien connu le caractere des Japonois.

Cependant Ongoſchio ſe trouvant enfin aſſez puiſſant pour oſer ſe venger des chrétiens, commença à les perſé-

(*a*) Voyag. pour la Comp. Holl. t. VI.

cuter vivement (*a*); mais cette persécution fut encore suspendue par la guerre civile qui survint peu de temps après. Fide-Jori, las de la sujestion & de l'espece de prison où son beau-pere & tuteur le retenoit, voulut regner, & prit les armes en 1612. Les chrétiens qu'il favorisoit ouvertement, au point de faire croire qu'il l'étoit lui-même dans le cœur, vinrent de toutes parts se ranger sous ses drapeaux; mais l'infortuné Fide-Jori fut vaincu par son beau-pere l'an 1615 sous les murs d'Ozacca, & disparut; soit qu'il eût été tué dans la mêlée, ou brûlé dans Ozacca, abandonnée aux flammes après la bataille, ou bien qu'il se fût retiré à la Chine, comme quelques-uns l'ont dit.

Alors Ongoschio, maître absolu du Japon, ne garda plus de mesure dans sa vengeance, & résolut d'exterminer jusqu'au dernier des chrétiens qu'il avoit

(*a*) *Vita P. Car. Spinolæ*, p. 81.

vus deux fois armés contre lui, & qui, si Fide-Jori reparoissoit, ne manqueroient pas de suivre encore sa fortune, prêts d'ailleurs à se joindre au premier prince qui voudroit prendre les armes contre lui sous prétexte de religion.

Le pere Charlevoix rapporte, à la fin du douzieme livre de son *Histoire du Japon*, une conversation de l'empereur Ongoschio avec le pilote Adams, vers l'an 1613, dans laquelle celui-ci confirme ce que le pilote Castillan avoit dit autrefois à Urando, en y ajoutant que c'étoit pour cette raison que les religieux catholiques avoient été bannis de l'Angleterre, de la Suede, du Danemarck & de la Hollande; & il prétend que cette conversation servit extrêmement à aigrir l'empereur contre les religieux & les catholiques. Mais, en supposant la vérité de cet entretien, que le pere Charlevoix a probablement tiré de la vie

du pere Charles Spinola (*a*); en ſuppoſant que ce prince, l'un des plus grands politiques qui aient jamais regné, eût pris des conſeils pour la ſûreté de ſon empire d'un maître charpentier Anglois, à qui il payoit ſoixante-dix ducats par an pour conſtruire des vaiſſeaux (*b*); en ſuppoſant qu'en conſéquence de ces conſeils, & de l'exemple de quelques ſouverains du nord de l'Europe, l'empereur du Japon ſe ſoit déterminé à bannir de ſes états des religieux Européens, & que l'impreſſion que cette converſation fit ſur ſon eſprit, ait occaſionné le maſſacre de tant de milliers de Japonois Catholiques; en ſuppoſant tout cela, dis-je, il ſe trouveroit que c'eſt un Anglois qui a occaſionné cette perſécution, & non les Hollandois.

(*a*) *Vita P. Caroli Spinolæ*, p. 83.

(*b*) *Purchas*, *Hiſt. Pilgr.* l. 3, p. 128.

SECONDE QUESTION.

Sont-ce les employés de la compagnie Hollandoise des Indes orientales qui ont été les instrumens de l'extirpation du christianisme du Japon, tant en général, que dans l'année 1638 en particulier?

LA raison & la justice exigent que dans toute accusation on commence par examiner les témoins pour peser ensuite leurs témoignages; car s'ils ne sont pas dignes de foi, il est inutile de discuter leurs dépositions. Dans ce cas, on ne peut admettre ici comme témoins que ceux qui se sont trouvés au Japon au tems où ces événemens s'y sont passés, ou tout au plus ceux qui tenoient ces faits de la bouche des personnes qui en avoient été les témoins occulaires, & qu'on ne peut pas soupçonner de partialité.

Mandelslo qui en 1639 se trouva à Goa avec des vaisseaux de la compagnie Angloise des Indes orientales, y fut reçu avec le président & les principaux officiers Anglois, par les Jésuites qui leur donnerent plusieurs repas somptueux, des spectacles magnifiques, des concerts, des bals & d'autres semblables divertissemens (*a*). On leur représenta entr'autres, les cruautés que l'mpereur du Japon avoit exercées sur plusieurs personnes de leur ordre & sur un grand nombre d'autres chrétiens; mais sans faire la moindre plainte contre les Hollandois.

(*a*) Seulement se contenta-t-on de nous faire un long récit des cruautés que l'on avoit exercées, depuis quelques années, sur ceux de leur Société dans le Japon, où l'empereur avoit employé le fer & le feu, & tout ce qu'il y a encore de plus cruel, contre les chrétiens, tant contre les étrangers qui avoient travaillé à l'établissement de la religion chrétienne en ces quartiers, que contre les Japonois qui en avoient fait profession. *Journal de Mandelslo*, 18 *Janvier* 1639.

hollandois. Il n'y avoit cependant aucun endroit en Orient, où l'on fût mieux instruit des affaires du Japon qu'à Goa, qui étoit le chef-lieu des Portugais & des jésuites dans l'Inde : c'étoit de-là que Saint François Xavier & plusieurs autres missionnaires étoient partis pour le Japon, & où vraisemblablement se trouvoient un grand nombre de Portugais qui avoient été dans cet empire, & même des chrétiens japonois. D'ailleurs, les plaintes & les accusations contre la nation hollandoise n'auroient pas manqué d'être relevées par Mandeslo & par les Anglois. Le premier étoit un gentilhomme Allemand, qui, après avoir accompagné les ambassadeurs du duc de Holstein en Perse, voyageoit alors pour son plaisir dans l'Inde, & qui, ne se trouvant au service d'aucune puissance, devoit être parfaitement impartial. D'un autre côté, les Anglois qui étoient fort liés avec les Portugais, remplissoient alors

l'Europe & l'Asie de plaintes sur les prétendues cruautés que les Hollandois avoient commises contre des Anglois établis dans l'isle d'Amboine.

Mais on pourra m'objecter, premierement, qu'il est probable qu'au jour marqué par Mandeslo (le 18 janvier 1639), on ne savoit pas encore à Goa ce qui s'étoit passé au Japon au mois de janvier de l'année 1638; secondement, que le témoignage de Mandeslo sur ce point est purement négatif. Je ne prétends non plus conclure du récit de Mandeslo, que ce qu'on ne pourra me contester; savoir, que les Portuguais, qui dans ce temps étoient les plus grands ennemis que les Hollandois eussent au Japon & dans l'Inde, n'ont cependant mêlé aucune plainte contre les Hollandois dans le récit qu'ils firent en 1639, des persécutions qu'ils avoient essuyées au Japon.

Passons au second témoin. Lorsque

Colbert, ministre de Louis XIV, s'occupa à établir en France une compagnie des Indes orientales, il n'y en avoit encore que deux en Europe ; la compagnie angloise, qui ne faisoit partir qu'un petit nombre de vaisseaux tous les ans, & qui n'avoit pour ainsi dire aucune possession en propre dans l'Asie ; & la compagnie hollandoise qui étoit parvenue au plus haut degré de sa puissance, tant par son commerce immense dans l'Orient, que par le nombre & la force de ses colonies. Cette derniere avoit pour administrateurs les plus habiles négocians du monde, ce qui attiroit à son service une quantité incroyable d'aventuriers de France & des autres nations de l'Europe.

Colbert connoissoit trop sa nation pour ne pas voir qu'elle pouvoit produire de très-bons négocians ; mais il étoit en même-tems trop judicieux pour ignorer qu'on devoit avant tout lui apprendre

le commerce, principalement celui de l'Inde. Pour y parvenir, il fit rechercher & engager au ſervice de la nouvelle compagnie françoiſe tous ceux qui ſe trouvoient mécontens du ſervice de la compagnie hollandoiſe; & comme il n'épargna ni ſoins ni dépenſes, il en perſuada quelques-uns, entr'autres le fameux Caron. Comme les grandes vues de cet habile miniſtre ne ſe bornoient pas à la ſeule compagnie des Indes, mais qu'il eſpéroit encore (ainſi qu'il l'effectua heureuſement dans la ſuite) faire fleurir autant qu'il ſeroit poſſible, toute eſpece de manufactures en France, de ſorte qu'on ne pouvoit pas avoir un trop grand nombre d'ouvriers, il crut qu'il falloit ſur-tout éviter de dépeupler le royaume pour l'établiſſement de cette compagnie. En conſéquence il chercha à engager les François qui vouloient paſſer aux Indes, à préférer du moins le ſervice de la compagnie françoiſe

à celles des autres nations, & tâcha en même tems d'y attirer les étrangers.

On pensa que le meilleur moyen pour parvenir à ce but, étoit de peindre, avec les couleurs les plus odieuses, la conduite des Hollandois aux Indes, & le traitement qu'avoient à essuyer les étrangers qui entroient au service de la compagnie hollandoise, tant sur les vaisseaux que dans les colonies. Tavernier, qui avoit voyagé aux Indes orientales, quoiqu'il n'eût jamais passé Batavia, fut choisi pour cet objet. Comme il avoit toujours été bien accueilli par les Hollandois aux Indes, & que par conséquent il y avoit beaucoup fréquenté cette nation, on crut que son témoignage n'en seroit que mieux reçu; & cet homme, qui, de laquais, étoit devenu négociant & de négociant baron, ne fit aucune difficulté de changer de sentiment : d'adulateur & de parasite qu'il avoit été des Hollandois aux Indes, il devint leur calomniateur en Europe.

Il écrivit deux traités, l'un intitulé : *Histoire de la conduite des Hollandois en Asie*; l'autre : *Relation du Japon, & de de la cause de la persécution contre les chrétiens dans ces isles.* Le premier de ces ouvrages a été réfuté dans le siécle dernier par Quellenburg (*a*), qui a démontré qu'il y a dix ou douze faussetés dans chaque fait rapporté; le second, qui ne contient que des accusations vagues, mais tendant néanmoins à noircir la conduite des Hollandois, *est une relation si absurde*, dit Charlevoix, *qu'il ne faut que jetter les yeux sur cet ouvrage pour se convaincre que jamais roman ne fut plus mal imaginé, & que tout y est rempli de contradictions & d'anachronismes qui sautent aux yeux* (*b*).

Charlevoix avoit été nommé par son

(*a*) Quellenburg, *Vindicæ Batavæ, of de refutatie van het tractaat van* J. B. Tavernier. *Amsterdam*, 1684.

(*b*) Charlevoix, L. 18, c. 9.

ordre pour écrire l'hiſtoire générale du Japon ; il avoit lu tout ce que Kemfer & Tavernier avoit dit à ce ſujet, & il avoit ſans doute eu la facilité de conſulter tous les livres japonois, latins & portugais, & tous les écrits que poſſédoit la ſociété des jéſuites, qui, comme on le ſait, n'a jamais été favorable aux Hollandois ; Charlevoix lui-même a été avec Kemfer un des accuſateurs de la conduite des Hollandois au Japon ; cependant il rejette Tavernier. Je puis donc laiſſer auſſi cet écrivain, pour paſſer à ce qu'on trouve dans Kemfer & Charlevoix. Pour détailler le fait en queſtion, je commencerai par copier ce qu'en rapportent ces deux auteurs, & nous verrons enſuite ce qu'en dit le journal du comptoir hollandois de Firando, publié par Valentin (*a*).

(*a*) François Valentin, qui pendant dix-ſept ans a été miniſtre de l'Evangile aux Molucques,

Kemfer & Charlevoix disent que les chrétiens du royaume d'Arima, poussés au désespoir par les supplices affreux dont avoient péri tant de chrétiens, prirent le parti de se révolter en 1638, après avoir gémi long-tems dans le silence. Comme ils se trouverent bientôt au nombre de trente-cinq ou quarante mille, l'affaire parut sérieuse à la cour de Jédo, qui fit marcher au plutôt une armée nombreuse, par laquelle les révoltés se trouverent bientôt environnés dans une place nommée Ximabara, dont ils s'étoient saisis.

Le président du comptoir hollandois à Firando, nommé Koekebakker, pré-

---

a fait imprimer en 1724 un recueil de pieces touchant les Indes orientales hollandoises, en 8 volumes *in-folio*. Quoique ce recueil contienne beaucoup de choses inutiles, on y trouve cependant des pieces curieuses; & de cette nature sont sur-tout les journaux les différens comptoirs.

voyant ce qui devoit arriver, & ayant alors plusieurs vaisseaux de la compagnie au Japon, les fit immédiatement partir pour les Indes, à l'exception d'un seul. Comme les révoltés s'étoient retranchés sur le bord de la mer, on lui demanda, par ordre de l'empereur, ce vaisseau, avec lequel il partit pour Ximabara, *croyant devoir se faire un mérite d'accorder une chose qu'il ne pouvoit refuser sans risquer de tout perdre :* c'est ainsi que s'exprime le le pere Charlevoix (*a*). Le même auteur ajoute qu'*il fit embarquer avec lui tout ce qu'il avoit de monde en état de porter les armes* (*b*) ; d'où il faudroit conclure que Koekebakker laissa son comptoir à la garde des malades. Mais Charlevoix ne pouvoit pas dire moins, après avoir avancé une page plus haut, que Ximabara se vit bientôt assiégé par une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, *y compris les Hollandois qui*

(*a*) L. 18, c. 9. (*b*) *Ibidem.*

y vinrent en assez grand nombre, avec un train d'artillerie (a).

Dès qu'il fut arrivé, les généraux japonois demanderent son canon pour tirer en brêche contre les retranchemens des révoltés, & il l'accorda; de sorte que pendant quinze jours il fut tiré quatre cens vingt-cinq coups de canon, tant du vaisseau que d'une batterie de terre. Après cela, on permit au président de s'en retourner avec son vaisseau, après l'avoir néanmoins obligé de donner encore les six premieres pieces de canon qu'il avoit gardées à bord, & il partit pour Firando. Les Japonois continuerent le siége; & les vivres ayant enfin manqué aux assiégés, ils résolurent de faire une sortie générale, dans laquelle ils furent tous tués les armes à la main, ou punis de mort.

Voyons à présent ce que dit le journal de Firando (b).

(a) Lib. 18, c. 9. (b) Valentin, *à l'art. du Japon*, p. 29.

L'an 1637.

Le 17 décembre, les habitans d'Arima se révoltent contre leurs supérieurs, & prennent les armes à cause de la maniere dure dont ils étoient traités; c'etoient la plupart des paysans qui attirerent à leur secours les catholiques de ces contrées, outre beaucoup de gentilshommes & de bourgeois vagabonds & mécontens qui se fortifioient dans un vieux château ruiné, situé sur le golfe d'Arima, & dont le nombre étoit accrû jusqu'à dix mille.

L'an 1638.

Le 8 janvier, ils se divisent en trois corps: ils font tomber dans une embuscade une partie de la garnison d'un château voisin, & les battent. Leur cri de guerre est S. Jacques. Ils portent des habits de toile, avec une croix dessus; ils ont la tête rasée, démolissent les temples des Japonois, & ont une église où Jesus & Marie sont adorés.

Les mécontens d'Amaxa, leurs voisins, se joignent à eux, & prennent d'assaut un château, à la prise duquel ils perdent trois cens hommes; sur quoi les seigneurs d'Arima & d'Amaxa reçoivent l'ordre (quoiqu'ils n'aient pas les forces nécessaires) d'exterminer les rebelles sans le secours d'aucun autre seigneur. Mais cependant les armées des seigneurs voisins se tiendront prêtes pour les secourir, en cas qu'ils ne puissent pas réussir, ou qu'ils soient battus, & non plutôt, l'intention de l'empereur étant que les maux soient étouffés aux lieux où ils commencent, afin que chaque seigneur prévienne ainsi le mal.

Les révoltés offrent qu'ils sont prêts, en cas que l'empereur veuille les exterminer, de baisser leurs cols devant lui, & de mourir pour lui, mais non pour leurs seigneurs, ayant résolu de combattre contr'eux jusqu'au dernier homme, sans considération de pere, frere, ou autres

parens qui pourroient ſe trouver dans l'autre armée ; ce qu'ils confirment tous par ſerment. Ils prennent un fort d'aſſaut, & y tuent ſix cens hommes.

Un vaiſſeau hollandois s'y rend, met du canon à terre, & on tire ſur leurs retranchemens des batteries & du vaiſſeau. Pour les contenter, le préſident s'y étoit rendu auſſi : on les attaque, & on leur tue cinq mille ſept cens & douze hommes. Après cela ils font une ſortie, & après un combat opiniâtre donné le 16 & le 17 avril, ils ſont vaincus & tués, & dix ſept mille têtes miſes ſur des poteaux. Les autres furent brûles, ou ſe ſauverent par la fuite, leur nombre étant déja accru juſqu'à trente-cinq mille.

Cette relation différe en bien des points des récits de Kemfer & de Charlevoix ; mais elle a ſur eux un avantage conſidérable pour l'authenticité. Charlevoix tire ſon récit de Kemfer, du moins pour la plus grande partie, & ne

dit pas d'où il a tiré le reste. Kemfer cite une relation japonoise de cette révolte, dont il dit qu'il y a une traduction dans la fameuse collection du chevalier Hans Sloane. Je n'ai point vu cette piece ; mais on n'ignore pas combien doit être suspect un auteur qui a écrit sous les yeux d'un gouvernement arbitraire ; au lieu que le journal de Firando a été rédigé par des hommes qui savoient bien que le ministere Japonois ne liroit jamais ces registres, qui d'ailleurs ont en grande partie été témoins des faits qu'ils rapportent, & qui certainement ne pensoient pas que cent& trente ans après on consulteroit & examineroit leur témoignage ; ce qu'on ne peut pas dire de Kemfer & de Charlevoix.

Or, en suivant ce journal, on trouve que ce ne sont pas les chrétiens qui ont excité cette révolte, mais des paysans maltraités par leurs seigneurs, auxquels se joignirent quelques chrétiens apostats du

Ximo, & dix mille mécontens & vagabonds qui s'étoient rendus maîtres d'un vieux château près du golfe d'Arima, où ils commençoient déja à se retrancher, & enfin les mécontens d'Amaxa ou Amacusa, isle située vis-à-vis des côtes d'Arima.

Quand je dis que ces chrétiens étoient des *apostats*, je ne crois pas leur faire tort ; car il étoit impossible qu'il y en eût alors d'autres dans le Ximo, où la persécution avoit été si horrible, sur-tout à Arima en 1614, que, selon le pere Charlevoix, *on ne lit rien dans toute l'histoire ecclésiastique qui approche de ce qu'on vit alors dans ce malheureux royaume* (a) ; & pour qu'on n'accuse point ce Jésuite d'exagération ou de crédulité, on citera ici le récit d'un témoin oculaire pour ce qui regarde Nangazaki, l'une des villes du Ximo. *Lorsqu'en* 1626, dit Reyer Gysbrechz, *j'étois à*

(a) Charlevoix, L. 13, c. 1.

Nangazaki, on tenoit pour constant qu'il y avoit plus de quarante mille chrétiens, hommes, femmes & enfans, & présentement (l'an 1629) il n'y en paroît pas un (a).

Ce qui sert à confirmer que c'étoient des *apostats*, c'est le chef que le pere Charlevoix donne à cette armée d'Arima, qu'on prétend avoir été composée de chrétiens. *C'étoit*, dit-il, *un prince de la maison de leurs anciens rois*; & ce Jésuite a dit lui-même, au treizieme livte de son histoire, que le dernier roi chrétien d'Arima, après avoir fait trancher la tête à son pere, & fait assassiner ses deux freres, apostasia, & malgré son apostasie, fut dépouillé de son royaume par l'empereur. Il n'y avoit alors que vingt-cinq ans que cela étoit arrivé, & personne au Japon n'ignoroit ces faits. Il n'est donc pas probable que les chrétiens

(b) *Relation de Reyer Gysbrechz, au tome X des voyages pour la compagnie hollandoise.*

qui avoient souffert avec résignation & constance la plus cruelle persécution, eussent obéi à un prince d'une origine aussi odieuse.

On voit encore que dans cette armée prétendue chrétienne, il y avoit un grand nombre de gens qui n'étoient pas chrétiens. Les paysans révoltés n'avoient pas pris les armes contre l'empereur, mais contre leurs seigneurs, comme il paroît par l'offre qu'ils firent de se rendre à l'empereur; & cette offre prouve évidemment qu'ils n'étoient pas chrétiens, car ils savoient par expérience que comme tels, ils n'avoient aucune grace à attendre. Les dix mille mécontens qui se joignirent aux révoltés & aux chrétiens, n'étoient pas des chrétiens, mais des bandits rassemblés des quatre coins du Japon. Voilà déja le nombre des chrétiens de cette armée bien diminué; aussi ne conserverent-ils qu'un seul temple japonois qu'ils changerent en une église dédiée à

la Vierge, parce qu'apparemment une ſeule égliſe ſuffiſoit pour leur petit nombre.

Cette armée donc, composée de payſans, d'apoſtats & de bandits errans, étoit arrivée par le nord d'Arima juſqu'à Ximabara, ſur la rive occidentale du golfe de ce nom, avec intention de pénétrer plus avant dans le royaume par l'iſthme d'Omara, où ils furent rencontrés par l'armée de l'empereur, qui l'entoura de tous côtés; de ſorte qu'ils ſe retrancherent, n'ayant d'autre débouché que la mer; ce qui leur ſuffiſoit pour recevoir du ſecours des mécontens qui ſe trouvoient ſur la côte oppoſée.

Ce fut dans cette circonſtance que le préſident du comptoir hollandois de Firando fut requis, de la part de l'empereur, d'envoyer un vaiſſeau au ſecours de l'armée impériale. Le but de la cour, en faiſant cette demande, étoit viſible. Les Japonois n'avoient que des barques fra-

giles sans canons; de sorte qu'un seul vaisseau de guerre hollandois pouvoit commander à tout le golfe de Ximabara, & empêcher les révoltés de recevoir le moindre secours.

Les vaisseaux que la compagnie envoie tous les ans au Japon sont ordinairement montés par cent dix à cent vingt hommes, dont huit ou dix sont destinés à la garde du comptoir, après le départ des vaisseaux. Ils portent vingt-six pieces de canon, six de douze livres, & le reste de six livres. C'est avec un pareil vaisseau que le président se rendit devant Ximabara, & c'est-là ce que Charlevoix appelle *venir en assez grand nombre, avec un train d'artillerie* (*a*).

Il ajoute ensuite que *les quatre cens vingt-cinq coups de canon avoient beaucoup diminué le nombre des révoltés, &*

(*a*) Charlevoix, l. 18, c. 9.

fort maltraité leurs retranchemens (*b*).

On a de la peine à concevoir comment vingt ou trente coups de canon par jour peuvent, pendant quinze jours, *beaucoup diminuer* le nombre d'une armée de trente-cinq à quarante mille hommes retranchés, & *fort maltraiter* des retranchemens. Aussi voit-on qu'ils firent fort peu de mal aux révoltés, puisqu'après cette canonnade inutile & une attaque manquée, les généraux japonois se virent obligés de changer le siége en blocus.

Mais admettons pour un moment la vérité du récit de Kemfer & de Charlevoix; posons que les révoltés aient tous été catholiques romains, & que les coups de canon que le président hollandois fit tirer aient servi à les exterminer, je demande en quoi cette action du président est blâmable ou odieuse?

(*a*) Charlevoix, l. 18, c. 9.

Eſt-ce à cauſe que ces Japonois révoltés étoient catholiques romains, qu'il ne falloit tirer du canon ni ſur eux, ni ſur leurs retranchemens? Mais ſes maîtres n'avoient donc pas moins tort d'attaquer les Portugais & les Eſpagnols, avec qui ils étoient alors en guerre, & qui cependant étoient catholiques romains, & nullement apoſtats. Il ne falloit donc aſſiéger aucune ville aux Indes qui appartint aux Eſpagnols ou aux Portugais, parce que ceux qui les défendoient étoient chrétiens; & Fréderic-Henri avoit très-mal fait de prendre Breda en Europe la même année que la révolte de Ximabara éclata.

Peſons la conduite du préſident à la balance de la raiſon, & non à celle de la prévention, & nous trouverons qu'il agit en homme prudent & ſenſé, & en officier zélé pour le ſervice de ſes maîtres.

Comme chef du comptoir hollandois, il étoit inſtruit que la république étoit

étroitement liée avec la cour du Japon; il ſavoit que ſa nation ſe trouvoit en guerre ouverte avec les Eſpagnols & les Portugais, & il ne devoit pas ignorer que l'empereur du Japon regardoit ces deux peuples comme ſes ennemis ſecrets. D'ailleurs, la révolte qui éclata dans ce tems-là, & le cri de guerre de *St. Jago*, ordinaire aux Eſpagnols, qui ſe fit entendre dans l'armée des mutins, donnoient lieu de croire que ſi le danger augmentoit, on ne manqueroit pas de demander le ſecours des Hollandois, comme amis de la cour de Jédo, & ennemis des Eſpagnols.

En homme prudent, il fit partir, auſſitôt qu'il fut informé du ſecours qu'on alloit lui demander, tous les vaiſſeaux de ſa nation, à l'exception d'un ſeul; ſoit parce qu'il ne ſe trouvoit pas prêt, ce qui eſt aſſez vraiſemblable, ſoit pour être à peu de frais de quelque utilité aux alliés de ſes maîtres.

En homme ſenſé, il accorda ce qu'il ne pouvoit refuſer; car les ordres de l'empereur du Japon non-ſeulement ne ſouffrent aucun délai ou refus, mais même aucune repréſentation : en voici une preuve. François Caron, cet homme *que les Hollandois*, à ce que dit le jéſuite Charlevoix (*a*), *ont indignement dénigré dans le public, après qu'il eut paſſé au ſervice de France*, ſans que j'aie pu découvrir aucun auteur hollandois qui en diſe le moindre mal (*b*). Ce

(*a*) Charlevoix, l. 18, c. 10.

(*b*) Il y a au contraire deux auteurs françois qui le traitent de la maniere la plus injurieuſe : l'un eſt Tavernier, dans le roman dont on a parlé plus haut; l'autre eſt Souchet de Renefort, qui dans un ouvrage qui porte le titre pompeux d'*Hiſtoire des Indes orientales*, & qui contient le premier voyage fait pour la compagnie françoiſe à Madagaſcar & à Surate, où Caron fut l'un des directeurs, parle de Caron comme d'un voleur, d'un empoiſonneur & d'un traître.

On ignore d'ailleurs quelle étoit l'origine de

Caron, devenu chef du comptoir hollandois après le départ de Koekebakker, fit abattre le magasin de la compagnie, qui jusqu'alors avoit été de bois, & en

---

Caron; mais on sait qu'il partit comme mousse sur un des vaisseaux de la compagnie hollandoise des Indes orientales, & que de ce bas rang il parvint par degrés à être président au Japon, membre du conseil des Indes, & enfin directeur-général en 1647, avec la gloire d'avoir été le plus habile négociant qui eût jamais rempli ce second poste des Indes. En 1650, lorsque Van der Lyn étoit gouverneur des Indes, Caron fut rappellé sans raison par les directeurs de la compagnie en Hollande, malgré tous les services qu'il avoit rendus; ce qui choqua à tel point Van der Lyn, qui étoit son ami, qu'il se démit de sa place, & partit avec lui pour la Hollande. Caron repassa ensuite aux Indes au service de la nouvelle compagnie françoise; mais comme il se trouvoit avoir à faire à des gens qui ignoroient les premiers élémens du commerce, il fut bientôt en division avec les employés, & se vit forcé de retourner en Europe sur un vaisseau françois qui périt avec tout l'équipage, à l'embouchure du Tage.

fit

fit bâtir un de pierre pour servir en même tems de logement aux chefs & aux employés de la compagnie. Les bâtimens de pierre ne sont en usage au Japon que pour les fortifications. Mais Caron, pour satisfaire à la vanité de sa femme qui étoit japonoise, fit non-seulement cette innovation, mais fit encore décorer magnifiquement la salle d'audience, ce qui choqua beaucoup les Japonois de Firando, qui sans doute n'étoient pas assez riches pour donner de semblables sallons à leurs femmes. Pendant que ce bâtiment ou plutôt ce palais s'élevoit, Phésodonne, gouverneur de Firando, avertit Caron qu'un pareil édifice donneroit de l'ombrage à la cour de Jédo, qui seroit sur-tout choquée qu'un marchand comme lui eût fait construire une salle plus belle & plus magnifique que celles de plusieurs rois du Japon (*a*);

(*a*) Valentin, *à l'article du Japon*, p. 83.

mais ces représentations furent inutiles ; le bâtiment fut achevé l'an 1641.

Peu de tems après il arriva à Firando un commissaire impérial, qui ayant fait venir chez lui Caron & les autres Hollandois de ce comptoir, leur dit que la volonté de l'empereur étoit qu'ils démolissent sur le champ le bâtiment qu'ils venoient de construire, en commençant par le côté du nord qui avoit été achevé le dernier. Caron, qui connoissoit l'esprit du gouvernement japonois, répondit : *Nous obéirons ponctuellement à tout ce qu'il plaira à Sa Majesté de nous ordonner.* Par cette réponse il sauva sa vie, la liberté de ses compagnons & le commerce de la compagnie ; car vingt Japonois armés, qui étoient présens, avoient ordre de le massacrer à la moindre représentation, & d'arrêter les autres Hollandois, tandis qu'un grand nombre de barques japonoises, remplies de soldats, se tenoient prêtes pour attaquer

les vaiſſeaux de la compagnie qui étoient dans le port (*a*). La rigueur de cet ordre étoit même ſi grande, que quoique Caron, immédiatement après cette audience, eût fait commencer à abattre l'édifice, Phéſodonne lui fit dire ſur le ſoir que le commiſſaire impérial avoit réſolu, ſi l'ouvrage n'alloit pas plus vîte, de faire tuer huit ou dix des principaux Hollandois pour ſervir d'exemple aux autres; de ſorte que Caron fut plus attentif aux conſeils de Phéſodonne, & fit venir deux cens hommes des vaiſſeaux, qui avec les ouvriers qu'il put ſe procurer à force d'argent, travaillerent pendant toute la nuit, & l'édifice ſe trouva le lendemain au matin démoli de fond en comble.

Or, ſi de ſimples repréſentations contre un ordre, dans le fond peu juſte, devoit avoir des ſuites ſi terribles, que n'eût pas riſqué Koekebakker, lorſque trois ans auparavant, on lui fit la de-

(*b*) Valentin, *ibidem*, p. 101.

mande très-raisonnable d'assister l'empereur dans des circonstances critiques, s'il eût refusé d'aller avec un seul vaisseau au secours des généraux Japonois qui assiégeoient une troupe de révoltés?

Koekebakker étoit chef des Hollandois au Japon; le commerce de cet empire avoit été confié à ses soins : il devoit donc, en serviteur fidele & zélé, tâcher d'entretenir & de conserver ce commerce; & il y réussit en faisant la guerre aux ennemis de l'empereur, ami & allié des Hollandois. Si la jalousie du commerce a causé tant de guerres en Europe entre les princes chrétiens, doit-il paroître étrange que la même chose arrive en Asie? Car enfin voilà l'état de la question. Les Hollandois & les Portugais se disputoient le commerce du Japon; or, si les révoltés eussent eu l'avantage; si le prétendu prince d'Arima ou tout autre prince catholique fût monté sur le trône du Japon, ce com-

merce tomboit entre les mains des Portugais, & les Hollandois en eussent été privés pour toujours. Je ne citerai point le témoignage des Hollandois sur cette assertion, parce qu'il pourroit paroître suspect; mais voici deux témoins qui ne peuvent l'être, n'étant Hollandois ni l'un ni l'autre.

Le premier est Richard Cock, facteur anglois à Firando, qui, dans une lettre écrite après la victoire d'Ongoschio sur Fide-Jori, qu'il appelle *Fidaja-Sama*, s'exprime ainsi : *On dit que Fidaja-Sama avoit promis aux jésuites de leur accorder la rentrée, s'il eût remporté la victoire, & qu'il eût été établi dans l'empire ; & si cela fût arrivé, sans aucun doute & les Hollandois & nous, aurions été chassés du Japon ; & voilà pourquoi il vaut mieux que les choses soient comme elles sont* (*a*).

(*a*) It is said, that Fidaja-Sama had promised the jesuits entrance again, if he had got the

Mon ſecond témoin eſt encore plus grave & d'un plus grand poids ; c'eſt un catholique, c'eſt un Eſpagnol, c'eſt un homme qui écrit en faveur des jéſuites. Voici ce qu'on trouve dans la réponſe de Dom Jean Cevicos, à la lettre de Sotelo : *Outre l'intérêt de la religion, il y en a encore un autre qui nous oblige à ménager l'eſprit de l'empereur du Japon, c'eſt de le porter à renvoyer les Hollandois, dont l'établiſſement dans cette iſle a déjà fait, & fera ſans doute dans la ſuite tant de tort au commerce des Philippines, des Molucques, de toutes les Indes orientales, & à la chrétienté même du Japon. C'eſt pour cela que le gouverneur des Philippines, à ce que j'ai appris, envoya il y a trois ou quatre ans,*

---

victory, and been ſettled in the empire, wich if it had taken effect, out of doubt, both Hollanders and we had been turned out of Japon and therefore better, as it is. *Purchas*, p. 1, c. 5.

par ordre de Sa Majesté, une ambassade solemnelle à l'empereur du Japon avec des magnifiques présens ; mais ce prince ne voulut, ni voir les ambassadeurs, ni écouter leurs propositions (*a*).

Si Cevicos espéroit d'obtenir d'un empereur idolâtre le renvoi des Hollandois, que n'eût point accordé aux Espagnols & aux Portugais un empereur catholique ? Si le plus puissant des monarques chrétiens, si le souverain des Espagnes, du Portugal, de la plus grande partie de l'Italie, des riches mines de l'Amérique, des isles Philipines, & de tout ce que les royaumes d'Espagne & de Portugal, réunis alors ensemble, possédoient en Afrique & en Asie, ne faisoit pas difficulté d'envoyer des ambassadeurs avec des magnifiques présens pour faire chasser les Hollandois du Japon, & souffroit patiemment qu'on

(*a*) Charlevoix, tom. II, vers la fin.

renvoyât avec mépris & ses ambassadeurs & ses présens, faut-il s'étonner que le président d'un comptoir hollandois ait fait tirer quatre cens vingt-cinq coups de canon pour se maintenir au Japon? Et contre qui Koekebakker a-t-il fait servir son artillerie? contre les ennemis secrets de ses maîtres, & les ennemis déclarés de leurs alliés.

TROISIEME QUESTION.

Lorsqu'on a demandé aux Hollandois au Japon de quelle religion ils étoient, ont-ils répondu qu'ils n'étoient pas chrétiens, mais hollandois?

L'ANGLOIS William Adams, dans sa lettre à sa femme, raconte qu'entr'autres questions que l'empereur lui fit lorsqu'il fut mené devant lui, il lui demanda à quoi il croyoit? *Je lui répondis*, dit-il,

en Dieu qui a fait le ciel & la terre (a).

Lorſque les ſupplices eurent fait périr ou rendu apoſtats tous les chrétiens de Nangazaki, le gouverneur fit en 1629 ſigner à chaque pere de famille qu'il n'étoit point chrétien, & qu'il n'y en avoit aucun dans ſa maiſon. *Il alla même chez les ſieurs Melchior Santvoort & Vincent Romein, & leur fit ſigner une déclaration qu'ils étoient Hollandois ; de quoi il ſe contenta pour l'envoyer à la cour*, dit Reyer Gyſbregtz, employé de la compagnie hollandoiſe, qui ſe trouvoit alors à Nangazaki, & à qui on ne fit aucune queſtion (b).

L'an 1633, le jéſuite portugais, Chriſtophe Ferreira, provincial de ſon ordre & adminiſtrateur de l'évêché du Japon,

(a) Further he asked me, in what i did believe? J ſaid, in God that made heaven and earth. *Purchas.*

(b) Voyages pour la compagnie hollandoiſe, tom. X.

n'ayant pu résister aux tourmens de la fosse (*a*) apostasia & embrassa la religion du Japon (*b*).

Mais seroit-il juste de charger toute une nation ou toute une société des fautes de quelques particuliers ? Peut-on

---

(*b*) Voici quel étoit le supplice de la fosse selon Charlevoix, l. 18, c. 2. On dressoit aux deux côtés d'une grande fosse deux poteaux qui soutenoient une piece de traverse à laquelle on attachoit le patient par les pieds avec une corde passée dans une poulie. Il avoit les mains liées derriere le dos, & le corps étroitement serré avec de larges bandes, de peur qu'il ne fût suffoqué tout d'un coup. On le descendoit ensuite, la tête en bas, dans la fosse, où on l'enfermoit jusqu'à la ceinture, par le moyen de deux ais échancrés qui lui ôtoient entiérement le jour. Dans la suite, on laissoit à ceux qu'on y suspendoit une main libre, afin qu'ils pussent donner le signal qu'on leur marquoit pour faire connoître qu'ils renonçoient au christianisme ; & l'on remplissoit souvent la fosse de toutes sortes d'immondices qui causoient une infection insupportable.

(*b*) Charlevoix, l. 18, c. 5.

dire que la religion des Anglois est la même que celle des lettrés Chinois, parce qu'un pilote Anglois a fait une confession de foi tout-à-fait semblable à celle d'un lettré ? L'institut des jésuites permet-il de renoncer à la religion chrétienne, parce qu'un jésuite a eu le malheur d'apostasier au Japon ? Jugera-t-on de la nation hollandoise sur l'exemple de deux matelots qui depuis trente ans (car ils étoient de l'équipage de l'*Erasme*) avoient renoncé au service de la compagnie hollandoise, & qui étoient devenus les sujets de l'empire du Japon, où ils se trouvoient établis marchands à Nangazaki ? D'ailleurs, l'un de ces matelots étoit catholique, & peut-être même l'étoient-ils tous deux (*a*).

(*a*) Lorsque vers la fin de 1639 on chassa du Japon les Portugais & les autres catholiques, Vincent Romein fut aussi obligé de sortir de Nangazaki où il étoit marchand libre. *Journal de Firando.*

Je laisserai cette maniere de raisonner à ceux qui se font un plaisir de la calomnie, & opposant un exemple à un autre, je produirai la confession de foi de dix Hollandois en danger de perir (*a*) & de quatre jésuites aux fers & dans les tourmens (*b*), contre un seul apostat. Cette recherche me procurera la satisfaction de rendre justice, non-seulement à ma nation, mais encore à un ordre auquel les sciences & les arts ont des obligations si essentielles.

Il n'y a peut-être pas de nation commerçante qui ne se soit quelquefois flattée de découvrir des contrées remplies d'or, sur-tout depuis que Christophe

(*a*) Henri Corneille Schaap, capitaine; Guillaume Byleveld, second marchand; Sieuwert Jansz, sommellier; Pierre Gerritz, tonnelier; trois canonniers & trois matelots.

(*b*) Pierre Marquez, François Cassola, Joseph Chiara & Alphonse Arrojo. *Journal de Byleveld & de Schaap.*

Colomb, en cherchant par l'oueſt le Cepueng ou Cipang (c'eſt-à-dire le Japon) de Marc-Paul, découvrit les riches mines de Cibao dans l'iſle de Haïti, aujourd'hui Saint-Domingue. C'eſt ainſi que les Anglois & les Eſpagnols ont cherché, à travers mille périls, le pays de El Dorado, dont les maiſons étoient couvertes d'or, & le lac Parima, dont les eaux étoient d'or fluide; & c'eſt par une ſemblable folie que les Portugais ont cherché inutilement, avec perte d'un grand nombre d'hommes & avec des peines incroyables, à pénétrer par les côtes orientales de la Chine juſqu'à l'iſle & au temple imaginaire de Calempluy, où dix-ſept rois de la Chine ſe trouvoient, diſoit-on, enterrés avec tous leurs tréſors, dans des tombeaux d'or maſſif, qui étoient entourés d'un grand nombre de figures du même métal.

Dans le ſiécle dernier, on s'eſt auſſi

long-tems bercé à Batavia de l'idée chimérique de trouver un pays fort riche en or au nord du Japon, sur les bords de la riviere Polysange, qu'on prétendoit couler dans la Tartarie orientale ou dans la partie occidentale de l'Amérique, sans qu'on pût déterminer au juste dans laquelle de ces deux contrées se trouvoit cette riviere. Pour se rendre maître de ces richesses, on équipa en 1643, à Batavia, deux yachts, le *Castricum* & le *Breskens*; & comme on croyoit cette expédition de la derniere importance, on fit monter ces vaisseaux par les marins les plus habiles & les plus prudens. Une tempête ayant séparé les deux vaisseaux, le *Breskens* se trouvant manquer de vivres, fut obligé de toucher aux côtes du Japon, & mouilla à quarante degrés de latitude septentrionale dans le golfe de Nambu, à l'est du Niphon, la plus grande des isles du Japon.

Quelques Japonois qui s'étoient ren-

dus à bord du vaisseau, & qui paroissoient promettre la réception la plus amicale, inviterent le capitaine & l'équipage à descendre à terre; ce qui détermina ce premier & le second marchand Byleveld à les suivre avec les matelots nécessaires pour conduire la chaloupe; mais à peine furent-ils descendus sur la côte, qu'ils se virent arrêtés & conduits en prison sous une forte-garde.

Ce traitement rigoureux diminua cependant à mesure que les Japonois s'apperçurent que leurs prisonniers étoient Hollandois; ce dont ils furent bientôt pleinement convaincus, lorsque le jésuite apostat Ferreira, qui se nommoit alors Syovan, les eut reconnus pour tels. Mais on parut en même-tems persuadé qu'ils n'appartenoient pas à la compagnie hollandoise, & qu'ils n'avoient monté si haut vers le nord que pour mettre à terre des prêtres catholiques romains, qui dans ce tems em-

ployoient tous les moyens possibles pour pénétrer dans l'empire ; malheureusement pour ces marins hollandois, on venoit d'arrêter quatre jésuites qui avoient cherché à s'introduire au Japon, ce qui contribua beaucoup à augmenter les soupçons des Japonois.

Le yacht, après avoir ainsi perdu sa chaloupe, partit. Il n'y avoit personne à Nambu qui pût comprendre les Hollandois, excepté le jésuite apostat, & cela encore fort difficilement ; car les chefs des Hollandois, connoissant la rigueur des loix du Japon, & dans l'incertitude de leur sort, feignirent de ne pas comprendre Syovan, & lui firent répondre par Sieuwert Jansz, qui parloit fort mal le Portugais ; ce qu'ils regarderent comme le meilleur moyen pour éviter mille questions captieuses que ce prêtre leur faisoit chaque jour, & pour ne pas faire connoître qu'ils avoient été envoyés pour découvrir des richesses

qu'on regardoit peut-être comme une propriété de l'empereur du Japon.

En conſéquence ils furent envoyés à Jédo, où l'on parloit le hollandois & le portugais, où l'on pouvoit les confronter avec les jéſuites qu'on venoit de prendre, & où, en cas qu'ils ne fuſſent pas coupables d'avoir introduit des prêtres dans l'empire, on pouvoit ſavoir par les chefs du comptoir hollandois de Nangazaki, s'ils appartenoient véritablement à la compagnie. Pendant leur voyage ils furent très-bien traités, & même reçus avec amitié par pluſieurs ſeigneurs japonois ; de ſorte qu'ils n'eurent aucun ſujet de ſe plaindre, ſi ce n'eſt du ſpectacle affreux qu'on leur offrit dans la plupart des grandes villes, d'un grand nombre de perſonnes attachées à des croix pour avoir introduit des prêtres, & qui étoient déja expirées ou qui luttoient encore avec la mort ; & ils remarquerent que lorſqu'ils

paſſoient devant les places publiques où s'exécutoient ces ſupplices, on les examinoit avec plus de ſoin encore.

Arrivés à Jédo, ils apprirent que les chefs du comptoir de Nangazaki avoient déjà reçu ordre de ſe rendre à la cour, mais qu'ils n'y étoient pas encore arrivés. Ce fut alors qu'on commença à les queſtionner avec ſévérité. Chaque jour on les conduiſoit dans un des fauxbourgs de la ville où ſe trouvoit un grand bâtiment dans lequel ſe raſſembloient les juges, & qui en même-tems ſervoit de priſon. Chaque interrogatoire étoit précédé ou ſuivi de quelque ſpectacle effrayant, ſoit des inſtrumens propres aux plus cruelles tortures, ſoit de celui des tortures mêmes.

On les fit enfin comparoître en préſence des quatre jéſuites, pour chercher à découvrir, par leur contenance & leurs regards, s'ils connoiſſoient ces peres. Les jéſuites étoient aſſis ſur de

méchantes nattes, & se trouvoient dans l'état le plus pitoyable : le visage pâle & décharné, les yeux ternes & enfoncés dans la tête, les mains pourprées & tout le corps meurtri par les tourmens les plus barbares. Les Hollandois s'étant de même assis par l'ordre des juges, entendirent que ceux-ci demanderent aux jésuites : Pourquoi leur Dieu, qu'ils disoient si puissant, les abandonnoit si honteusement ? A quoi l'un des jésuites répondit : qu'il étoit vrai que Dieu sembloit les abandonner dans ce monde, mais qu'il ne délaissoit cependant jamais ceux qui se confient en lui, parce qu'il leur donne une consolation qui les soutient dans les plus grands malheurs ; que le corps seul est sensible à la douleur, tandis que l'ame se fortifie par des contemplations célestes, & par la pensée que les malheurs de ce monde finissent avec la vie. Ce fut d'une maniere aussi franche que répondirent les autres jésuites.

Les Hollandois ne perdirent pas un mot de cet entretien, parce que les jésuites qui ne comprenoient pas la langue japonoise, se servoieut d'un interprete portugais pour répondre aux questions qu'on leur faisoit; mais cela devint bientôt inutile, car les juges, paroissant mécontens de la réponse des jésuites, firent entrer Syovan, & lui ordonnerent de parler à ses anciens confreres, ce qu'il fit en effet.

Mais je crois devoir épargner à mes lecteurs les insultes dont ce monstre accabla ces hommes aussi malheureux que respectables, & sur-tout les blasphêmes horribles qu'il vomit contre le Dieu des chrétiens, auxquels le plus hardi & le plus éloquent des jésuites répondit avec autant de courage que de piété.

Passons à ce que répondirent les Hollandois aux questions qu'on leur fit & que voici : Les Hollandois ne sont-ils pas des chrétiens qui croient au même

Dieu que les Portugais ? Quelles fêtes célebrent-ils ? Ne célebrent-ils pas le jour de l'invention de la ſainte Croix ? Quelle différence y a-t-il entre la religion des Hollandois & celle des Portugais ?

Ils répondirent conſtamment : « Les Hollandois ſont chrétiens, & reconnoiſſent un ſeul Dieu en trois perſonnes, qui a créé le ciel & la terre il y a environ ſix mille ans, & qui les maintient & les gouverne encore. Ils ne célebrent aucune autre fête que le ſeptieme jour ; alors tout travail ceſſe, & ils ſe raſſemblent dans des temples, ne ſuivant que les préceptes d'un ſeul livre qui a été dicté par Dieu même à des hommes ſaints. Comme nous avons parcouru les mers dès notre plus tendre enfance, & que nous ignorons les dogmes de la religion romaine, nous ne pouvons pas répondre aux autres queſtions, ſatisfaits de connoître les vérités fonda-

mentales que nous venons de confesser ».

Le lecteur pourra maintenant répondre lui-même à la question proposée. Nous ajouterons seulement que les chefs du comptoir de Nangazaki étant arrivés à Jédo, & ayant déclaré que les dix Hollandois appartenoient à la compagnie des indes orientales, on renvoya ceux-ci à Batavia, malgré la confession qu'ils avoient faite de christianisme.

QUATRIEME QUESTION.

Qu'est-ce que le Jésumi au Japon, & qui sont ceux qu'on oblige de se soumettre à cette cérémonie?

LE *Jésumi*, nom vraisemblablement formé de ceux de *Jesus* & de *Marie*, est une cérémonie du Japon, dont voici la description telle que la donne le jésuite Charlevoix : *Vers la fin de l'année on fait à Nangazaki, dans le district*

d'Amura & dans la province de Bungo, les ſeuls endroits où l'on ſoupçonne aujourd'hui qu'il y ait encore des chrétiens, une liſte exacte de tous les habitans de tout ſexe & de tout âge ; & le ſecond jour du premier mois de l'année ſuivante, les ottonas, accompagnés de leurs lieutenans, du greffier & des tréſoriers de chaque rue, vont de maiſon en maiſon, faiſant porter par deux hommes du guet deux images, l'une de notre Seigneur attaché à la croix, & l'autre de ſa ſainte mere ou de quelqu'autre ſainte. On les reçoit dans une ſalle, & dès qu'ils ont pris place, le chef de la famille, ſa femme, ſes enfans, les domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe, les locataires, & ceux dont les maiſons ſont trop petites pour recevoir tant de monde, ſont appellés les uns après les autres par le greffier, à qui l'on a donné tous les noms ; & à meſure qu'on les appelle, on leur fait mettre le pied ſur les images

qu'on a posées sur le plancher. On n'en excepte pas les plus petits enfans, que leurs meres ou leurs nourrices soutiennent par les bras ; ensuite le chef de famille met son sceau sur la liste qui est portée au gouverneur. Quand on a ainsi parcouru tous les quartiers, les officiers eux-mêmes font le jésumi, se servent mutuellement de témoins qui apposent leur sceau au procès-verbal (a).

A la description de cette cérémonie, le pere Charlevoix ajoute, *qu'il est au reste bien aise d'avertir qu'on n'a aucune preuve que les Hollandois en soient les auteurs, comme on l'a publié.* Ce témoignage est d'autant plus favorable que ce jésuite auroit pu citer un témoin qui en a parlé d'une maniere aussi positive qu'il soit possible. On trouve dans le quatrieme volume des voyages de Gemelli Carreri, lorsqu'il se dit arrivé à

(a) Charlevoix, l. 10, c. 8.

Macao

Macao, que *les Hollandois, voulant être les seuls à trafiquer avec les Japonois, leur conseillerent, pour empêcher les chrétiens de s'introduire chez eux sous le nom d'autres nations, de placer à terre, à l'endroit où l'on débarque, un crucifix, afin de connoître par-là si celui qui débarqueroit seroit chrétien ou non; parce que, ou il refuseroit de le fouler aux pieds, ou au moins il balanceroit de le faire pour entrer dans Nangazaki. C'est ainsi que les Hollandois se sont emparés du commerce de ce pays, à l'exclusion de toute autre nation, reniant devant les Japonois le christianisme, & ne faisant aucun scrupule de fouler aux pieds cette sainte image; exemple que les Anglois n'ont point voulu suivre. Ceci est si vrai, que j'ai vu à la Chine un Chinois qui m'a assuré l'avoir lui-même foulée; & qu'ayant eu le bonheur depuis de se faire chrétien à Nankin, il s'étoit confessé de cette impiété.*

Mais Charlevoix avoit trop d'esprit pour ajouter foi aux voyages de Gulliver (où l'on trouve ce fait), & au récit de Gemelli Carreri ; car ces deux voyageurs méritent la même croyance ; avec cette différence cependant que Swifft n'a donné ses contes que comme un badinage, au lieu que l'auteur napolitain a produit ses voyages avec l'air de la plus grande vérité ; ce qui m'oblige à m'arrêter plus long-tems que je ne le voudrois sur ce sujet.

Voici donc ce qu'on trouve dans la préface du tome XV des Lettres curieuses & édifiantes, tirée de la lettre d'un missionnaire qui demeuroit depuis vingt ans à Pékin, capitale de la Chine. *J'ai actuellement entre les mains, pour la premiere fois, un livre italien, intitulé* Giro del Mondo, *c'est-à-dire*, Voyage autour du Monde, *composé par le sieur Gemelli, & imprimé à Naples en l'année 1720. Je suis tombé d'abord sur le pre-*

mier chapitre du second livre de la quatrieme partie ; & après avoir lu les cinq premieres pages, je n'ai pu me résoudre à continuer une lecture qui m'a tout-à-fait révolté l'esprit. Peu de tems après que je fus arrivé à Pékin, le pere Grimaldi, italien, le pere Thomas, flamand, le pere Pereyra, portugais, le pere Gerbillon, françois, & le pere Suarès, portugais, qui vit encore, me dirent, & ils me l'ont redit depuis une infinité de fois, que cinq ans avant mon arrivée à la Chine, un Italien nommé Gemelli, étoit venu à Pékin ; qu'il avoit fait plusieurs tours dans les rues de cette ville, suivi d'un Chinois à pied qui lui servoit de valet ; qu'il étoit venu voir souvent nos peres qui lui avoient rendu tous les bons services qui dépendoient d'eux ; qu'il les avoit prié de lui faire voir l'empereur, ou du moins son palais ; mais que la chose n'étant point en leur disposition, ils n'avoient pu lui procurer

ce plaisir ; qu'étant arrivé à un pont qu'il faut passer pour aller de notre maison au palais, il fut contraint de rebrousser chemin, son valet n'ayant pas voulu s'exposer à passer même ce pont ; qu'enfin il fut obligé de s'en retourner, sans avoir vu du palais que la porte du midi qui est toujours fermée. Cela étant aussi certain que l'assurent nos peres des trois maisons de Pékin, il s'ensuit que cette description qu'il fait du palais, des salles, du trône impérial, &c. est aussi peu vraie que son audience, & que tout ce qui est contenu dans ces cinq pages que j'ai eu la patience de lire, n'est qu'une pure fiction faite à plaisir. Comment un Européen, quoique président du tribunal des mathématiques, comme étoit le pere Grimaldi, pouvoit-il, sans un ordre exprès de l'empereur, introduire dans le palais un inconnu, mêlé parmi les membres d'un tribunal qui va à l'audience ? Un ministre d'état, un prince même, n'auroit pas ce

pouvoir. Je ne sais si ailleurs ce voyageur dit vrai sur la Chine; c'est ce que je n'examinerai pas : il me suffit d'avoir rendu ce témoignage à la vérité.

Si à cette déclaration des jésuites, on ajoute que Macao, qui autrefois étoit la plus riche ville des Portugais dans les Indes, par son commerce avec les Japonois, & qui depuis que ce commerce avoit passé entre les mains des Hollandois, étoit devenue la plus triste bicoque où la misere puisse habiter, on comprendra facilement combien l'esprit aigri des habitans de Macao a dû fournir matiere à Gemelli Carreri d'invectiver la nation hollandoise dans son *Giro del Mondo*, si toutefois Carreri à jamais été à Macao, ce dont on a tout lieu de douter.

Mais si Gemelli Carreri s'est trompé en parlant des Hollandois, on doit cependant ajouter foi à ce qu'il rapporte des Chinois, non parce qu'il l'a dit,

mais parce qu'un témoin digne de foi l'assure de même. Ce témoin est le jésuite Fontaney, qui dans le tome VIII des Lettres curieuses & édifiantes, fait le récit de ce qui se passa à l'arrivée des Chinois au Japon. *Si l'on trouve quelques livres Chinois*, dit-il, *on les parcourt, mais le plus souvent on les jette dans l'eau pour n'avoir pas la peine de les examiner. On demande ensuite à chacun en particulier, son âge, sa profession, son négoce; on s'informe particuliérement de sa religion. Après cet examen, on expose sur le tillac une plaque de cuivre longue d'un pied & large d'un demi-pied, où l'image de notre Seigneur en croix est gravée, & on oblige un chacun à marcher sur cette image la tête découverte & un pied nud. Enfin, on fait la lecture d'un long écriteau qui contient de grandes invectives contre la religion chrêtienne, & un abrégé des édits par lesquels elle a été proscrite du Japon.*

Voilà ce que le pere Fontaney tenoit de la bouche d'un Chinois, qui depuis peu étoit revenu du Japon, & *qui*, ajoute-t-il, *se disposoit à embrasser notre sainte religion; & il auroit déja exécuté ce dessein, si l'envie de faire un second voyage au Japon ne l'eût arrêté.*

Je ne ferai aucune réflexion sur la maniere singuliere dont ces cathécumenes se préparoient à embrasser le christianisme; mais je crois qu'on conviendra facilement que ce Chinois devoit être instruit si les Hollandois se soumettoient au *Jésumi* ou non; & que si cela avoit eu lieu, il n'auroit pas manqué de le dire au jésuite Fontaney, qui à son tour, ne l'auroit pas laissé ignorer à l'Europe.

Les reproches faits aux Hollandois sur leur conduite au Japon, relativement à la religion chrétienne, ne sont donc fondés que sur le roman de Tavernier, sur l'imagination fertile de Gemelli Car-

reri, & ſur une exclamation en latin du chirurgien Kemſer, qui extraordinairement touché de la conduite des Hollandois, à qui il faiſoit la barbe au Japon, s'écria avec douleur :

Quid non mortalia pectora cogis,
Auri ſacra fames ?

mais qui en même-tems rapporte que lui-même, pour de bonnes raiſons, avoit ſoin d'enivrer autant qu'il lui étoit poſſible, les commis japonois qui devoient viſiter ſes malles. Cela prouve clairement qu'il faiſoit la contrebande ; ce qui auroit pu lui coûter la vie, faire pour jamais bannir ſes compagnons du Japon, & priver pour toujours la compagnie de cette riche branche de ſon commerce.

Le ſeul reproche que l'on puiſſe faire avec quelque ombre de juſtice à la nation hollandoiſe, c'eſt qu'elle ſouffre que la compagnie des Indes orientales envoie tous les ans un certain nombre d'em-

ployés étrangers, la plupart Allemands ou autres, à ſon comptoir au Japon, qui pendant un an y ſont privés de l'exercice public de leur religion ; car on leur permet d'avoir dans leurs maiſons des bibles & des livres de prieres. Sans rechercher des exemples d'une pareille conduite chez d'autres nations chrétiennes, je conviens qu'il vaudroit mieux qu'on pût conſerver ce commerce ſans être privé du culte public de la religion dans laquelle on eſt né, ainſi que les Portugais ont été obligés de le faire pendant deux ans à Deſima, & comme le font encore tous les ans au même lieu ſept ou huit employés de la compagnie hollandoiſe.

CINQUIEME QUESTION.

Y a-t-il eu des chrétiens d'Europe qu'on ait obligés au Japon à cracher & à marcher sur les images de Jesus-Christ & de la Vierge?

IL y en a eu six à la fois, dont voici l'histoire. L'an 1704, dans le tems que les vaisseaux hollandois étoient à Nangazaki pour le commerce, & qui par conséquent l'ancien & le nouveau chef du comptoir s'y trouvoient ensemble, le gouverneur les fit venir chez lui avec le premier commis du commerce, & leur dit qu'il y avoit trois mois que six étrangers venant de Manille, avoient été arrêtés aux isles de Zatzuma où ils avoient abordé dans une barque; que quoiqu'ils eussent expliqué plusieurs choses par des signes que l'on avoit plus ou moins compris; néanmoins comme on n'entendoit

pas leur langue ni eux celle du Japon, l'empereur avoit ordonné qu'on les transportât à Nangazaki pour y être examinés par le grand conseil de cette ville, avec l'assistance des Hollandois; que l'on craignoit qu'ils ne fussent des catholiques venus pour débarquer un prêtre; ce qui non-seulement rendroit ces six hommes malheureux, mais causeroit de grands troubles à la cour, & embarrasseroit sur-tout lui gouverneur, ainsi que son collegue (*a*).

Après quoi on leur fit voir d'abord la barque, qu'ils trouverent très-chétive & en fort mauvais état; ensuite on fit comparoître les six prisonniers, mais sans

(*a*) Depuis que les Portugais & les Hollandois ont obtenu Nangazaki pour lieu de commerce, cette ville s'est tellement aggrandie, qu'elle est devenue un gouvernement pour les seigneurs dont il y en a toujours trois pour gouverneurs, qui tour à tour résident pendant six mois à la cour de Jédo, tandis que les deux autres demeurent à Nangazaki.

chaines ni liens, & le gouverneur pria les Hollandois de les interroger ſur quelques points qu'il avoit fait mettre par écrit.

La premiere queſtion fut de quel pays ils étoient, & il ſe trouva que deux étoient Hollandois, un Flamand, deux Ecoſſois & un Anglois. La ſeconde, quelle religion ils profeſſoient ; à quoi un Ecoſſois qui ſe trouvoit le plus proche de l'endroit où les Hollandois étoient aſſis, répondit qu'il étoit proteſtant ; ſurquoi un des Hollandois ayant dit à demi voix, *Dieu en ſoit loué*, les cinq autres dirent auſſi qu'ils étoient réformés.

Les autres queſtions roulerent ſur l'endroit d'où ils étoient partis ; quel deſſein les avoient emmenés ; s'ils ſavoient en quel pays ils ſe trouvoient actuellement, & de quelle maniere ils s'y étoient rendus ? Ils répondirent qu'ils venoient de Manille ; que leur deſſein avoit été de ſe ſauver des mains des Eſpagnols qui les

maltraitoient; que pour cet effet ils s'étoient emparés de cette barque; mais qu'aucun d'eux n'étant pilote, que n'ayant qu'une petite bouſſole de la grandeur d'un écu de trois livres, dont par la violente agitation de la mer ils n'avoient pu faire aucun uſage, ils avoient été obligés de ſe laiſſer aller au gré de la mer : qu'ils avoient bien ſoupçonné que c'étoit au Japon qu'ils ſe trouvoient, mais qu'ils n'en avoient été aſſurés qu'à la vue du pavillon hollandois qu'ils avoient apperçu ſur la loge de la compagnie; que cinq d'eux avoient été pris par les Eſpagnols aux Indes occidentales, où ils ſervoient ſur des vaiſſeaux interlopes; mais le Flamand dit qu'il s'étoit enfui de Batavia pour y avoir bleſſé dangereuſement ſon caporal, s'en rapportant au reſte au journal qu'on leur avoit pris. Auſſi-tôt on produiſit un ſac dans lequel étoit ce journal, avec quelques livres catholiques, de vieilles hardes, une

hache, un couteau & d'autres bagatelles, suivant un inventaire exact fait à Zatzuma, & signé par le Flamand nommé Charles Van der Hagen, que les Japonois prenoient pour le capitaine; qu'ils soupçonnoient même quelquefois d'être prêtre, à cause qu'ils lui trouvoient plus d'esprit & de sagacité qu'aux autres. A la vue de ces livres, on leur fit demander pourquoi ils renioient leur religion, puisqu'il paroissoit par leurs livres qu'ils étoient catholiques? Ils répondirent que leur dessein ayant été d'aller à la Chine, ils avoient pris ces livres afin de se faire passer pour catholiques, en cas qu'ils fussent rencontrés par quelque vaisseau espagnol, portugais ou françois, & que c'étoit un stratagême dicté par la prudence; sur quoi le gouverneur demanda s'ils ne savoient pas que les catholiques romains, & tout ce qui regardoit leur religion, étoit proscrit du Japon; & si pour marquer leur mépris pour cette religion,

ils vouloient bien fouler aux pieds les livres qu'on venoit de leur présenter? Ils répondirent à la premiere de ces questions, qu'à la vérité ils étoient instruits de cette défense, & qu'ils n'auroient point débarqué ces livres s'ils avoient su qu'ils fussent au Japon. Quant à la seconde question, qu'ils étoient prêts à fouler ces livres aux pieds, & ils le firent tous; mais le Flamand ne s'en acquitta pas de si bonne grace que les autres, ce qui n'échappa point à l'œil attentif des Japonois.

Ensuite le gouverneur ayant fait remarquer au conseil que ces gens-là avoient l'air d'une troupe de bandits, ordonna qu'ils fussent déshabillés, & que l'on examinât leurs dos pour voir s'ils ne portoient point quelques marques, ce qui fut exécuté; mais on n'apperçut rien. Tout sembloit fini, & les officiers hollandois alloient se retirer, lorsque le gouverneur s'avisa d'ordonner que l'on

fouillât les poches des prisonniers; & à la grande consternation du conseil japonois, on trouva dans celle de l'un des deux Hollandois un chapelet, avec une médaille au bout qui représentoit un saint. Cela mit de nouveau le conseil en alarme, & les Japonois firent de grands reproches à cet homme de ce qu'il n'avoit point dénoncé ce chapelet à l'examen; mais lui, sans se déconcerter, répondit froidement qu'il n'avoit pas cru qu'une pareille babiole valût la peine d'en parler, d'autant plus que ce n'étoit pas un chapelet, puisqu'il y manquoit beaucoup de grains; & pour son bonheur, il montra qu'il s'étoit servi de quelques-uns de ces grains pour en faire des boutons à sa camisolle, où effectivement il y en avoit trois ou quatre qui servoient à cet usage, ce qui adoucit beaucoup les Japonois.

Néanmoins le gouverneur, en congédiant les chefs hollandois, le pria

d'examiner le journal qui avoit été produit, & de lui faire rapport du contenu. De retour chez eux, ils trouverent qu'il avoit été dressé par Charles Van der Hagen, & qu'il contenoit un détail historique de sa vie & de ses voyages. Ils virent aussi qu'il étoit né & élevé dans la religion romaine dont il étoit grand zélateur, au point qu'il se vantoit d'avoir converti à Manille deux personnes *à la religion chrétienne*, dont l'un étoit le Hollandois du chapelet, & l'autre un Ecossois. On y trouva aussi le journal de leur voyage de Manille à Zatzuma, beaucoup de plaintes contre les Espagnols, que Van der Hagen avoit servi comme ingénieur, & enfin la relation de ce qui leur étoit arrivé depuis qu'ils étoient descendus au Japon. Une circonstance singuliere de ce détail étoit, qu'aussi-tôt qu'ils furent arrêtés par les Japonois, on bâtit pour eux une loge de bois, dans laquelle ils furent soigneu-

ſement gardés & qu'on brûla à leur départ ; & qu'à meſure qu'ils avancerent dans le pays, ils trouverent chaque ſoir une loge neuve, à laquelle on mettoit le feu lorſqu'ils la quittoient.

Les chefs hollandois, qui s'étoient apperçus que le gouverneur & le conſeil de Nangazaki deſiroient de traiter cette affaire avec autant de douceur qu'il ſeroit poſſible, déclarerent quelques jours après, dans une nouvelle aſſemblée, qu'ils ne croyoient pas qu'aucun des priſonniers fût prêtre ; mais que comme par l'aveu de Van der Hagen même, cet homme avoit déſerté de Batavia, ils le réclamoient pour être renvoyé à Batavia, afin d'y être puni, & le gouverneur leur promit d'écrire en cour ſur cet article. Le gouverneur prit enſuite la parole ; & après avoir fait un long récit des perſécutions que les catholiques avoient eſſuyées au Japon, & de leur conſtance à ſouffrir la mort plutôt que de com-

mettre un ſacrilege contre les objets de leur culte, il ajouta qu'il alloit bientôt ſe convaincre de la vérité; puis ayant fait apporter un tableau ovale peint ſur cuivre, repréſentant la Vierge Marie tenant l'enfant Jeſus, il fit entrer les priſonniers au conſeil, & leur ordonna, s'ils perſiſtoient à nier qu'ils fuſſent catholiques, de cracher avec mépris ſur les deux images repréſentées dans ce tableau, & de fouler enſuite le tableau aux pieds, & ajouta qu'après cela il les reconnoîtroit pour ne pas être catholiques romains. Tous les ſix firent ſans balancer ce qu'il exigeoit d'eux.

C'eſt la premiere fois, & autant que j'ai pu découvrir, la ſeule où les Hollandois ont vu ce tableau. Ce fut à cette occaſion qu'ils apprirent que c'étoit le même tableau dont on ſe ſervoit tous les ans à Nangazaki pour la cérémonie du *Jéſumi*.

Peu de tems avant le départ des vaiſ-

ſeaux, on reçut la réponſe de la cour de Jédo : elle portoit un ordre aux Hollandois d'embarquer ſur leurs vaiſſeaux les ſix priſonniers, & de les y garder enchaînés pendant tout le tems que les vaiſſeaux ſeroient à la vue des côtes du Japon; que puiſque Van der Hagen avoit déſerté, il ſeroit livré pour être puni à Batavia, ainſi qu'il méritoit. Mais la ſingularité de ſon aventure, & ce qu'on lui avoit fait ſouffrir en le tenant enchaîné pendant tout le voyage, fut cauſé qu'à ſon arrivée le gouverneur général des Indes hollandoiſes lui pardonna ſa déſertion, & le renvoya par les premiers vaiſſeaux en Europe.

J'ai abrégé ce récit autant qu'il m'a été poſſible; mais j'ai cependant penſé qu'il étoit néceſſaire de l'étendre un peu, afin de faire voir que ſi on vouloit inférer d'une action particuliere de quelques bandits, que cette même action dût être imputée à la nation entiere à

laquelle ils appartenoient, il résulteroit du fait qui vient d'être rapporté, que les Flamands, les Anglois, les Ecossois & les Hollandois qui veulent être reçus au Japon, crachent & marchent sur les images de Jesus-Christ & de la Vierge.

SIXIEME QUESTION.

Doit-on attribuer l'abolition du christianisme dans le Japon, à ce qui est arrivé à Ximabara?

KEMFER, après avoir fait le récit de ce qui s'étoit passé à Ximabara, ajoute : *Il est à la vérité certain que c'est par cette prompte soumission d'assister l'empereur à exécuter ses projets, relativement à l'abolition du christianisme dans ses états, que nous nous sommes maintenus nous-mêmes dans le pays, &c.*

Si Kemfer a voulu dire que parmi

cette troupe de Japonois révoltés & d'apostats, on a pu tuer quelques vrais chrétiens par les quatre cens vingt-cinq coups de canon, je suis de son avis, car je crois que cela est très-possible; de même que je pense qu'à la bataille de Lépante, plusieurs Grecs qui se trouvoient sur la flotte turque, quoique chrétiens fideles, ont péri par les boulets qu'on a tirés des vaisseaux du Pape, de l'Espagne, de Venise & de Malte, quoiqu'on ne trouve nulle part aucun reproche fait à ces nations à ce sujet.

Mais si Kemfer prétend que par cette *prompte soumission* le christianisme a été totalement extirpé du Japon, je ne suis plus de son sentiment; car, sans m'arrêter à ce qui est dit par le journal susmentionné, qu'après la déroute de l'armée des révoltés, près de Ximabara, un grand nomdre de personnes se sont sauvées par la fuite, ce qui est très-probable; & sans m'appuyer sur ce que

l'isthme d'Omura étant gardé par des troupes, & la mer par un vaisseau, il n'a pu passer aucun chrétien des autres isles du Japon pour aller au secours de cette armée, qui se trouvoit renfermée dans un coin de l'isle de Ximo, on n'a qu'à se rappeller les supplices dont les Hollandois qu'on avoit fait prisonniers dans le golfe de Nambu, furent les témoins cinq ans après, pendant leur voyage dans la partie orientale de la grande isle de Niphon; à quoi ils ajoutent encore, qu'à un des interrogatoires qu'ils subirent à Jédo, ils apperçurent trente-quatre Japonois, nés de parens chrétiens, qu'on avoit fait cruellement souffrir; & qu'à un autre examen, on leur fit voir un Européen prisonnier, âgé d'environ cinquante ans, magnifiquement vêtu, d'un air vénérable, mais fortement enchaîné, qui avoit découvert plus de six cens chrétiens à Miaco, par conséquent au centre de l'empire.

Toutes les relations du Japon portent que pendant la minorité de l'empereur Quane, après que les régens de l'empire eurent étouffé en 1651 le premier soulevement des seigneurs, la recherche des chrétiens diminua pendant quelque tems, au point qu'on commençoit à espérer qu'elle cesseroit enfin tout-à-fait ; ce qui prouve clairement la sage conduite d'un gouvernement prudent ; qui, cherchant à tenir la nation dans la crainte & le respect pendant la minorité, prenoit soin de ne pas exciter de nouveaux troubles en traitant les chrétiens avec trop de sévérité. Il est donc à croire qu'il y avoit encore des chrétiens, & qu'ils étoient même en assez grand nombre pour se faire craindre. C'est aussi par la même raison que les recherches dûrent recommencer avec plus de rigueur, lorsque le gouvernement eut repris toute sa vigueur à la majorité du prince.

Il

Il n'eſt donc pas ſurprenant que Wagenaàr diſe que les exécutions des chrétiens ſe renouvelloient preſque tous les jours dans l'année 1658 ; qu'Indyk rapporte (*a*) qu'en 1660 il vit conduire au

(*a*) Le tremblement de terre ceſſa avec le jour, lorſque toute la ville fut en mouvement pour voir vingt-cinq catholiques romains qui étant demeurés conſtans dans leur foi, malgré les tourmens horribles qu'on leur avoit fait ſubir, alloient être conduits hors de Nangazaki, pour mourir lentement, ſuſpendus par les pieds dans une foſſe, & avec des inciſions dans la tête. Ils avoient déja été expoſés pendant un jour & une nuit de cette maniere, lorſque deux d'entr'eux demanderent à être conduits devant les magiſtrats de la ville. Les juges s'étant rendus au lieu du ſupplice, apprirent que ces deux malheureux, ne pouvant plus ſupporter les tourmens qu'ils ſouffroient, étoient prêts à embraſſer la religion du Japon, & à renoncer au chriſtianiſme. Sur cette déclaration on les délia, & ils cracherent & marcherent ſur les images de Jéſus-Chriſt & de la Vierge, au grand ſcandale de leurs malheureux compagnons, qui refuſerent d'être dé-

ſupplice, les uns après les autres, quatre-vingt-dix-neuf chrétiens à Nangazaki,

---

livrés aux mêmes conditions, & qui s'écrierent douloureuſement, « qu'ils quitteroient bientôt ce » monde pervers pour monter au ciel, où ils ſe» roient affranchis de la barbarie des Japonois, » pour jouir d'un bonheur éternel ». Ces infortunés avoient déja été pendus ainſi ſept jours la tête en bas, lorſqu'on conduiſit de nouveau au lieu du ſupplice ſoixante-quatorze chrétiens qu'on avoit découverts, & qui étoient condamnés à être décapités. Ceux qui étoient ſuſpendus dans les foſſes leur crierent à haute voix : « Demeurez fermes » dans la religion chrétienne ! bientôt nous nous » reverrons dans le ciel » ! Les ſoixante-quatorze, parmi leſquels il y avoit non-ſeulement des femmes, mais même des enfans à la mamelle, furent tous décapités à la fois : leurs têtes furent expoſés ſur des pointes de fer, & leurs corps jettés dans une même foſſe. Indyk, qui avoit été témoin oculaire de cette terrible exécution, admira d'autant plus cette conſtance, que les Japonois ſuppliciés n'avoient qu'une légere connoiſſance de la religion chrétienne. *Journal d'Indyk, 30 décembre 1660.*

& que Van Zelderen atteste qu'il vit plus récemment encore à Cangoxuma, onze Japonois & trois prêtres portugais cloués sur des croix, qu'on brûloit tout vifs à petit feu.

Kemfer même dit qu'en 1692 il y avoit encore dans les prisons de Nangazaki cinquante chrétiens qu'on y avoit conduits du district de Bungo, à qui on donnoit, à cause de leur attachement à la religion chrétienne, le nom de *Bungojos*, c'est-à-dire, *canaille de Bungo*, & qui sans doute étoient condamnés à une prison perpétuelle. Tous ces faits semblent prouver que cinquante-quatre ans après la fatale déroute de Ximabara, il se trouvoit encore dans plusieurs endroits de l'empire un grand nombre de Japonois qui dans leur cœur suivoient la religion chrétienne, à laquelle ils avoient renoncé publiquement; que ceux qui se déclaroient nouveaux chrétiens, ou qu'on connoissoit

pour être prêtres, étoient condamnés sans miséricorde à la mort ; mais que les laïques qui se tenoient tranquilles étoient tolérés, quoique méprisés, & sous condition que ceux qui s'exposeroient par trop de zele, seroient renfermés dans des prisons pour la vie, ou du moins jusqu'à ce qu'ils renonçassent publiquement au christianisme.

Mais les troubles qui pendant plusieurs siécles ont agité l'empire du Japon ; la paix qui depuis cent cinquante ans fait fleurir cet empire au-delà de toute expression ; l'acharnement & la barbarie avec lesquels a commencé la persécution des chrétiens ; l'adoucissement, en comparaison des années précédentes, qui y a succédé ; les loix bizarres d'un pays dont le gouvernement est le seul de son espece ; toutes ces choses ont eu pour principe des causes plus puissantes que les mouvemens qu'ont pu se donner quelques étrangers qui

n'ont jamais eu de demeure fixe au Japon, & qui n'en ont fréquenté que quelques ports. Quoique les preuves me manquent, & que nous n'ayons que des connoiſſances imparfaites du Japon, je tâcherai cependant, en raſſemblant les faits qui nous en ſont parvenus, & en les comparant avec l'hiſtoire d'autres peuples mieux connus, de donner le tableau de ce qui s'eſt paſſé pendant deux ſiécles dans une partie du monde qui mérite de fixer l'attention des hiſtoriens, des géographes, des navigateurs & des politiques, mais ſur-tout des philoſophes. Cependant après avoir poſé, avec Racine, pour principe de tout ce que je vais dire,

Que tous ces grands revers que notre erreur commune
Croit nommer juſtement les jeux de la fortune,
Sont les jeux de celui qui, maître de nos cœurs,
A ſes deſſeins ſecrets fait ſervir nos fureurs;
Et de nos paſſions reglant la folle yvreſſe,
De ſes projets, par elle, accomplit la ſageſſe.

SEPTIEME QUESTION.

Essai sur l'Histoire du Japon depuis deux siécles.

PEUT-ÊTRE trouvera-t-on, après avoir rejetté les fables, les légendes, les romans & les calomnies, que ce qui est arrivé au Japon n'est qu'un événement naturel, de la même espece pour son origine & ses suites, que ceux dont l'histoire ancienne & moderne de l'Asie & de l'Europe nous fournissent tant d'exemples.

On verra, 1°. qu'en 1550, le christianisme étoit composé au Japon de différentes sectes qui ne se comprenoient pas les unes les autres, & qui probablement ne s'entendoient pas elles-mêmes, mais qui cependant vivoient en paix : ce qui étoit aussi l'état où se trouvoit Rome du tems d'Auguste.

2°. Qu'anciennement la souveraineté

arbitraire se trouvoit au Japon entre les mains du Daïri, qui réunissoit en sa personne la puissance spirituelle & temporelle de l'empire, ainsi qu'on a vu exercer cette double puissance par les califes, premiers successeurs de Mahomet en Arabie.

3°. Que cette dignité de Daïri, ainsi que celle de calife, ayant été arbitraire, ont produit dans notre douzieme siécle & à peu-près vers le même tems, des événemens semblables à Bagdad & à Miaco, c'est-à-dire, qu'un ou plusieurs princes efféminés, trop foibles pour se trouver eux-mêmes à la tête de leurs armées, ont vu les généraux à qui ils en avoient confié le commandement, conserver pour eux-mêmes la puissance militaire dont ils avoient sçu se rendre maîtres, ainsi que cela étoit déja arrivé dans le huitieme siécle en France aux maires du palais : avec cette différence néanmoins que ceux-ci ont osé détrô-

ner leurs maîtres indolens & ſenſuels ; tandis que les généraux Arabes & Japonois, craignant ſans doute davantage le jugement de la nation, ſe ſont contentés de s'emparer du gouvernement temporel, & ont laiſſé aux califes & aux Daïris le réglement des prieres, la nomination aux dignités eccléſiaſtiques, & le ſoin d'entretenir un grand nombre de femmes & d'eſclaves dans des palais magnifiques.

4°. Qu'une pareille révolution n'a pu ſe faire ſans le ſecours des autres ſeigneurs, à qui, parconſéquent on a été obligé de céder une partie du royaume avec une eſpece d'indépendance : ce qui a établi, ou du moins a introduit de nouveau les grands fiefs de l'Europe, les différentes dynaſties des Arabes en Afrique, en Aſie & en Eſpagne, & la multitude des petits royaumes & des principautés du Japon ; ſans qu'en Orient & en Occident, ces généraux & leurs ſucceſſeurs

qui avoient hérité de leur puiſſance, ſe fuſſent jamais écartés de la ferme quoique ſecrete réſolution qu'il avoient priſe, de ſoumettre de nouveau ſous leur domination les autres ſeigneurs moins puiſſans qu'eux, auſſi-tôt qu'ils en trouveroient l'occaſion favorable.

5°. Que l'empire du Japon ſe trouvoit dans cette ſituation lorſqu'on commença à y prêcher la religion chrétienne, dont pluſieurs circonſtances favoriſerent les progrès, & qui ſe trouva bientôt floriſſante dans cet empire.

Car la fermentation des eſprits pour faire paſſer la ſouveraineté entre les mains d'un empereur laïque, étoit alors à ſon plus haut degré; & ceux qui deſiroient cet événement, indifférens ſur la religion, ne ſongeoient qu'aux meſures politiques qu'il falloit prendre pour maintenir la diviſion parmi les petits rois, afin de les ſoumettre les uns après les autres : à quoi la diffé-

rence de religion pouvoit beaucoup contribuer, en fomentant les troubles. Ceux qui ne dépendoient pas encore entiérement de la cour de Jédo, mais qui prévoyoient le danger dont ils étoient menacés, se tenoient sur la défensive autant qu'il dépendoit d'eux; ce qui demandoit de l'argent. Et comme les profits des Portugais qui fréquentoient les ports du Japon étoient immenses, il est facile de comprendre que les négocians Japonois ne trouvoient pas un moindre avantage à transporter dans l'intérieur de l'empire les productions de l'Europe & des Indes, qu'ils achetoient des Portugais.

Tous les princes qui avoient une ville maritime dans l'isle de Ximo, où se trouvoient les meilleurs ports que fréquentoient les Portugais, mirent tout en usage pour attirer & conserver ce riche commerce dans leurs états.

Un peuple moins éclairé même que

les Japonois, se seroit bientôt apperçu de la déférence que les Portugais avoient pour leurs prêtres : car dans ce tems, le caractere de la nation Portugaise aux Indes étoit un composé bizarre de courage, d'atrocité & de superstition ; hardis dans les entreprises, adroits dans les moyens, fermes dans l'exécution, habiles dans la navigation, ils étoient en même tems méchans, cruels, superstitieux, & par conséquent portés aux bonnes œuvres, dont la propagation de la foi étoit regardée comme la plus méritoire, ce qui rendoit l'état de missionnaire si respectable.

Les Japonois accorderent donc à saint François Xavier & à ses successeurs la permission de prêcher dans les villes maritimes & dans les campagnes voisines ; & ces missionnaires engagerent facilement, par des lettres touchantes & pleines de piété, les capitaines & les négocians Portugais à se rendre avec leurs vaisseaux & leurs denrées dans les ports

des ſeigneurs Japonois, qui favoriſoient le plus le chriſtianiſme.

Aux avantages que les princes japonois & les négocians portugais retiroient de ce commerce, ſe joignit un appas pour le peuple. La pauvreté eſt regardée au Japon comme une punition du ciel; les nouveaux prêtres enſeignoient qu'elle eſt une vertu, dont ils donnoient eux-mêmes l'exemple, tandis que leurs généreuſes mains ſecouroient & nourriſſoient par-tout les malheureux. Cette bienfaiſance ne leur étoit pas bien difficile; car les jéſuites avoient trouvé au commencement de l'inſtitution de leur ſociété, ſaint François Xavier, un des hommes les plus courageux & les plus vertueux qui aient jamais honoré l'égliſe romaine, & qui avoit ſu mériter le reſpect & l'admiration de ſes contemporains, de maniere que pluſieurs riches Portugais, touchés par ſes exhortations, prirent eux-mêmes

l'habit de l'ordre à qui ils donnerent tout leurs biens, ou facrifierent du moins une partie de leur fortune pour fervir à la propagation de la foi.

Une nouvelle doctrine qui s'annonçoit par les bienfaits & par la douceur; qui ne parloit que de l'amour du prochain & de la patience dans l'adverfité; qui étoit annoncée par des perfonnes vertueufes & d'une conduite irréprochable, dans un pays ou régnoit déja la plus grande tolérance; une pareille doctrine, dis-je, devoit faire de rapides progrès : d'autant plus que s'il y avoit quelques articles de foi qui paruffent incompréhenfibles aux Japonois, il y avoit auffi des vérités fondamentales de la religion romaine qui ne leur étoient point du tout nouvelles. Car fi la réfurrection des corps leur étoit inconnue, ils croyoient cependant l'immortalité de l'ame, mais en fuppofant qu'elle paffoit d'un corps dans un

autre, ainsi qu'ils les firent comprendre dans le premier entretien public entre l'évêque japonois Fucarandono & saint François Xavier. Le purgatoire ne devoit pas non plus être difficile à admettre pour un peuple qui regardoit la transmigration de l'ame dans plusieurs corps comme une purification lente de cette ame. La vénération pour les personnes mortes en odeur de sainteté, étoit la même dans les deux religions, & la hiérarchie de l'église ne faisoit que changer les noms. Le Daïri jouissoit de la même suprématie que l'on attribue au pape. Il y avoit au Japon un haut & bas clergé, des moines, des religieuses, des couvens, des pélerinages; mais avec cette différence que les prêtres japonois étoient riches, inhumains & orgueilleux; au lieu que les nouveaux missionnaires se montroient pauvres pour eux-mêmes, bienfaisans pour les autres & les plus humbles des hommes.

Ce fut dans cette situation que saint François Xavier laissa les affaires au Japon ; de sorte que le christianisme y fit tous les jours de nouveaux progrès, au point que deux rois embrasserent la religion chrétienne ; mais à peine ces princes furent-ils batisés, que les jésuites leur ayant inspiré leur zele, on les vit renverser les temples japonois & chasser les bonzes, dont on distribua les biens & les revenus aux jésuites, tant pour leur entretien particulier que pour bâtir des maisons pour eux-mêmes, & des écoles pour élever & instruire la jeunesse japonoise. Depuis ce moment il y eut deux partis dans l'empire, dont l'un cherchoit à conserver l'ancienne religion & les temples, tandis que l'autre ne parloit que de détruire les temples des idoles, & d'élever la croix triomphante sur leurs ruines.

Ce fut aussi dans ce même tems que Nobunanga commençoit à soumettre

tous les princes japonois ſous ſa puiſſance, ce qui fut exécuté après ſa mort par ſon ſuceſſeur Tayco-Sama. Ces deux habiles politiques, dont le but étoit de ſe rendre maître de tout l'empire, parurent favoriſer les deux partis juſqu'à ce qu'ils eurent tout ſoumis; ce qui avoit tellement favoriſé le chriſtianiſme que Tayco-Sama, dont le nouvel empire avoit beſoin de tranquillité, commença à craindre les efforts d'une multitude de dix-huit cens milles hommes, à qui l'on inculquoit pour premier principe l'intolérance, & qui avoient déja commencé à éprouver & à reconnoître leur force, ainſi que cela eſt ordinaire dans les guerres civiles. Cependant comme il n'avoit aucune raiſon particuliere pour haïr les nouveaux chrétiens, il ſe contenta de bannir les apôtres d'une ſi dangereuſe doctrine. Et pour empêcher les chefs des chrétiens japonois, qu'il ſavoit être auſſi turbulens que le

reſte de la nation, de troubler la paix de l'empire, il fomenta une guerre en Corée, & choiſit les principaux des nouveaux convertis pour généraux de l'armée, qu'il y fit tranſporter ſur ſa flotte. Il étoit bien aſſuré que cette flotte étant à ſes ordres, ni les généraux, ni les chrétiens qu'ils prenoient avec eux, ni les prêtres catholiques qui les accompagnoient pour leur ſervir de chapelains, ne pourroient rentrer au Japon ſans ſon conſentement. Mais Tayco-Sama étant mort après une courte maladie, les généraux ſe rendirent bientôt maîtres de la flotte & retournerent chez eux, ſans doute avec l'intention de profiter des troubles qu'alloit cauſer une minorité, pour chercher à s'agrandir.

Cela ne leur fut même pas difficile; car les tuteurs du fils infortuné de Tayco-Sama, s'étant diviſés entr'eux, on vit arriver au Japon ce qui peu de tems auparavant étoit arrivé en France,

après la mort de Henri II : chacun chercha à attirer dans ſon parti le plus de monde qu'il lui étoit poſſible, & cela par des moyens que dictoit la ſeule néceſſité & non le choix ; de ſorte que lorſque Ongoſchio, plus habile ou plus heureux que les autres, fut parvenu à ranger de ſon côté la plus grande partie de ceux qui ſuivoient encore la religion de leurs peres, les autres tuteurs reçurent à bras ouverts les chrétiens qui ne laiſſoient pas d'être redoutables par leur nombre. Mais la premiere guerre ayant été fatale aux chrétiens du Japon, ils y reſterent quelque tems dans le même état où ſe trouverent les réformés en France juſqu'à la nuit de la Saint Barthelemi, c'eſt-à-dire, un parti haï, craint, mépriſé, & qu'on avoit réſolu d'anéantir auſſi-tôt que les circonſtances le permettroient, mais qu'en attendant on cherchoit à tromper.

Les chrétiens étant inſtruits de ces

projets, dont ils prévoyoient les ſuites cruelles, il étoit naturel qu'ils ſe rangeaſſent du côté de Fide-Jori, auſſi-tôt que la guerre ſe fut déclarée entre lui & Tayco-Sama. Des cinq généraux qui commandoient ſous le jeune empereur, deux profeſſoient ouvertement la religion chrétienne; & l'on vit, dit Charlevoix (*a*), dans cette guerre, *les enſeignes ornées des ſacrés noms de Jeſus & de Marie, & du grand protecteur d'Eſpagne*, mêlées parmi les enſeignes des adorateurs de Xaca & d'Amida. Il eſt certain que ſi Fide-Jori avoit été vainqueur, non-ſeulement la politique, mais la néceſſité même auroit forcé ce jeune prince à embraſſer le chriſtianiſme; car les chrétiens qui l'auroient ainſi placé ſur le trône, les armes à la main, ne lui auroient pas laiſſé un autre choix: la religion romaine ſeroit donc devenue

(*a*) Charlevoix, L. 14, c. 3.

peu-à-peu, ou par la force ouverte, la religion dominante du Japon.

Voilà ce qui, après la ſanglante journée d'Ozacca, attira ſur les malheureux chrétiens toutes les calamités qui peuvent rendre une nation malheureuſe: la haine implacable, ordinaire dans toutes les guerres civiles; la fureur des prêtres qui avoient vu expoſé aux plus grands dangers leurs temples, leurs biens, leur autorité & leur perſonne même; & ſurtout la colere du vainqueur, long-tems contenue, & par cela même plus terrible encore: delà, cette horrible perſécution, qui au commencement ne faiſoit jamais grace, parce què chacun s'imaginoit qu'il ne faiſoit ſouffrir aux autres que ce qu'on lui auroit fait ſouffrir s'il eût été vaincu, ou ce qu'il avoit encore à craindre pour l'avenir, ſi les fauteurs de cette religion devenoient un jour les maîtres.

Mais à cette cauſe générale d'une

cruauté inouie se joignit une raison particuliere, qui d'ùn côté a rendu la confstance & la fermeté dans les tourmens aussi soutenues qu'admirables, & de l'autre l'obstination & la barbarie aussi terribles qu'incroyables.

Nous avons déja remarqué que le dogme de la métempsycose étoit un des principaux points de la religion des Japonois. Cette doctrine que Brama avoit enseignée dans l'Inde, avoit été portée par Xaca en Orient, & par Odin dans le Nord; & personne n'ignore que de tous les principes de religion répandus parmi les hommes, il n'y en a jamais eu aucun qui ait inspiré une plus grande indifférence pour la mort, principalement dans des contrées où l'intempérie du climat accoutume les hommes, pour ainsi-dire, dès le berceau, à toutes les peines & à toutes les fatigues de la vie. Voilà ce qui avoit rendu la mort si peu redoutable aux peuples du Nord :

Inde ruendi
In ferrum mens prona viris, animæque capaces
Mortis, & ignavum rediture parcere vitæ.

De-là ces horribles perſécutions employées par Charlemagne pour forcer ces nations à embraſſer le chriſtianiſme. C'eſt auſſi par la même cauſe, quoique par des raiſons différentes, qu'on a employé au Japon des cruautés juſqu'alors inconnues, par leſquelles on eſt parvenu avec beaucoup de peine à y abolir, du moins en apparence, la religion chrétienne.

Car, quoique le Japon ſe trouve ſitué bien plus au ſud que la Cherſoneſe Cimbrique & que les pays au delà de l'Elbe, le climat n'eſt cependant pas moins rude dans ces iſles, entourées de toutes parts par des mers orageuſes. Expoſés d'ailleurs pendant l'été à des chaleurs brûlantes & à un froid exceſſif pendant l'hiver ; environnés de volcans & ſans-ceſſe ſecoués par des

tremblemens de terre; inquiétés par le débordement continuel des rivieres, & menacés par des infections périodiques de l'air, les habitans du Japon se familiarisent, pour ainsi-dire, en ouvrant les yeux, avec toutes les images de la mort. Le lecteur qui sait l'impression que font sur nos organes le climat & les exemples journaliers, ne sera pas étonné qu'un pays tel que le Japon produise des hommes fermes & impassibles : aussi le suïcide y est-il beaucoup plus commun, pour la moindre cause, que chez tout autre peuple connu.

De-là cet usage de se donner la mort en public pour servir de spectacle à ses concitoyens, ainsi que les Grecs le virent souvent avec horreur chez les Brachmanes de l'Inde; de-là ces morts recherchés dans le Nord, du tems que les éloges des druides & des bardes étoient la seule récompense;

For youths that dy'd to be by poets sung.

exemples qu'on n'a que trop ſuivis au Japon, où cette démence étoit conſacrée & fondée ſur la principale & la plus noble des vertus humaines, la reconnoiſſance. Auſſi lorſque les ſeigneurs font bâtir des palais ou des châteaux, il s'éleve ſouvent parmi leurs domeſtiques des conteſtations pour obtenir la préférence de ſe faire enterrer tout vifs ſous les fondemens; ce qu'on croit devoir beaucoup contribuer au bonheur du maître qui doit habiter le bâtiment. Il eſt encore d'uſage à la mort d'un prince que dix ou vingt des principaux officiers de ſa maiſon s'ouvrent le ventre en public, pour donner une preuve de leur fidele attachement à leur bienfaiteur.

Telle étoit la maniere de penſer des Japonois, lorſque les préceptes du chriſtianiſme les tirerent de l'incertitude où ils ſe trouvoient ſur la deſtination de l'ame, & leur inſpirerent la

ferme

ferme confiance d'une éternité bienheureuse, s'ils demeuroient attachés à la doctrine de Jésus-Christ crucifié. Comme les premiers chrétiens furent condamnés à mourir sur la croix, on conserva quelque tems ce genre de supplice, qui se faisoit presque de la même maniere au Japon qu'on l'avoit exécuté autrefois en Judée; de sorte que lorsque les chrétiens attachés à la croix voyoient préparer la lance avec laquelle on devoit leur percer le sein gauche, ils entonnoient des cantiques de graces pour remercier le ciel de ce qu'ils alloient recevoir la mort de la même maniere que l'avoit reçue leur divin législateur & leur bon maître.

Cette résignation chrétienne parut un outrage insuportable au gouvernement d'un pays, où, par une convention tacite, mais générale, on regarde la mort comme une chose de peu de conséquence. Pour empêcher cette pré-

tendue foiblesse, on chercha à rendre la séparation de l'ame du corps aussi douloureuse & (ce qui étoit plus sensible encore pour les Japonois) aussi honteuse qu'il étoit possible, par les tourmens les plus longs & les plus horribles, & par les plus abominables prostitutions. Mais comme ces moyens ne suffirent pas encore, on promulgua enfin la loi qui défendoit aux chrétiens de mourir martyrs.

Cela doit d'abord paroître un paradoxe, mais n'est cependant pas moins vrai. Le chrétien qui refusoit d'apostasier, étoit exposé à des tourmens qu'on augmentoit par degrés, en présence de chirurgiens, qui étoient chargés d'avertir lorsque le patient pourroit succomber sous la douleur. Alors on portoit cet infortuné dans un bon lit, où on lui donnoit tout ce qui pouvoit le rappeller à la vie, en le soignant avec la plus grande attention, & en l'exhor-

tant ſans ceſſe avec ironie à ne point abréger ſa vie, s'il vouloit mourir martyr de la foi. Lorſque les inſpecteurs aſſuroient que le patient ſe trouvoit en état de ſouffrir de nouveaux tourmens, les boureaux recommençoient leurs cruautés. Auſſi nos journaux rapportent-ils (car on commettoit ces abominables barbaries en public) que d'une troupe de plus de trois cens perſonnes de tout âge & de tout ſexe, un ſeul jeune homme mourut avec conſtance entre les mains du boureau, après trois ſemaines de ſouffrances, & déja à moitié pourri ; tous les autres abjurerent la religion chrétienne.

Comment eſt-il poſſible, dira-t-on, qu'après une pareille perſécution il ſoit reſté un ſeul catholique romain au Japon ? Comment ſe peut-il qu'il s'en ſoit trouvé pluſieurs, cinquante ans après la journée de Ximabara, & qu'il y en ait peut-être encore un grand nombre

aujourd'hui, ſur-tout ſi l'on joint aux raiſons précédentes, que deux ou trois ans après les derniers efforts des chrétiens qui avoient déja apoſtaſiés, & qui s'ètoient joints aux révoltés d'Arima, la cour de Jédo avoit pris la réſolution de fermer pour jamais l'empire aux étrangers, & de défendre la ſortie des habitans, ſous peine de la mort, afin de rendre impoſſible, à ce qu'il paroît, la prédication & le culte de cette religion? Voilà ce que je tâcherai d'examiner en ſuivant le regles preſcrites par Antoine dans Cicéron : *In rebus magnis memoriaque dignis, concilia primum, deinde acta, poſtea eventus exſpectantur.*

On a déja vu que lorſque les chrétiens arriverent pour la premiere fois au Japon, la forme du gouvernement de cet empire reſſembloit beaucoup au gouvernement féodal des Goths, qui s'eſt conſervé pendant long-tems dans pluſieurs contrées de l'Europe;

aussi les suites de cette espece de gouvernement ont-elles été les mêmes au Japon que dans notre hémisphere. Les efforts continuels des seigneurs féodaux pour se maintenir contre la force prépondérante, joints à leurs divisions particulieres qu'on décidoit tous les jours par les armes, mirent l'état militaire en grand honneur. Tous ceux qui étoient en état de porter les armes se faisoient soldats, ce qui fit négliger la culture des terres; & malgré la libéralité de la nature & les riches productions du sol, la famine n'étoit pas rare dans ces pays. D'ailleurs, l'usage commun en Europe, sous cet espece de gouvernement, d'aller offrir sa personne & ses services aux princes voisins ou étrangers, lorsqu'on ne se croyoit pas assez récompensé dans son propre pays, étoit aussi établi au Japon; car ces insulaires, qu'on regardoit dans tout l'Orient & en Asie comme les plus braves des hommes, trou-

voient par-tout du ſervice, ainſi que nous l'apprennent les premiers voyageurs portugais, & comme ils l'éprouverent dans la ſuite eux-mêmes, ainſi que les Hollandois, en pluſieurs occaſions, à leur grand détriment. Ces guerriers japonois, qui lorſqu'ils échappoient aux dangers, revenoient dans leur patrie avec de grands tréſors, & plus exprimentés & plus audacieux que jamais, étoient reçus à bras ouverts dans quelque cour turbulente, ou bien cherchoient à ſe former pour eux-mêmes une puiſſance & un grand nom, en fomentant de nouveaux troubles (*a*).

(*a*) Ces iſles ont une grande abondance de riz & de chair, & en quelques lieux il y a du bled, & ce nonobſtant tout cela, & pluſieurs fruits & herbages, & autres choſes qu'on y mange ordinairement, elles ne ſont ſi bien fournies ni avitaillées que les autres iſles voiſines, & ne procede point ce défaut de la qualité du terroir (car il eſt bon & fertile), mais de la négli-

Il est facile de soumettre un pareil

---

gence des Japonois, qui s'adonnent peu à semer & cultiver, étant plus affectionnés à la guerre qu'à l'agriculture ; à cause de quoi ils ont quelquefois faute de vivres, comme ils confessent eux-mêmes & tous ceux qui y ont été.

Les originaires de ce pays sont tous enclins naturellement à dérober & à combattre, & se font ordinairement la guerre entr'eux, emportant toujours le meilleur butin celui qui a plus de force & de pouvoir, lequel toutefois n'en jouit guere en sûreté, d'autant qu'il rencontre le plus souvent forme à son pied (comme l'on dit), & tel qui l'assaut & lui dérobe la victoire quand il y pense le moins ; vengeant ainsi les injures les uns des autres de leur plein gré, & sans autre occasion. Pour cette cause est toujours entr'eux une perpétuelle guerre civile, & semble que cela advienne par l'influence de l'air & le climat du pays ; au moyen de quoi, & pour le continuel exercice qu'ils font aux armes, & à piller, ils ont été dit martiaux & belliqueux, & se sont rendus redoutables à tous les peuples circonvoisins. *Voyage de Martin Ignace, gardien de l'ordre de saint François, fait autour du monde, en l'année 1584.*

peuple : aussi-tôt qu'on peut faire prendre les armes à la moitié de la nation contre l'autre moitié, le sort de l'empire peut être décidé en un seul jour, du moins pour quelque temps ; & c'est ce qui étoit arrivé au Japon par la journée d'Ozacca, ainsi que les batailles d'Actium & de Bosworth avoient décidé en Europe du destin de Rome & de l'Angleterre. Mais pour maintenir en paix un peuple turbulent & audacieux, pour réduire les grands sous la puissance d'une maison que la plupart avoient regardé peu de tems auparavant comme égale, ou même comme inférieure à la leur ; pour soumettre tous les différens états des citoyens de l'empire sous le joug du despotisme oriental le plus dur, & tout cela par le moyen des loix, avec l'approbation de la plus grande partie de la nation, & avec le consentement respectueux & silencieux de l'autre moitié, voilà sans doute un coup d'état qui pa-

roît au-dessus des forces humaines, & qui cependant a été exécuté au Japon par la cour impériale, après la révolte d'Arima & la journée de Ximabara, par quelques loix auxquelles cette révolte & la religion chrétienne ont probablement servi de prétexte.

Auguste, après s'être rendu maître de l'empire, comprit bien qu'il étoit de son intérêt de conserver le commandement des troupes; mais il savoit aussi par expérience que cette puissance devient quelquefois dangereuse pour celui-là même qui croit en être le maître, lorsque de grandes armées étant rassemblées, peuvent se former une idée de leur force & se trouvent commandées par des généraux qui jouissent de la confiance des troupes.

Son premier soin fut donc de déclarer avec une apparence de modération que l'empire étoit assez étendu, ce qui écarta toute guerre offensive. Cependant comme

on devoit garantir les frontieres des incurſions des barbares, on y employa les anciennes légions qu'on diſperſa par petites diviſions le long d'immenſes frontieres. Par ce moyen, on prévint les attroupemens dangereux, & l'on pouvoit ſe paſſer de généraux d'un grand mérite, puiſque l'art militaire ne devoit plus conſiſter à l'avenir qu'à empêcher des multitudes indiſciplinées de paſſer de grandes rivieres, & à défendre des forts imprenables contre des barbares abſolument ignorans dans l'art de la guerre.

Pendant les ſoixante ans qu'avoient duré les guerres civiles, tous les citoyens avoient été obligés de ſe faire ſoldats ; mais ſous Auguſte il ne fut permis d'embraſſer l'état militaire que pour la défenſe des frontieres, ou pour entrer dans les gardes de Céſar. D'ailleurs, il n'étoit pas néceſſaire alors de prendre le parti des armes pour vivre en Italie. Il

y avoit tant de terres en friche que le peuple devoit trouver de grands avantages à s'adonner à l'agriculture, qui, ainsi que la population, fut nécessairement le premier objet qui fixa l'attention d'Auguste lorsqu'il se vit tranquille possesseur de l'empire. En effet, il donna de sages loix pour favoriser & encourager le mariage & par conséquent la population, & il promulgua de bons réglemens pour ranimer l'agriculture.

Ces sages mesures qu'une prudente politique inspira au maître de Rome, furent dictées à la cour de Jédo, seize siécles après, par cette même politique. La loi qui défendoit l'entrée de l'empire aux étrangers en fixoit par conséquent les limites, & prévenoit toute guerre offensive : la garde des côtes, pour empêcher l'introduction des étrangers, fit passer les troupes du sein de l'empire dans plusieurs isles ; de sorte qu'il ne pouvoit s'en rassembler nulle part en

grand nombre, & il n'étoit pas difficile au commandant le moins expérimenté de défendre les côtes contre des Européens qui, pour y venir, devoient traverser cinq ou six mille lieues de mers inconnues. Nous n'avons pas à la vérité une connoissance assez exacte des loix du Japon, pour pouvoir les comparer à celles des Romains, relativement au mariage & à l'agriculture; mais nous pouvons nous appuyer sur le témoignage des voyageurs, qui tous assurent unanimement que sous le regne des successeurs d'Ongoschio, la population du Japon a toujours été si grande, que non-seulement les rues, mais les grands chemins même sont quelquefois remplis d'un peuple innombrable. Les progrès de l'agriculture n'y ont pas été moins considérables, puisqu'on y cultive jusqu'aux sommets des plus hautes montagnes; ce qui fait l'admiration des étrangers, dans un pays que nous avons vu réduit en 1584 à des famines journalieres.

Les ſages réglemens d'Auguſte rappellerent en Italie le ſiécle d'or, adoucirent les eſprits, cauſerent une révolution générale dans les mœurs, & firent renoncer les particuliers à toute entrepriſe téméraire & dangereuſe, pour goûter les douceurs & les plaiſirs qui ſont les fruits de la paix & de l'abondance. La même révolution eut auſſi lieu au Japon. On trouve dans les récits des ambaſſades de la compagnie hollandoiſe, qui traverſent tous les ans une grande partie de l'empire, une deſcription des temples magnifiques deſſervis par des prêtres fort riches, des belles maiſons de campagnes, des villes opulentes, & des divertiſſemens continuels du peuple, avec toutes les marques de l'abondance & de la joie.

Mais avant de parvenir à ce point de grandeur, la maiſon impériale d'Ongoſchio avoit dû vaincre pluſieurs obſtacles qu'Auguſte n'avoit pas rencontré. Les

chefs des grandes familles de Rome qui s'étoient distingués pendant les troubles, ne subsistoient plus après la journée d'Actium, Auguste seul leur avoit survécu; ce qui abolit d'abord toute égalité entre lui & le reste de la noblesse. Mais ce qui sur-tout consolida sa puissance, ce fut qu'après le rétablissement de la paix il permit aux principales maisons de rentrer dans la possession de leurs biens, lesquels, quoique dévastés pouvoient être facilement rétablis dans leur ancien état, si la tranquillité continuoit à régner dans l'empire ; & il est facile de concevoir qu'après la mort de tant de milliers d'hommes qui avoient péri, soit par les proscriptions ou dans les batailles par terre & par mer, les héritages devoient être considérables pour ceux qui avoient survécu à ces calamités, & qu'il fut aisé de les réclamer & de les obtenir aussi-tôt que la paix eût rendu aux loix civiles toute leur vigueur ; de sorte que les gens sensés

parmi les Romains les plus puissans, s'apperçurent facilement qu'il leur seroit bien plus facile de recouvrer leur ancienne opulence par la paix que par une guerre nouvelle; & ce fut sans doute cette raison qui engagea les premieres familles de Rome à se soumettre si paisiblement au joug d'Auguste. Voilà du moins ce qu'Horace a dit: *condit quisque diem collibus in suis*; ce que Paterculus exprime: *certa cuique rerum suarum possessio*, & ce que Tacite dépeint: *cunctos dulcedine otii pellexit.*

Mais la maison d'Ongoschio ne trouva pas les affaires dans des circonstances aussi favorables au Japon. Un seul jour avoit décidé à Ozacca du sort du beau-pere & du beau-fils; & quoique cette bataille eût coûté cent mille hommes à la nation, il se trouva peu de seigneurs parmi les morts, ou du moins le nombre de ceux qui restoient encore étoit fort considérable, puisque les

mémoires de Caron, écrits peu de tems après cet événement, parlent encore de cent quatre-vingt grands ſeigneurs qui portoient le titre de rois ou de princes (*a*); & ces princes, qui peu de tems auparavant jouiſſoient de la ſouveraineté, & qui ſe croyoient alors réduits au vaſſelage, n'avoient aucune des raiſons qui engagerent les Romains à ſe ſoumettre paiſiblement au joug. On trouve au contraire dans les mêmes mémoires de Caron, qu'il leur reſtoit des revenus immenſes, & par conſéquent les moyens néceſſaires pour fomenter de nouveaux troubles s'ils avoient pu ſe réunir. Voilà ce qui faiſoit craindre à

(*a*) On leur laiſſa les titres au Japon ainſi qu'à Rome (*Eadem Magiſtratuum vocabula. Tacitus*, *A.* 1.) & pour les mêmes raiſons. Le peuple n'approfondit jamais aſſez les choſes pour s'appercevoir des changemens qui arrivent, auſſi long-tems qu'on ne change point les dénominations.

la cour de Jédo d'en voir raſſemblé un certain nombre en armes, comme il paroît clairement par les ordres de la cour impériale, où il eſt dit : *que les ſeigneurs qui ſe trouvent les plus proches d'Arima diſſiperont cette révolte, ſans le ſecours des autres qui ne pourront ſe mêler de cette affaire que lorſque les premiers ſe trouveront dans le plus grand beſoin, & pas plutôt.* Voilà auſſi pourquoi on demanda aux Hollandois un vaiſſeau de guerre pour ſe rendre dans le golfe de Ximabara, d'où le canon pouvoit être entendu ſur toutes les côtes voiſines, afin d'avertir les ſeigneurs des différentes iſles, que la maiſon régnante étoit par ſes propres forces maîtreſſe par terre, tandis que par ſes alliés elle conſervoit toujours la ſouveraineté des mers qui ſéparent ces iſles.

Rien n'étoit plus naturel que cette crainte. Il ne s'étoit écqulé que vingt ans, depuis la journée d'Ozacca jusqu'à

cette révolte dans la partie méridionale du Ximo ; de ſorte qu'en raſſemblant une armée plus grande que celle qu'exigeoit les circonſtances, l'inquiétude de la cour impériale devoit augmenter en raiſon du nombre des troupes; d'autant plus qu'on devoit mettre ſous les armes des milliers de Japonois qui avoient combattu à Ozacca, & dont les peres, les freres ou les amis, ſe trouvoient dans l'armée des mutins ; dont aucun n'ignoroit que l'élévation de la maiſon régnante avoit été le fruit de leur ſang ou de celui de leurs aïeux, & qui, devenus plus hardis après une nouvelle victoire, trouveroient à leur tête des ſeigneurs qui n'avoient été ſoumis que depuis peu, & dont le cœur étoit encore aigri, ou par la honte de ſe voir dépouillés de leur puiſſance, ou par le mécontentement de ne pas recevoir la récompenſe qu'ils croyoient due à leurs ſervices : ſuites ordinaires des guerres

civiles, qui finissent par l'élévation & la puissance souveraine d'un seul.

Au milieu de toutes ces causes fondées de la méfiance que la cour devoit avoir des seigneurs, & que l'événement arrivé à Ximabara ne fit que fortifier davantage; la politique eut recours à la religion, au moyen de laquelle la cour parvint à s'attacher à tel point les prêtres & le peuple, que ces deux puissantes classes de la nation reçurent avec joie des loix qui ont soumis au joug de la maison régnante tous les seigneurs du Japon, dont on trouve peu d'exemples dans les annales du monde.

Les moyens employés pour cet effet par le gouvernement japonois, ne different cependant pas de ceux dont on se sert souvent en Europe dans de pareilles circonstances. A peine la révolte d'Arima fut-elle éteinte, qu'on publia par-tout des livres, dans les-

quels les cruautés qu'une guerre faite par des bandits rassemblés de toutes parts, sans chef & sans discipline, entraîne nécessairement avec elle, furent attribuées à trente-sept mille chrétiens (*a*). On fit aussi courir le bruit que le petit nombre de négocians portugais qui se trouvoient alors au Japon, étoient complices de cette révolte, & les principaux furent mis en prison. On reçut ensuite de Jédo avis qu'un vaisseau hollandois s'étoit emparé à la hauteur du cap de Bonne-Espérance d'un navire portugais, sur lequel on avoit trouvé le projet d'envoyer une flotte & une armée de Portugal pour se rendre maître du Japon. Enfin, arriva

(*a*) *Simabaraki* & *Simabaragasen*, sont deux relations de la guerre de Ximabara, de la rébellion des chrétiens à Arima, qui se retirerent au nombre de trente-sept mille dans une forteresse, du siége de Ximabara, & du grand massacre des assiégés, &c. &c.

la terrible nouvelle, qui parut incontestable, que les Hollandois avoient pris un autre vaisseau portugais, & avoient montré plusieurs lettres, par lesquelles on étoit évidemment convaincu que les chrétiens du Japon avoient, par le moyen des négocians portugais détenus en prison, conclu un traité avec le roi de Portugal & le gouverneur des isles Philippines : suivant ce traité, les Japonois fideles devoient être réduits en esclavage avec leurs femmes & leurs enfans par les chrétiens, les prêtres égorgés, & la religion du Japon pour jamais extirpée de la terre ; après quoi les revenus des prêtres japonois & les richesses de leurs temples seroient donnés aux missionnaires romains qui erroient dans l'empire, & qui devoient avoir pour chef un évêque. Cette derniere circonstance dut faire une impression d'autant plus grande sur les bonzes, qu'on avoit déja vu dans l'empire un évêque romain,

qui malheureusement avoit eu à sa suite un nombreux & riche cortége de domestiques, ce qui ne s'accordoit nullement avec la conduite des apôtres & de saint François Xavier.

Mais il est si évident, que toutes ces prétendues nouvelles n'étoient qu'une invention de la politique de la cour de Jédo, qu'on ne peut assez s'étonner que les Européens aient pu ajouter foi à de pareils contes : car, qui est-ce qui ignore que depuis l'année 1630 jusqu'à 1640, la cour de Portugal étoit dans une impuissance absolue d'exécuter de semblables projets, & se trouvoit dans un état plus foible & plus précaire qu'aucun autre royaume du monde ? Les Portugais eux-mêmes venoient d'être soumis par l'Espagne ; en Amérique, ils avoient perdu le Brésil ; en Afrique, la Côte d'Or ; en Asie, toutes leurs possessions leur avoient été enlevées les unes après les autres ; Goa même (sui-

vant don Garcias de Sylva,) étoit tous les jours en danger d'être pris par les Hollandois ; & le gouverneur des isles Philippines se trouvoit si peu en état de seconder de grandes entreprises au Japon, que dans ce même tems la compagnie hollandoise prit le reste des isles Moluques, malgré toutes les forces des isles Philippines.

Il est aussi très-probable que les seigneurs du Japon, qui dans ce tems étoient déja mieux instruits des affaires de l'Europe qu'on ne pourroit le croire (*a*) ; n'ignoroient pas plus l'absurdité des bruits qu'on faisoit courir, que les grands de Rome avoient ignoré les

---

(*a*) Trois seigneurs japonois eurent la curiosité d'aller voir, à leur passage par Fitatz, les Hollandois qu'on avoit fait prisonniers dans la baie de Nambu. *Comment êtes-vous venus* (fut une des questions qu'on leur fit) *au nord du Japon ? Est-ce par le Weigatz ou par le détroit de Lemaire ?*

raiſons pour leſquelles Auguſte avoit fait dire à un poëte,

Hinc movet Euphrates, illinc Germania bellum,
Vicinæ ruptis inter ſe legibus, urbes
Arma ferunt! ſævit tota Mars impius orbe!

Tandis que tout étoit en paix; & fit enſuite indiquer au peuple conſterné le remede à ce mal, par un autre poëte de la cour:

Quis Parthum paveat? Quis gelidum Scythen?
Quis, Germania quos horrida parturit.
Fetus, incolumi Cæſare?

Mais les ſeigneurs du Japon, ainſi que ceux de Rome, avoient déja appris à garder le ſilence; le haut clergé qui avoit vu ſes temples, ſa puiſſance & ſes richeſſes expoſés au plus grand péril, ſe moquoit ſans doute en ſecret de ces contes puérils, mais ſon intérêt exigeoit que le peuple y ajoutât foi; le bas clergé faiſoit entendre ſes clameurs ſur le danger de l'égliſe qui le nourriſſoit; le

peuple

peuple ſe trouvoit dans la plus grande crainte, la plus grande partie, comme il arrive ordinairement dans des cas ſemblables, pour une religion qu'il ne comprenoit pas, & pour une liberté qui lui étoit déja ravie. Dans cette fermentation des eſprits, on ne pouvoit regarder que comme très-ſage une loi qui défendoit l'entrée de l'empire aux étrangers, & on devoit ſans doute approuver la diſperſion des troupes le long des côtes, afin de les protéger contre la deſcente des armées qui devoient venir de Liſbonne & de Manille pour envahir le Japon, afin d'empêcher en même-tems les évêques & les prêtres chrétiens de ſe gliſſer dans l'empire.

Après ces meſures priſes contre les dangers du dehors, il falloit ſonger à employer les moyens convenables pour extirper pour à jamais du Japon les ennemis qui ſe trouvoient dans ſon ſein, c'eſt-à-dire, les chrétiens qu'on

redoutoit & qu'on abhorroit tant. Chacun espéroit que la prudence ordinaire de la cour trouveroit un moyen efficace pour y parvenir; lorsque le gouvernement pour satisfaire, comme il paroissoit, à ce vœu général de la nation, publia une loi qui portoit : *Que dans l'empire, les cinq maisons qui se trouveroient situées le plus proche les unes des autres, répondroient solidairement les unes pour les autres; & pour qu'elles eussent soin de l'observer plus exactement, il étoit dit, que si dans une des cinq maisons ainsi alliées, on trouvoit un seul chrétien, les familles des cinq maisons devroient toutes subir la mort, à cause du coupable qu'on auroit trouvé dans cette maison.*

Il paroît clairement que cette loi n'a pas été faite pour être exécutée contre les chrétiens; car il est certain qu'alors on n'auroit plus trouvé un seul chrétien au Japon, non pas une année, mais

même un mois après cet ordre rigoureux & précis, & nous avons déja vu qu'il y en avoit encore un grand nombre cinquante ans après; outre que l'exécution d'une pareille loi sur toute une nation ne seroit supportée par aucun peuple de la terre. Il faut donc croire que le législateur avoit eu un autre but, ce qui, je crois, ne sera pas difficile à prouver.

Dans ce tems là tous les seigneurs étoient déja obligés de laisser leur famille à Jédo pendant les six mois qu'il leur est permis d'aller visiter leurs terres & les principautés dont ils portent encore le nom, pour les gouverner avec l'aide d'un intendant que leur donne l'empereur (*a*); car ils doivent résider eux-mêmes à Jédo pendant les six autres mois de l'année. Comment

(*a*) Auguste donna de même aux commandans des provinces un adjoint, avec le titre de *Procurator Cæsaris.*

pouvoient-ils donc, abſens ou préſens, être un inſtant tranquilles; je ne dis pas ſur leur propre vie, parce que les Japonois ne l'eſtiment pas aſſez pour s'en inquiéter, ainſi que nous l'avons déja remarqué plus haut; mais ſur le ſort de leurs femmes & de leurs enfans, dès que la cour avoit conçu le moindre ſoupçon contr'eux, ſoit qu'ils fuſſent coupables ou non? Lorſque dans la maiſon du dernier citoyen, qui dans les capitales ſe trouve ſouvent à côté des plus magnifiques palais, il y avoit une ſeule perſonne qui ſe déclarât chrétien, la loi étoit préciſe, & les juges devoient prononcer *ſelon la loi:* maxime dont on ſe ſert toujours avec ſuccès pour préſenter au peuple dans les tems d'une ſtupide ſécurité, des meurtres ſanglans ſous la forme de la juſtice; c'eſt pourquoi la puiſſance arbitraire a toujours employé ce moyen lorſqu'elle a connu ſes intérêts; tandis que les deſpotes,

peu habiles ont voulu se servir de la force militaire sans prétexter la loi. Voilà ce qui a fait que Tibere & Henri VIII sont morts paisiblement dans leur lit, & que Caligula & Charles I ont eu une fin malheureuse (*a*).

(*a*) Tibere, qui fit mourir, sous prétexte de leze-majesté & avec les formes ordinaires de la justice, les descendans des patriciens qui avoient plié sous le joug d'Auguste, ne causa aucun mécontentement parmi le peuple romain, qui de son tems étoit, suivant le témoignage de Philon, dans l'état le plus florissant. Chaque citoyen se disoit : Ces personnes puissantes ont été punies suivant une loi faite pour notre bonheur commun, & c'est le sénat même qui a prononcé leur jugement selon la loi. Henri VIII, qui fit décapiter deux de ses femmes & les trois quarts de ses ministres, prit soin de les faire condamner par un acte du parlement; & les francs-tenanciers furent satisfaits, en disant : Ce sont nos seigneurs, ce sont nos représentans qui les ont trouvés coupables suivant la loi. Caligula, méprisant la loi, ordonnoit seulement à ses gardes d'assassiner les patriciens qui lui avoient déplu; aussi fut-il tué

Si l'on demande quel auroit été le sort de celui qui se seroit déclaré chrétien? Je répondrai qu'il pouvoit changer de religion, & obtenir sa grace de la cour impériale. L'empereur jouit du droit de pardonner, prérogative qui n'est pas non plus ignorée en Europe. *Hier fut ici pendue (dit Guy Patin, lettre 103, à Spon) devant la porte du fort l'évêque, une femme de trente ans, belle & grasse, pour avoir exposé de la fausse monnoie, & celui qui la faisoit a eu sa grace.*

A quoi il faut ajouter, qu'il n'y a point d'exemple qu'on ait mis cette loi en exécution pour la découverte de quelque chrétien. Les cruautés inouies n'étoient employées que contre ceux qui vouloient mourir martyrs; mais la

---

par un capitaine de cette garde, en donnant la consigne. Et la petite demande de dix shellings que Charles I fit à ses sujets sans un acte du parlement, conduisit ce prince malheureux sur l'échafaud.

loi qui défendoit, ſous peine de mort, d'être chrétien, étoit beaucoup moins cruelle que les loix portées en Europe contre les juifs & les *réformés*. Tous les récits que nous avons de l'inquiſition s'accordent unanimement à dire qu'un *relaps* n'a aucune grace à eſpérer de ce tribunal; & l'ordonnance de Charles-Quint, de l'année 1555, condamne à la mort tous les réformés des Pays-Bas, quand même ils embraſſeroient la religion catholique romaine, avec ce ſeul adouciſſement qu'alors ils ne ſeroient pas brûlés vifs, mais que les hommes ſeroient décapités, & les femmes enterrées vivantes : au lieu qu'au Japon on pouvoit eſpérer ſa grace en abjurant, même au milieu des tourmens, ainſi que le prouve ce qu'Indyk avoit vu & dont il a été parlé plus haut, quoique parmi ces martyrs il doive néceſſairement s'être trouvé des *relaps* qui avoient déja apoſtaſié aupa-

ravant, puisque la religion chrétienne étoit demeuré long-tems cachée au Japon. Comment se pourroit-il d'ailleurs, en cas qu'on eût exécuté la loi des *cinq maisons*, qu'Indyk n'eût rien marqué des terribles supplices de tant de familles que la découverte d'un si grand nombre de chrétiens auroit dû occasionner.

Les mémoires sur le Japon que j'ai consultés, portent tous qu'on n'y faisoit jamais la moindre grace à celui qu'on soupçonnoit coupable d'un crime d'état, ni même à personne de sa famille; & suivant ce que je puis conjecturer, par le peu de notions qui me sont parvenues, l'effet de cette loi tomboit principalement sur les seigneurs de cet empire; car le prince d'Arima reçut ordre de mourir, parce qu'il y avoit eu une révolte dans son pays, quoiqu'il eût sans doute fait tout ce qui dépendoit de lui pour la calmer, & qu'elle

eût même été originairement entreprise contre sa personne. On voit par le journal de Firando, que peu de tems après on trouva dans le palais de l'empereur plusieurs seigneurs chrétiens, qui ne voulurent se rendre qu'après avoir tué un grand nombre de ceux qui cherchoient à se saisir d'eux; ce qui ne fit rien conjecturer de favorable aux Hollandois pour les Portugais, dont les chefs se trouvoient depuis long-tems en prison.

Il n'est sans doute pas nécessaire d'avoir une grande connoissance du monde pour décider s'il est probable qu'après une longue persécution, il y ait encore eu à Jédo, c'est-à-dire, dans une cour voluptueuse & arbitraire, des courtisans dans le palais impérial qui fussent chrétiens; ou si cet événement ne doit pas être regardé plutôt comme un meurtre semblable à celui que Christiern fit exécuter à Stockholm? Avec cette

différence cependant que les ſeigneurs japonois ayant été avertis du prétexte dont on vouloit ſe ſervir pour les perdre, & ſe trouvant munis de leurs armes, ainſi que cela eſt ordinaire à cette nation, ont préféré de mourir en combattant, pour rendre la tranſmigration de leur ame plus honorable.

Il eſt plus ſingulier encore que la cour de Jédo ait pris tant de ſoin à divulguer la crainte où l'on étoit de la prétendue alliance avec la cour de Portugal, que les Hollandois même qui ſe trouvoient alors à Firando, crurent que le meurtre des ſeigneurs dans le palais pouvoit avoir des ſuites funeſtes pour les priſonniers portugais. Faut-il donc s'étonner que le conte de la prétendue crainte qu'avoit l'empereur du Japon d'une invaſion de la part du roi d'Eſpagne, ait été regardée dans tout l'Orient comme une vérité démontrée, ainſi que nous l'apprend l'auteur de

l'hiſtoire de la conquête de la Chine par les Tartares (*a*) : car les Hollandois du moins ne devoient pas ignorer, à ce qu'il paroît, que le Portugal ne pouvoit pas alors mettre un ſeul vaiſſeau en mer contre la compagnie hollandoiſe.

Ce qui, à mon avis, paroît donner quelque certitude à cette ſuppoſition, c'eſt qu'après cette loi il falloit néceſſairement s'attendre, ou que la religion à laquelle on venoit de ſacrifier tant

(*a*) L'empereur du Japon appréhende tellement les rois étrangers, ceux même qui ſont éloignés de lui de cinq mille lieues, & ſur-tout le roi d'Eſpagne, qu'il en a des ſonges & des viſions, lors même qu'il eſt le plus éveillé. C'eſt ſur ces ridicules ombrages qu'il s'eſt mis dans l'eſprit que tous ceux qui alloient annoncer la religion dans les états, n'étoient que des eſpions du roi d'Eſpagne. Et c'eſt la ſeule raiſon qu'il a eue de chaſſer tous les chrétiens de ſes terres, ou qui y étoient retournés pour continuer l'entrepriſe commencée. Ch. 24.

d'innocentes victimes, étoit tout-à-fait détruite, ou qu'on eût ensuite promulgué contr'elle des loix plus rigoureuses encore, s'il étoit possible ; tandis qu'après le massacre du palais, on donna une loi beaucoup plus douce, qui ne portoit point peine de mort contre les chrétiens qui se tiendroient tranquilles ; mais qui ordonnoit seulement que tous les Japonois attesteroient par écrit & donneroient caution qu'eux-mêmes ni aucune personne de leur maison n'étoient chrétiens. Ce qui après les persécutions & les précédentes loix ne signifie rien du tout, ou bien veut seulement faire entendre : pensez ce que bon vous semblera, mais la loi exige que vous paroissiez extérieurement ne pas être chrétien. Car les cautions ne devoient pas être difficiles à trouver ; puisque chez une nation où une pareille loi est dictée à tous les citoyens, ils doivent volontiers répondre les uns des autres.

Cependant cette loi n'avoit pas obvié à toutes les difficultés. Les immenses richesses des grandes maisons, accumulées peu-à-peu par des mains économes, pouvoient, malgré le massacre dont il a été parlé, engager l'un ou l'autre de ces princes à faire quelque entreprise hardie ; & la loi qui devoit prévenir ce danger étoit odieuse. C'est toujours avec plaisir que le peuple voit borner la puissance des grands, que leur rang rapproche plus du souverain & expose par conséquent davantage à l'envie ; & ce qu'on leur ôte de cette puissance est une espece de propriété que le peuple ne possede pas. D'ailleurs, le peuple est toujours si ignorant sur ses vrais intérêts, qu'il ne prévoit pas que lorsque les grands sont privés de leurs droits, il tombe lui-même dans le double esclavage, premiérement du souverain, & ensuite de ses favoris, qui seuls ont accès au trône. Mais l'enleve-

ment des biens, ſans aucune forme de juſtice, révolte le dernier des citoyens, à qui ſa médiocre fortune eſt auſſi précieuſe que les plus riches poſſeſſions le ſont aux grands, & qui comprend qu'on peut lui faire la même injuſtice. Le clergé, plus éclairé encore ſur ſes intérêts, devoit être encore plus inquiet & plus mécontent.

Le rétabliſſement d'un ancien uſage qui flattoit le clergé, leva toutes ces difficultés. Les Daïris, qui autrefois ne faiſoient pas la guerre en perſonne, avoient coutume de donner pour récompenſe des titres d'honneur à leurs généraux, ainſi que les papes ont ſouvent envoyé pour préſent à ceux qui avoient combattu heureuſement pour la foi, des épées ou d'autres choſes bénites.

La maiſon régnante, qui laiſſe au Daïri l'adminiſtration des affaires eccléſiaſtiques, reçoit en retour de ce pon-

tiſe des titres d'honneur, non-ſeulement pour l'empereur même, mais encore pour toutes les perſonnes de la maiſon impériale, auſſi ſouvent que l'empereur les demande; car ces demandes ſont aux yeux du haut & du bas clergé des marques du reſpect de la famille impériale pour le chef de l'égliſe, & par conſéquent de la piété de ſa majeſté régnante. Le peuple eſt content, & ſe réjouit ſans en ſavoir la raiſon; les ſeigneurs ſeuls ont lieu de ne pas être ſatisfaits, puiſqu'à ces événemens, ils en doivent témoigner leur joie par de riches préſens au nouveau titré. Cette inſtitution répond aſſez à celle qui ſe trouve établie dans la maiſon Ottomane, où l'on fait apprendre un métier à chaque ſultan, dans ſa jeuneſſe; humilité qui édifie beaucoup les bons Muſulmans, & qui oblige tous les ſeigneurs Turcs à donner de riches préſens à leur maître pour les bagatelles

qu'ils en reçoivent, comme ayant été faites des propres mains de ſa hauteſſe ; ce qui ſe pratique encore au Japon, quand l'empereur a été à la chaſſe, & qu'il envoye à ſes courtiſans quelque piece de gibier qu'il eſt ſuppoſé avoir tué.

Mais dans la crainte ſans doute que ces dépenſes ne ſuffiſent pas pour ruiner les ſeigneurs japonois, on leur a fait comprendre que c'eſt une faveur ſinguliere de recevoir l'empereur à leur table. Ils ont le bonheur d'être averti un an avant le jour qu'ils doivent jouir de cet honneur, tems néceſſaire pour faire les apprêts d'une pareille fête ; car outre qu'il faut ſonger à ſe procurer tout ce que la nature & l'art peuvent produire de plus précieux & de plus rare, une maiſon qui a été habitée & des meubles qui ont déja ſervis ne ſont pas dignes de recevoir ſa majeſté impériale. On démolit auſſi-tôt le château ou le

palais de celui qui doit donner à diner à cet illuſtre convive, pour le rebâtir & le meubler de nouveau avec la plus grande magnificence (a). En 1702, lorſque Douglas ſe trouvoit à la tête de l'ambaſſade de la compagnie hollandoiſe, le ſeigneur de Canga devoit avoir le bonheur de recevoir ſa majeſté impériale avec toute ſa cour, & douze mille hommes étoient uniquement occupés tous les jours à bâtir le palais deſtiné pour cette réception. Quoique

(a) Dans la diſtance conſidérable de ſoixante-quinze degrés depuis Timor au ſud juſqu'à l'embouchure de l'Anadyr au nord, tous les diſtricts de terre & de mer ſont remplis de volcans, & par conſéquent expoſés à des tremblemens de terre continuels, qui cependant ne ſe ſont nulle part ſentir plus fréquemment que dans les iſles du Japon, ſituées, pour ainſi dire, au centre de cette vaſte étendue ; ce qui fait que toutes les maiſons y ſont de bois : ſans quoi, il faudroit plus d'une année pour faire les apprêts néceſſaires pour recevoir l'empereur.

cela dût coûter un argent immense au seigneur de Canga, ajoute la relation, il se croyoit amplement dédommagé de cette dépense par l'honneur dont il devoit jouir. Il n'est pas nécessaire de chercher à pénétrer ici le véritable sentiment du seigneur de Canga; mais il est facile de s'appercevoir que les seigneurs du Japon ne demeurent opulens qu'autant que sa majesté impériale le trouve bon.

Pour mieux prévenir encore toute entreprise dangereuse de la part des seigneurs qui peuvent se trouver trop riches & trop puissans par les bienfaits dont ils ont été comblés pendant leur faveur, ou même par l'oubli où ils pourront être tombés (*a*), on a défendu d'ex-

(*a*) Le prince de Fisen, par exemple, possédoit en 1691, suivant Kemfer (l. V, c. 7), quarante mille villages & bourgs; & suivant le récit de Douglas, le seigneur de Canga étoit au moins aussi riche, ou peut-être plus riche encore.

porter des armes hors de l'empire. Cette loi devoit encore être regardée par le peuple, comme une prévoyance ſage & paternelle de la part du gouvernement. Car les Japonois, qui paſſent pour être les plus grands guerriers de l'Orient, poſſédoient auſſi l'art de faire les meilleures armes, dont leurs iſles étoient le magaſin. Il étoit donc facile de s'appercevoir que dans la crainte où étoit la nation de ſe voir attaquée par une puiſſance étrangere, il falloit ſur-tout veiller à ce qu'un citoyen infidele ne vendît de ces armes à l'ennemi, quoique les manufactures devoient beaucoup ſouffrir par cette défenſe qu'on obſerva avec la plus grande rigueur, puiſque, ſelon Kemfer (*a*), toute une maiſon illuſtre, & juſqu'à un enfant de ſept ans périt par la main du bourreau, parce qu'on y avoit trouvé cachées quelques armes.

(*a*) Kemfer, l. 4, c. 3.

Mais ce qui me paroît ſur-tout une preuve convaincante de la politique du gouvernement du Japon dans cette affaire, c'eſt qu'auſſi-tôt que la cour de Jédo eut conſolidé toutes ces loix & tous ces réglemens, & qu'elle eut établi cette politique rigoureuſe, néceſſaire pour gouverner la nation japonoiſe & pour la rendre floriſſante dans l'eſclavage même, ainſi que l'expérience d'un ſiécle & demi nous le fait voir; lorſqu'il ne reſtoit plus qu'à punir rigoureuſement les priſonniers portugais, prétendus moteurs des malheurs ſi redoutés, & ſi heureuſement prévenus par la ſageſſe du gouvernement, un commiſſaire impérial vint leur annoncer que quoiqu'ils euſſent mérité la mort (ſans en dire la raiſon), on leur accordoit cependant la vie, & qu'ils euſſent à retourner tranquillement dans leur maiſon (*a*). Il paroît cependant certain que

(*a*) Journal de Firando, année 1639.

leur mort auroit été inévitable, s'ils avoient osé entreprendre la moindre chose contre les loix de l'empire, & sur-tout s'ils avoient trempé dans la révolte qu'on paroissoit tant redouter. Mais ils n'avoient été mis en prison que pour servir de prétexte à la cour, & leur mort étoit devenue inutile.

Voilà du moins ce que les Portugais ont appris par une malheureuse expérience; car après avoir resté & commercé librement au Japon pendant deux années entieres après cet événement, ils reçurent ordre de sortir de l'empire avec tous leurs biens qui consistoient en plus de cinq millions de livres tournois, tant en argent qu'en marchandises, de sorte qu'on ne peut pas dire qu'ils aient été bannis. La cause de leur départ ne doit être attribuée qu'aux avis journaliers que recevoit la cour de Jédo, qu'on introduisoit en secret dans l'empire des prêtres & des reliques de la

religion romaine ; ce qu'on ne pourroit empêcher tant qu'il se trouveroit une nation catholique romaine au Japon. En leur ordonnant de partir, on les avertit en même-tems qu'on puniroit de mort tous ceux qui oseroient y revenir. De sorte que lorsque les Portugais de Macao furent assez hardis pour débarquer au Japon, sous prétexte d'une ambassade, ils furent tous décapités ; mais on renvoya les esclaves avec le vaisseau. Cette punition fut donc l'exécution d'une loi expresse & non pas une cruauté. Les Portugais commirent une faute d'autant plus impardonnable, qu'ils ne pouvoient nullement ignorer les loix du Japon. Les députés de la ville de Macao, qui arriverent au Japon pendant le courant de la même année que les Portugais furent obligés d'en sortir, se dirent ambassadeurs immédiats du roi de Portugal, qui ne pouvoit encore être instruit de cette expulsion, contre laquelle

ils venoient faire des représentations; circonstance qu'on ignoroit aussi peu au Japon qu'à Macao même; & l'on punissoit de mort, dans cet empire, le mensonge fait non-seulement au souverain, mais au moindre juge même. Dans d'autres circonstances les Japonois paroissent avoir observé le droit des gens & les loix de l'humanité; puisque quand après la révolution qui fit remonter la maison de Bragance sur le trône, le nouveau roi envoya réellement en son nom une ambassade au Japon en 1647, on refusa bien de renouer le commerce avec les Portugais; mais personne de l'ambassade ne reçut la moindre offense; on renvoya même avec des récompenses les matelots portugais qui en 1684 ramenerent sur un vaisseau de Macao douze Japonois, lesquels en côtoyant les isles avec un léger esquif avoient été jetté par une tempête en pleine mer, & avoient échoué près de Macao.

Mais le luxe, qui dans tous les pays accompagne l'opulence, avoit déja rendu nécessaires au Japon quelques denrées, qui après qu'on eut défendu aux Japonois de sortir de l'empire, ne pouvoient y être apportées que par les Européens. Les épiceries & le sucre étoient les principales de ces marchandises. Les Hollandois qui avoient enlevé aux Portugais les isles Moluques, étoient possesseurs de la muscade & des clous de girofle; ils partageoient aussi déja avec les Portugais la cannelle de l'isle de Ceylan; & le sucre que ces deux nations portoient du Brésil au Japon, où elles le vendoient à un prix exhorbitant à cause de la longueur du voyage, pouvoit être livré à bien meilleur compte par les Hollandois, depuis qu'ils avoient formé à Formose une plantation de cannes à sucre assez considérable pour en fournir tout le Japon (*a*).

(*a*) Parmi les présens que les Hollandois font tous les ans aux ministres du Japon, le vin

Ce

Ce sont-là les seules raisons qui ont engagé les Japonois à souffrir les Hollandois dans leur empire, & non une estime particuliere ou un mépris marqué, comme on l'a prétendu. Les Japonois sont spirituels, riches & braves, & sont même persuadés qu'ils possédent ces qualités peut-être plus qu'ils ne les possédent en effet. Ils n'estiment aucune autre nation que la leur; & remplis de préjugés gothiques sur la noblesse, ils méprisoient encore alors tout ce qui tenoit au commerce, sans aucune distinction (a). Ils étoient d'ailleurs

est celui qui leur est le plus agréable. Il est surprenant qu'un pays rempli de volcans, & situé sous le même climat que la Perse, la Natolie, l'Italie & l'Espagne, ne produise aucun vin. La liqueur forte des Japonois est une espece de biere faite avec du riz qu'ils nomment *facki*, & qui, lorsqu'elle est vieille, ressemble beaucoup au vin de Malaga.

(a) Sur la proposition que firent les Hollandois d'envoyer un ambassadeur à la cour de Jédo,

persuadés que les Hollandois n'introduiroient jamais dans le pays, ni ouvertement ni en secret, des prêtres, des reliques, des images, des chapelets ou d'autres choses semblables.

Quoique la religion chrétienne, après avoir été pendant près d'un siécle un objet de crainte pour le peuple & de haine pour le gouvernement, paroisse aujourd'hui méprisée par le peuple, & tolérée seulement en secret par le gouvernement, comme le fondement sur lequel reposent plusieurs loix qui forment la sûreté de la constitution actuelle de l'empire, la cour de Jédo

---

les conseillers d'état répondirent : *Que viendra faire ici un ambassadeur, si ce n'est pour remercier la cour du bonheur dont jouissent les Hollandois ? Cela ne convient pas à un ambassadeur, qui ne doit traiter que des affaires du gouvernement, soit pour parler de la guerre, soit pour offrir ou demander du secours, & non pour traiter de commerce.* Journal de Firando.

n'en a pas été moins constamment occupée à empêcher les fauteurs de cette religion de faire, ainsi que le reste de la nation, la moindre entreprise dangereuse à l'avenir. Voila l'objet de ces soins constans pour prévenir l'introduction des prêtres & de tout ce qui a rapport à la religion romaine dans l'empire, afin qu'il ne s'y trouvât aucun ministre ni aucun signe représentatif de cette religion, ce dont la colere de l'empereur, en apprenant qu'on avoit bâtie à Firando une maison, sur la façade de laquelle se trouvoit marquée l'année chrétienne, est une preuve convaincante. C'est à cette même prévoyance qu'il faut attribuer la prière (qui est la même chose qu'un ordre absolu) qu'on fit à Jédo à l'ambassade hollandoise, à la tête de laquelle se trouvoit Kemfer, de ne jetter par la fenêtre aucun papier sur lequel il y eut quelque signe européen. Ce fut encore proba-

blement par la même raison qu'on brûla les baraques de bois dans lesquelles le Flamand qu'on avoit pris pour un prêtre & ses compagnons avoient passé la nuit, afin de consumer les reliques qu'ils auroient pu y cacher; enfin ce fut sans doute la même cause qui occasionna le trouble & l'altération des gouverneurs de Nangazaki, en voyant un chapelet & une médaille. Aussi voit-on que ce qui a coûté le plus de peine au gouvernement, & ce qui l'a occupé le plus long-tems, a été l'extirpation de la religion chrétienne, tant à cause du zele constant du clergé romain, principalement des jésuites, que par l'attachement des chrétiens japonois aux reliques, ainsi que le gouverneur de Nangazaki le fit entendre; mais dès que ce projet eut été effectué, & qu'on eut fait disparoître les choses sacrées & les apôtres de cette doctrine, le clergé japonois eut un vaste champ pour re-

présenter le christianisme, non-seulement comme méprisable, mais même comme ridicule.

Cette maniere de traiter une religion qu'on craignoit n'étoit pas nouvelle. Quoiqu'après la bataille d'Actium, Auguste eût peu à redouter des cultes étrangers, on rendit cependant des honneurs extraordinaires aux dieux d'Italie : *Dis Italis votum immortale sacravit ;* & les courtisans trouverent les dieux d'Antoine & de Cléopâtre, non-seulement laids, mais horribles : *Omnigenum deum monstra & latrator Anubis !* Et quiconque a lu ce qu'Origene nous a laissé de Celse, ou bien l'édit donné en 1521 par Charles-Quint contre Luther & ses adhérans, n'ignore pas combien de pareilles accusations calomnieuses ont été répandues en Europe contre les premiers chrétiens, & contre les premiers sectateurs de Luther & de Calvin.

Mais il n'étoit malheureusement ni

nouveau, ni difficile de faire passer la religion chrétienne comme ridicule & méprisable aux yeux du peuple du Japon. La seule loi qui bannit le *Dieu des chrétiens* étoit plus que suffisante. Cette loi qui paroît d'abord dictée par l'excès de la fureur, est cependant en effet un des moyens les plus simples dont on se soit jamais servi en politique; car Pinto, qui accompagna saint François Xavier au Japon, dit qu'une des premieres questions que les bonzes firent à ce vertueux missionnaire fut, pourquoi il blasphémoit comme un démon incarné, en appellant Dieu *menteur?* Cette question étoit fondée sur ce qu'il se servoit du mot portugais *Deos*, pour leur annoncer la Divinité, & de celui de *Deus*, en leur apprenant à prier en latin: mots que les Japonois rendent suivant leur idiôme, par *dius*; & *dius* ou *diusa* en japonois, veut dire mensonge. Or, qu'est-ce qui

peut paroître plus sage & plus prudent à un peuple ignorant de la part du gouvernement, que de s'occuper à bannir pour toujours le *mensonge* de l'empire; & combien ne doit pas avoir paru méprisable aux différentes sectes du Japon un peuple qu'il croyoit adorer ce vice; & cela dans un pays où le mensonge, dans une affaire de la moindre conséquence, est puni de mort par le juge civil?

Outre cette loi du gouvernement, les bonzes ont encore un moyen de rendre méprisable une religion qui enseigne, disent-ils, à adorer les choses les plus viles & les plus sales, & à en espérer du secours; car, dit le même Pinto, lorsque saint François Xavier, après avoir dit la messe, récitoit avec les chrétiens la litanie des saints pour la propagation de la foi, les Japonois restoient fort surpris, en lui entendant dire, *sancte Petre, ora pro nobis; sancte Paule, ora pro nobis*, &c. parce que

le mot *sancti* en japonois veut dire *sale & infame* (a) : il est facile de concevoir de quel avantage jouissent les bonzes japonois depuis que les missionnaires, qui pouvoient expliquer le sens de ses expressions de culte, ne se trouvent plus dans l'empire, & que rien n'est plus naturel que de voir le foible reste des chrétiens japonois exposé au mépris du peuple qui leur a donné par dérision le nom de *Bungojos*, d'après le royaume de Bungo, où ils ont toujours été en plus grand nombre.

HUITIEME QUESTION.

Y a-t-il encore des chrétiens au Japon?

RIEN n'empêche de penser qu'il y a encore de chrétiens au Japon ; & quoique je ne puisse pas le démontrer aussi

(a) Pinto, c. 213.

évidemment que je le desire, j'espere cependant pouvoir prouver qu'on peut le croire sans absurdité. Kemfer qui quitta le Japon en 1692, n'a pu nous dire quel a été le sort des cinquante chrétiens qui se trouvoient dans les prisons de Nangazaki ; mais cela prouve du moins qu'il y avoit encore alors des chrétiens dans cet empire.

Je trouve ensuite une lettre du jésuite Fouquet de l'année 1702, insérée dans les lettres curieuses & édifiantes. Les missionnaires de cet ordre qui jouissoient d'une grande faveur à la Chine pendant le long regne de l'empereur Cam-hi, voyageoient librement partout l'empire ; & s'établissoient où bon leur sembloit. Voici ce que le pere Fouquet dit de Nimpo, port de mer de la Chine situé vis-à-vis le Japon : *Ce poste nous parut nécessaire, non-seulement pour avoir une entrée libre de ce côté-là dans la Chine ; mais encore pour*

chercher quelque moyen de pénétrer au Japon où la religion chrétienne a été autrefois si florissante, & où l'on dit qu'elle s'est conservée jusqu'à présent, malgré les horribles persécutions qui désolent depuis si long-tems cette église.

Ce qui confirme encore ce sentiment; c'est l'aventure des six matelots de différentes nations, conduits à Nangazaki en 1704, & dont l'arrivée inquiéta si vivement les Japonois; ce qui semble prouver, 1°. que les seigneurs du Japon étoient toujours dans la même crainte de se voir impliqués dans les affaires des chrétiens; 2°. que la loi des cinq maisons subsistoit encore, quoiqu'elle n'eût pas été exécutée; & qu'on la redoutoit toujours, puisqu'on fit construire des baraques de bois sur la route des six matelots lorsqu'on les conduisit à Nangazaki; 3°. que ces baraques se trouvant isolées & bien gardées, c'étoit un moyen assuré pour empêcher toute

communication entre ces étrangers & les chrétiens japonois; 4°. enfin, que le *Jésumi* étant encore en usage alors, on croyoit sans doute au Japon qu'il se trouvoit encore des chrétiens dans l'empire; car il seroit ridicule d'imaginer qu'une nation aussi éclairée n'auroit pris tant de précautions que pour empêcher les conversions qui auroient pu se faire dans la suite. Ce qui me reste à dire jettera un plus grand jour sur l'opinion que j'avance.

Jean-Baptiste Sidotti, prêtre, né à Palerme en Sicile, s'étant dès sa plus tendre jeunesse appliqué à apprendre à Rome la langue du Japon, obtint du pape une mission pour cet empire, & partit en 1702 à bord d'un vaisseau, pour se rendre par l'Arabie dans les Indes orientales. Il arriva après beaucoup de peine & de fatigues à Manille; de-là il fut transporté de nuit par une chaloupe espagnole à Jaconissima sur les

côtes du Japon en 1708. Cette chaloupe repartit sur le champ, & Sidotti fut pris immédiatement après avoir débarqué, & conduit à Nangazaki, où l'on pria de nouveau les Hollandois du comptoir de se trouver à l'interrogatoire que Sidotti devoit subir en présence des gouverneurs de Nangazaki.

Le chef du comptoir, nommé Mansdale, partit pour cet effet avec le second commis Dow, qui parloit latin, & qu'on pria de faire quelques questions dans cette langue à Sidotti, pour voir sans doute, s'il se déclareroit plus ouvertement aux Européens qu'aux Japonois; ce qui sans cela auroit été inutile, puisque le prisonnier entendoit non-seulement la langue japonoise, mais la parloit même avec facilité.

Ils virent un grand homme sec, âgé d'environ quarante ans, les fers aux mains, mais qui lui furent ôtés, pâle, les cheveux noirs, retroussés mal-pro-

prement, à la maniere des Japonois; sa tête paroissoit avoir été rasée autrefois, mais étoit alors fort velue ainsi que sa barbe. Il portoit un habit de soie à la japonoise par-dessus une chemise blanche, avec une petite chaîne d'or autour du col, au bout de laquelle pendoit une grande croix d'un bois brun avec un Christ doré : il tenoit à la main un chapelet & deux livres sous le bras. Dans un sac bleu qu'on lui avoit ôté se trouvoit tout ce qui est nécessaire pour dire la messe, de la sainte huile, un morceau de la vraie-croix, des ornemens d'or, des médailles bénites, un lingot d'or, plusieurs pieces de monnoie d'or quarrées, & quelques coubans du Japon, qu'il dit avoir pris à Manille pour de l'argent qu'il avoit apporté d'Europe, enfin, le bref de sa mission de la cour de Rome, signé par le cardinal de saint Clément.

Les particularités de cet interroga-

toire feroient trop longues à rapporter, & font d'ailleurs inutiles à nos recherches. J'obferverai feulement que les Hollandois penferent d'abord que la tête avoit tourné à Sidotti, & que les gouverneurs de Nangazaki garderent un profond filence. Il eft facile de s'imaginer que la figure & l'habillement de ce Sicilien enthoufiafte, qui dès fa plus tendre jeuneffe s'étoit deftiné au martyre, qu'il fe flattoit d'obtenir bientôt, dont le corps avoit été échauffé & deffeché par fix années de peines & de fatigues, & qui gefticuloit beaucoup en parlant, peuvent l'avoir fait regarder comme un infenfé par des Hollandois paifibles & flegmatiques, & par des courtifans japonois, élevés dans cette taciturne circonfpection qu'un gouvernement arbitraire impofe bientôt au peuple; mais les réponfes de Sidotti, loin de marquer le moindre égarement d'efprit, portoient au contraire l'empreinte

d'un jugement sain & d'une constance singuliere. Lorsqu'on lui demanda s'il avoit déja parlé de la religion chrétienne aux Japonois? Il répondit : certainement, puisque c'est-là le but de mon voyage. Ce qu'il avoit intention de faire? De me rendre à Jédo pour parler à l'empereur, ou ce qu'il plaira aux gouverneurs d'ordonner. S'il ne savoit pas la loi rigoureuse qui défend aux prêtres d'entrer dans l'empire? Ici il fit une distinction, & dit, qu'il ne l'ignoroit point; mais que cette loi qui avoit été faite pour les Castillans & les Portugais, ne le regardoit point, puisqu'il étoit Italien. Et s'étant apperçu au milieu de l'interrogatoire que les Japonois prenoient dans leurs mains plusieurs des pieces qui se trouvoient dans le sac bleu, il les pria de ne point toucher à ces choses sacrées, ce qui lui fut d'abord accordé. Les gouverneurs eurent même la bonté de lui faire donner des habits plus con-

venables à la saison rigoureuse qui s'approchoit. Après quoi il fut envoyé de Nangazaki à Jédo, où il resta quelques années en prison, & s'occupa constamment de la propagation de la foi. Il baptisa même plusieurs Japonois qui vinrent le voir; ce qui étant parvenu à la connoissance du gouvernement, on mit à mort tous les nouveaux convertis, & Sidotti fut muré dans un trou de quatre à cinq pieds de profondeur, où on lui donnoit à manger par une petite ouverture jusqu'à ce qu'il mourut enfin de l'infection & de la pourriture.

La premiere remarque que je ferai sur ce récit, tombera sur le changement qu'on trouve dans la maniere de traiter les prisonniers. Les matelots pris en 1643, dans le golfe de Nambu, & qu'on soupçonnoit avoir introduit des prêtres dans l'empire, furent sévérement garottés avec la corde au col,

jusqu'à ce qu'on fut convaincu qu'ils étoient Hollandois ; & soixante ans après, on fit comparoître devant les juges japonois six étrangers, sans liens & sans chaînes, quoique leur patrie & leur religion fussent inconnues & qu'on soupçonnât même qu'il se trouvoit un prêtre parmi eux. Le jésuite Mastrilli, qui en 1637 s'étoit rendu aussi à Nangazaki, dans la même intention que Sidotti y vint soixante-dix ans après, fut maltraité, bafoué, cruellement tourmenté, & condamné à la mort par une sentence, qui commençoit par ces mots : *Les gouverneurs de Nangazaki ont condamné à la mort cet insensé pour être venu au Japon dans l'intention d'annoncer une religion contraire à celle de l'empire*, &c. Et Sidotti qui déclare ouvertement avoir le même but, est cependant traité avec humanité, & envoyé à la cour.

Si cet adoucissement des mœurs est

une suite de la paix constante dont a joui l'empire du Japon depuis l'institution des loix dont nous avons remarqué les époques; on peut dire alors que la puissance arbitraire y a opéré, sinon entiérement du moins en partie, ce que le président de Montesquieu a regardé comme une chose impossible pour cette espece de gouvernement (*a*).

(*a*) *Un législateur sage auroit cherché à ramener les esprits par un juste tempérament des peines & des récompenses, par des maximes de philosophie, de morale & de religion, assorties à ces caracteres; par la juste application des regles de l'honneur, par la jouissance d'un bien constant & d'une douce tranquillité : mais le despotisme ne connoît point ces ressorts.* DE L'ESPRIT DES LOIX, l. VI, ch. 13. Il va plus loin encore dans le chapitre intitulé : *Des Loix Japonoises. Elles ont voulu*, dit-il, *établir une bonne police, & leur foiblesse a paru encore mieux.* Il cite ensuite deux exemples, l'un d'un désordre impuni, commis pendant la nuit avec beaucoup d'excès, par des personnes inconnues, dans une des plus grandes villes du Japon, & peut-être du monde

Mais une ſeconde remarque qui a plus de rapport à nos recherches, nous porte naturellement à demander quels ont été

[illegible]

entier, où une fête extraordinaire avoit raſſemblé un million d'ames; le ſecond, d'un crime horrible commis par les femmes du ſerrail, & qui demeura de même impuni, mais dont auſſi l'empereur ne fut jamais inſtruit. Je doute, avec tout le reſpect qui eſt dû à cet ouvrage immortel, que ces deux exemples puiſſent ſervir en rien à prouver ce que l'auteur avance. Les meilleurs réglemens ſuffiſent-ils toujours pour empêcher les déſordres que le peuple peut commettre pendant la nuit; & les loix les plus rigoureuſes peuvent-elles punir des crimes dont les auteurs ne ſont pas connus? Le ſouverain le plus arbitraire eſt-il toujours inſtruit des excès qui ſe commettent dans ſon palais; & le tyran le plus cruel peut-il mieux venger qu'un bon prince un meurtre dont il n'a aucune connoiſſance? Si par *bonne police* on entend *l'ordre, la sûreté & la tranquillité publique, & l'attention & la vigilance dans les événemens imprévus*, il faut contredire tous les voyageurs, ou avouer qu'aucun état n'eſt mieux policé que le Japon.

les chrétiens que Sidotti a baptisés ? Il faut sans doute nécessairement, ou qu'ils aient été nouvellement convertis, ou que ce fussent des chrétiens qui se trouvoient encore au Japon avant son arrivée ; mais la supposition que ce furent des nouveaux convertis, offre des difficultés qui paroissent impossibles à résoudre.

Les principaux moyens employés par les premiers jésuites, pour engager les Japonois à embrasser la religion chrétienne, étoient de riches aumônes, & une patience extraordinaire à écouter & à résoudre les difficultés que paroissoit offrir la nouvelle doctrine qu'ils annonçoient. Le premier de ces moyens manquoit à Sidotti, car quoique l'or qu'on trouva sur lui, donne lieu de croire qu'il y avoit plus ou moins pensé, il ne lui fut cependant d'aucune utilité, puisqu'on le lui ôta ; & quand même on lui auroit laissé cet argent, il ne lui

auroit pas suffi pour une seule année. D'un autre côté, en le jettant en prison, on l'avoit mis dans l'impossibilité d'annoncer l'évangile au peuple; car il faut croire que dans une ville telle que Jédo, il est difficile de parler à un prisonnier d'état sans beaucoup d'argent.

Si l'on suppose que ce furent des personnes riches & distinguées, qui par curiosité allerent voir cet étranger, & qui, touchées par ses discours, desirerent d'être instruites par lui; il faut alors admettre aussi qu'elles retournerent plusieurs fois à sa prison, & qu'elles eurent le tems de lui proposer leurs doutes & de les entendre réfuter; car des personnes d'un certain rang & de bon sens ne se laissent pas facilement persuader à embrasser une religion qui, non-seulement est défendue par les loix du pays, mais dont l'apôtre se trouve actuellement en prison. D'ailleurs, les difficultés proposées auxquelles le grand

saint François Xavier paroissoit quelquefois un peu embarrassé de répondre, peuvent donner une idée de la maniere de raisonner des seigneurs & du clergé du Japon (a). Comment est-il donc possible de supposer que de pareilles personnes aient pu entrer dans les prisons de Jédo, & en sortir plusieurs années de suite, sans exciter les soupçons d'un gouvernement qui poussoit aussi loin que cette cour la prévoyance politique ?

Cela paroîtra cependant assez naturel, si l'on suppose que Sidotti fut conduit à Jédo comme un personnage singulier, & que la vue d'un prêtre européen pouvoit, ainsi que toute autre objet étranger, fixer un instant la curiosité du prince & de ses courtisans dans les heures d'oisiveté & d'ennui qui se répétent si souvent

(a) Voyez ce qu'a dit à ce sujet Pinto, de la traduction de Figuier, t. 1, p. 190.

dans les cours. Que lorsque la nouveauté de ce spectacle fut passé, Sidotti fut oublié dans sa prison, comme un *Bungojo* dont on n'avoit rien à craindre; & qu'après que la nouvelle de son arrivée se fut répandue dans l'empire, plusieurs chrétiens cachés qui desiroient de se faire baptiser par la main de ce prêtre, se sont glissées par des chemins secrets dans sa prison, & y ont reçu le baptême & la consolation qu'ils desiroient; ce à quoi une seule entrevue aura pu suffire; que plusieurs de ces chrétiens, ayant, à l'exemple de ce prêtre, cherché à obtenir le martyre, l'ont en effet trouvé. Après quoi Sidotti fut jetté dans un trou muré, où toute communication lui étant interdite, & ne pouvant plus rapporter aucun profit à ses gardes, il fut négligé par eux, & périt par le besoin & l'infection.

D'ailleurs comme le profit a dû égaler le danger d'introduire des inconnus, sans

permission de la cour, auprès d'un prisonnier d'état, il est naturel de croire qu'il s'est encore trouvé des chrétiens parmi les personnes distinguées par leur rang ou par leur opulence. Cette conjecture paroît d'ailleurs assez fondée. Dans la description détaillée des fabriques de porcelaine de King-te-Tching en Chine, qu'on trouve dans une lettre du jésuite d'Entrecolles de 1712, il est dit : *On m'a apporté des débris d'une grosse boutique, une petite assiette que j'estime beaucoup plus que les plus fines porcelaines faites depuis mille ans. On voit peint au fond de l'assiette un crucifix entre la sainte Vierge & saint Jean : on m'a dit qu'on portoit autrefois au Japon de ces porcelaines, mais on n'en fait plus depuis seize à dix-sept ans. Apparemment que les Chrétiens du Japon se servoient de cette industrie durant la persécution, pour avoir des images de nos mysteres. Ces porcelaines confondues dans des*

caisses

caiſſes avec les autres, échappoient à la recherche des ennemis de la religion : ce pieux artifice aura été découvert dans la ſuite, & rendu inutile par des recherches plus exactes : & c'eſt ce qui fait ſans doute qu'on a diſcontinué à King-te-Tching ces ſortes d'ouvrages.

On ne peut pas non plus douter que cette porcelaine ait encore été faite à la Chine, depuis 1711, car il y a environ quarante ans que j'en ai vu de grandes quantités dans les magaſins d'Europe. Et puiſque le réſident Lange & pluſieurs autres perſonnes qui avoient accès dans les maiſons des mandarins de la Chine aſſurent que la porcelaine du Japon eſt un grand objet de luxe à la Chine, on a raiſon de croire que la porcelaine de la Chine eſt auſſi fort recherchée au Japon, & qu'un ſimple citoyen ne pourroit en avoir chez lui ſans exciter quelque ſoupçon, dans un pays où tout ce qui vient de l'étranger eſt re-

gardé comme fort précieux ; au point que Kemfer dit avoir vu une cruche fêlée d'eau de Spa parmi les curiosités de grand prix, qui ornoient une salle de parade.

On trouve encore de plus grandes preuves sur l'existence du christianisme au Japon, dans un mémoire contre les chrétiens remis en 1717, par le mandarin chinois Tchin-Mao à l'empereur Cam-hi. *Les Européens*, y est-il dit, *se servoient de la religion pour corrompre le cœur des Japonois ; ils en attirerent un grand nombre dans leur parti, & attaquerent ensuite l'empire au-dehors & en-dedans, & peu s'en fallût qu'ils ne s'en rendissent maîtres ; mais ayant été repoussés, ils se retirerent. Ils ont encore des vues sur le Japon.* (On a vu ce qu'a dit le jésuite Fouquet) *& ne désesperent pas de le soumettre.* Il ajoute pour preuve de ce qu'il avance : *j'ai voyagé au Japon.* Mais Tchin-Mao avoit encore

voyagé ailleurs qu'au Japon ; il avoit été à Batavia, à Manille, & avoit parcouru la partie occidentale des Indes. Ainsi, quoiqu'il donne pour un fait avéré le prétendu projet de l'invasion des Portugais, qu'on avoit répandu dans tout l'Orient & sur-tout dans la Chine, il n'est pas à supposer qu'un ministre d'état qui n'avoit voyagé, comme il paroît, que pour s'instruire, ait pu croire qu'en 1717 quelques chrétiens d'Europe se seroient flattés de pouvoir avec succès former quelque tentative contre le Japon, sans être assurés, ou du moins sans l'espérance de quelque puissant secours de l'intérieur même de cet empire. Ce qui donne sur-tout un grand poids à ce mémoire, c'est que bien qu'il n'ait rien opéré sous Cam-hi, cependant sous le regne de Yong-Tching, fils & successeur de Cam-hi, il a fait proscrire les jésuites & le christianisme de la Chine, excepté de Pékin, qui en est la capitale.

Voilà tout ce que j'ai pu rassembler sur cette matiere. Je m'étois flatté de trouver quelques renseignemens plus exacts sur l'état du Japon, dans le volumineux rapport fait en 1735, par le commandeur Witte Van Schooten. Tout ce qu'il y a dans ce mémoire sur le Japon n'est relatif qu'au commerce, ainsi que les autres mémoires qui me sont tombés entre les mains. De toutes les personnes de mérite qui ont passé aux Indes en qualité de gouverneurs généraux de la république, Camphuis seul paroît avoir eu la curiosité de s'informer de l'état intérieur du Japon, & il trouva dans Kemfer, un homme assez instruit pour seconder ses projets.

Personne n'auroit été plus capable d'entreprendre de pareilles recherches que le gouverneur général Imhof, que ses connoissances & sa sagacité mettoient en état de choisir des personnes dignes de sa confiance. Il paroissoit même

avoir formé ce projet pendant ſon dernier ſéjour en Hollande; mais je n'ai pas appris qu'il ait fait la moindre tentative pour cet objet : ſoit qu'il n'ait pas trouvé des ſujets capables de le ſeconder parmi les Européens qu'il avoit pris avec lui en partant, ſoit qu'il en ait été détourné par le brillant projet que lui propoſa dans ma maiſon, quelques jours avant ſon départ pour Texel en 1742, un miniſtre d'état fort reſpectable, de tranſporter, du moins pour quelque tems à Batavia, le commerce d'Acapulco à Manille.

Je ne crois pas que d'autres peuples Européens que ceux que j'ai nommés, aient jamais mis le pied au Japon, excepté les Ruſſes en 1739, lorſque le capitaine Spanberg, le commandeur Scheltinga & le lieutenant Walton, étant partis du Kamchatka, aborderent ſur les côtes du Japon. Walton s'étant haſardé à deſcendre à terre avec deux

bas-officiers & six hommes bien armés au milieu d'un peuple nombreux, ne fut pas fait prisonnier à la vérité, mais ne retourna cependant à son bord qu'avec une grande crainte de se voir arrêté. Ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est qu'elle s'est passée à la même hauteur du golfe de Nambu, où les Hollandois du vaisseau le *Breskens* avoient été faits prisonniers le siécle précédent; & que les officiers russes furent pareillement invités avec des signes d'amitié de se rendre à terre, par des personnes qui sembloient être d'un rang distingué, & qui paroissoient ne faire aucune difficulté de monter sur les vaisseaux russes; mais ces officiers furent trop prudens pour le faire. Leur récit ne peut donc rien nous apprendre touchant le gouvernement & la religion du Japon; cependant le peu qu'ils ont pu voir confirme ce que d'autres voyageurs ont dit de la culture, de la richesse

& de la prospérité générale de cet empire (*a*).

On peut cependant objecter contre l'opinion qu'il y a encore des chrétiens au Japon.

1°. Comment la religion chrétienne auroit-elle pu s'y maintenir, puisque tous les chrétiens avoient été forcés d'apostasier.

2°. Dans un pays où le moindre châtiment contre les adhérans de cette religion étoit une prison perpétuelle?

3°. Comment a-t-on pu y conserver

(*a*) Au sortir de cette maison, ils se promenerent par la ville : maisons & rues, tout étoit d'une grande propreté, & bien ordonné. Par-ci par-là il y avoit des boutiques où l'on vendoit principalement du coton. Par-tout ils virent des chevaux, des vaches & des poules en quantité. On cultivoit dans la campagne d'alentour du froment & des pois. Kasimerow, de retour au rivage, vit devant son esquif deux hommes le sabre à la main. Ceci lui paroissant suspect, il se hâta de revenir à bord. *Découvertes des Russes*, t. 1.

le ſouvenir des vérités fondamentales du chriſtianiſme, non-ſeulement ſans culte public, mais encore ſans miniſtre & ſans le moindre enſeignement de cette doctrine?

A quoi l'on peut répondre : que l'hiſtoire nous apprend, que lorqu'une religion eſt cruellement perſécutée dans un pays ſans pouvoir ſe défendre par les armes, elle doit néceſſairement diſparoître de ce pays par la mort des croyans, à moins que ceux-ci ne trouvent le moyen de s'acommoder avec leur conſcience (ſi l'on peut s'exprimer ainſi) ſur quelques articles de leur religion. Rien, par exemple, n'étoit plus expreſſément ordonné aux Juifs que l'obſervation du Sabath : cependant lorſqu'ils s'apperçurent du tems de la perſécution d'Antiochus IV, que les généraux ſyriens choiſiſſoient ce jour-là pour attaquer les fugitifs au déſert, les premiers ſe laiſſerent à la vérité égorger,

mais les autres dirent bientôt : *Si nous faiſons tous comme nos freres ont fait, & que nous ne combattions point contre les nations pour notre vie & pour notre loi, ils nous extermineront en peu de tems de deſſus la terre* (*a*). N'eſt-il pas naturel de croire qu'une pareille penſée ſoit venue aux Japonois, dont des milliers, qui étoient chrétiens, avoient apoſtaſié, parce qu'on refuſoit de les faire mourir martyrs, & qui par conſéquent n'avoient renoncé publiquement au chriſtianiſme que par force & non par conviction. Tous conſervoient donc dans leur cœur la religion chrétienne, & perſonne n'avoit le droit de reprocher aux autres une faute que des tourmens cruels avoit rendu commune à tous. N'eſt-il pas probable que cette diſpoſition des eſprits, quoique très-blâmable & abſolument contraire au véritable eſprit du chriſtianiſme, leur aura fait

(*a*) Machab. c. , v. 40.

dire : nous devons feindre, ſans quoi nos perſécuteurs nous feront diſparoître de la terre ; & le nom du Chriſt, qui maintenant eſt gravé dans tant de cœurs, ne ſera bientôt plus connu au Japon. Cela paroîtra d'autant plus poſſible que ces idées flatteuſes & conſolantes avoient déja germé dans l'égliſe chrétienne, & avoient même jetté de fortes racines du tems de la perſécution de Sévere, ainſi que Tertulien nous l'apprend dans ſa foudroyante déclamation contre cette foibleſſe (*a*);ce qui ſans doute eſt la raiſon des continuelles découvertes & des perſécutions des chrétiens au Japon : car lorſque parmi les apoſtats qui demeuroient dans une même ville, il s'en trouvoit un ſeul qui, agité par un remord de conſcience, ſe déclaroit chrétien, rien ne devoit être plus commun dans un pays où l'on redoute ſi peu la mort, que d'en voir pluſieurs autres ſe

(*a*) Dans ſon Scrop. c. 1, 5, 6, 7.

joindre à ce fidele, pour ne pas paroître moins courageux que lui. Outre que les assemblées secretes de ces infortunés devoient être fréquentes & devoient faire de nouveaux convertis. De cette espece étoit sans doute l'événement que vit Indyk, dans lequel on apperçoit clairement la différence qu'on mit entre les chefs ou pasteurs qui, au milieu des tourmens les plus cruels exhortoient du fond de leur fosse leurs prosélites, qu'on faisoit mourir d'une mort plus douce en les décapitant. Il falloit aussi que ces remords, & par conséquent les découvertes diminuassent à mesure que mouroient les personnes qui avoient vécu dans cette espece d'apostasie ; car leurs enfans, élevés dans la même dissimulation, la regardoient non-seulement comme permise, mais même comme néceffaire & louable par la bonne intention qui les y engageoit : en fait de religion comme en politi-

que, il n'y a aucune opinion à laquelle on ne puiſſe donner un air de raiſon & d'équité, lorſque dans une doctrine ou dans une légiſlation nouvelle, on ſait la ſoutenir pendant la premiere génération, ſur-tout lorſqu'on ſait éviter toute eſpece de comparaiſon : car ſi le peuple du Japon, gouverné par des loix très-ſéveres, voyoit d'autres peuples qui, ſous un gouvernement plus doux, jouiſſent de l'abondance & du bon ordre : ou que les chrétiens japonois fréquentaſſent familiérement d'autres chrétiens qui euſſent en horreur toute diſſimulation en fait de religion, il ſeroit impoſſible de maintenir la tranquillité dans l'empire, & les révoltes ou les émigrations deviendroient néceſſairement très-fréquentes. Mais le ſoin qu'on a pris d'interdire l'entrée & la ſortie de l'empire, & la défenſe de fréquenter les étrangers, excepté les jours marqués pour le commerce, ſont des moyens aſſez puiſſans pour tranquilliſer

le gouvernement ſur de ſemblables entrepriſes de la part du peuple. Tant que cette comparaiſon a pu ſubſiſter, elle a fait répandre des ruiſſeaux de ſang; mais les générations, nées depuis ces tems malheureux, penſent que tout ſe paſſe dans le monde entier comme au Japon.

Ce n'eſt donc ni la faveur ni le mépris qui ſont cauſe de cette rigoureuſe ſéparation dans laquelle on oblige les employés de la compagnie hollandoiſe à vivre au Japon : c'eſt encore moins la crainte de ce que ſept ou huit Hollandois pourroient entreprendre contre vingt ou vingt-cinq millions de Japonois. Mais ſept ou huit voyageurs inſtruits & éclairés qui parcourroient l'empire, pourroient donner à une nation curieuſe la connoiſſance des loix & des coutumes de l'Europe, & des conſéquences qu'on peut en tirer, connoiſſance que la cour de Jédo croit devoir dérober à ſes ſujets. Le fils & ſucceſſeur d'Ongoſchio, qui fut l'auteur

de la loi qui défend toute communication avec les étrangers, connoiſſoit par expérience les ſuites dangereuſes de ces entrevues. Ce fut ce prince qui, ſous le nom de Xogun-Sama, reçut avec tant d'amitié à Jédo le premier chef des Hollandois nommé Spex, & qui paſſa des heures entieres à interroger cet étranger ſur les loix, la politique & l'art de la guerre de l'Europe. Spex étoit fort inſtruit ſur tous ces points; & le fruit que Xogun-Sama, alors jeune & encore ſujet, tira de ces entretiens, ne fut ſans doute pas une des moindres raiſons qui lui firent juger ces connoiſſances inutiles pour ſon peuple, & dangereuſes pour le plan de gouvernement qu'il avoit formé en montant ſur le trône.

On peut répondre à la ſeconde objection, que l'expérience journaliere nous montre que malgré les rigueurs de l'inquiſition, le judaïſme a toujours un grand nombre de ſectateurs en Eſpagne & en

Portugal, quoique les Juifs qu'on y découvre ſoient certains d'être brûlés vifs, s'ils ne renoncent pas à la religion de leurs peres. Et puiſque ces Juifs trouvent moyen de faire inſtruire leurs enfans dans la loi de Moyſe, & de leur inſpirer de l'averſion pour le culte du pàys où ils vivent, ſans que cependant eux-mêmes où leurs enfans découvrent la religion qu'ils profeſſent, pourquoi un pareil ſilence ſur un article auſſi important ne pourroit-il pas régner dans les familles des chrétiens au Japon? d'autant plus que nous avons déja vu combien les perſécutions contre ces chrétiens ont diminué par degrés, à meſure que la génération qui avoit pris les armes pendant les guerres civiles a diſparu.

Quant au défaut de miniſtres, de livres & de ſignes répréſentatifs de la religion chrétienne (ce qui forme la troiſieme objection), il eſt certain qu'elle

ne peut ſe maintenir que par tradition, & que par conſéquent elle doit ſe borner à quelques-unes des vérités les plus claires & des plus ſimples ; & l'on ne peut douter qu'il en eſt des chrétiens du Japon, s'il s'en trouve encore dans cet empire, comme de ceux de Rome du tems de la converſion de Cæcilius (*a*).

(*a*) *Nec de ultima ſtatim plebe conſiſtimus, ſi honores veſtros & purpuras recuſamus : nec factioſi ſumus, ſi omnes unum bonum ſapimus eadem congregati quiete, quâ ſinguli : nec in angulis garruli, ſi audire nos publice aut erubeſcitis, aut timetis. Et quod in dies noſtri numerus augetur, non eſt crimen erroris, ſed teſtimonium laudis, nam in pulchro genere vivendi, & perſtat & perſeverat ſuus, & accreſcit alienus. Sic nos denique non notaculo corporis, ut putatis, ſed innocentiæ ac modeſtiæ ſigno facile dignoſcimus. Sic mutuo, quod doletis, amore diligimus, quoniam odiſſe non novimus : ſic nos, quod invidetis, fratres vocamus, ut unius Dei parentis homines, ut conſortes fidei, ut ſpei coheredes. Putatis autem nos occultare quod colimus, ſi delubra & aras non habemus ? Quod enim ſimulacrum Deo fin-*

C'eſt donc à tort que les Hollandois donnent à connoître dans leurs récits, que les chrétiens japonois qu'ils avoient

---

gam, cum ſi recte exiſtimes, ſit Dei homo ipſe ſimulacrum? templum quod ei exſtruam, cùm totus hic mundus, ejus opere fabricatus, eum capere non poſſit? & cum homo latius maneam intra unam ædiculam vim tantæ majeſtatis includam? Nonne melius in noſtra dedicandus eſt mente? in noſtro imo conſecrandus eſt pectore? Hoſtias & victimas Domino offeram, quas in uſum mei protulit, ut rejiciam ei ſuum munus? ingratum eſt: cum ſit litabilis hoſtia, bonus animus, & pura mens, & ſincera conſcientia. Igitur qui innocentiam colit, Domino ſupplicat: qui juſtitiam, Deo libat: qui fraudibus abſtinet, propitiat Deum: qui hominem periculo ſubripit, opimam victimam cædit. Hæc noſtra ſacrificia, hæc Dei ſacra ſunt. Sic apud nos religioſior eſt ille, qui juſtior. At enim quem colimus Deum, nec oſtendimus, nec videmus. Immo ex hoc Deum credimus, quod cùm ſentire poſſumus, videre non poſſumus. In operibus enim ejus, & in mundi omnibus motibus, virtutem ejus ſemper præſentem aſpicimus, dit le chrétien Octavius.

vu mettre à mort, n'avoient qu'une connoiſſance très-bornée de la religion catholique romaine : car, outre que ces malheureuſes victimes de la foi ne ſont entrées dans aucune diſpute ſur la religion avec les Hollandois, les miniſtres ou les guides qu'ils virent, étoient preſque tous des hommes du peuple : les ſeigneurs du Japon n'avoient pas tardé à ſacrifier la religion à la fortune, ainſi que cela eſt arrivé dans tous les pays du monde. Et comme dans le civil le légiſlateur eſt ſatisfait lorſque les citoyens approuvent & obſervent les loix ſans les diſcuter, de même les miniſtres de la religion ont atteint leur but, lorſque leurs diſciples ont une foi implicite & des mœurs pures. Or, les martyrs du Japon avoient ſans doute cette foi & cette piété, puiſqu'ils mouroient de bon gré & avec joie pour leur religion.

Mais eſt-il bien certain qu'il n'y ait point eu de prêtres au Japon après Si-

dotti ? Cela auroit ſans doute été fort dangereux pour les Européens; mais les traits des Chinois different peu de ceux des Japonois, & pluſieurs Chinois ſont entrés dans la ſocieté des jéſuites (*a*), & peut-être même dans d'autres ordres des miſſionnaires de la cour de Rome. Outre qu'il ſe trouve encore (comme on le voit par le récit & les réponſes de Sidotti (*art. II*), pluſieurs familles japonoiſes dans l'iſle de Luçon, l'une des Philippines, dont les enfans peuvent avoir embraſſé l'état eccléſiaſtique, ceux-ci ont plus de facilité pour ſe cacher que les Européens s'ils trouvent le moyen de deſcendre au Japon, ce qui peut aiſément ſe faire par le moyen

(*a*) Nous avons des prêtres chinois qui vont là où nous ne pouvons aller ; ils font alternativement chacun, pendant une bonne partie de l'année, des excurſions juſqu'à cent lieues de diſtance. *Lettre du P. Colas, miſſionnaire à Pékin, dans le Journal des Savans, février 1775.*

des joncques chinoises qui s'y rendent tous les ans. S'y l'on demande de quelle utilité peut être à la religion chrétienne un prêtre qui, porté sur une joncque chinoise, n'a pu entrer au Japon sans avoir fait le *Jésumi*, je répondrai que n'étant ni théologien ni casuiste, je ne puis décider jusqu'à quel point il est permis de feindre & de dissimuler en fait de réligion; mais il me semble que ce qui doit faire horreur à des chrétiens libres, est regardé d'un tout autre œil par des Japonois dont les parens ont apostasié, & qui sont eux-mêmes obligés tous les ans de se soumettre au *Jésumi*, sans parler des occasions journalieres où ils doivent rénier, ou du moins dissimuler la religion qu'ils professent; que par conséquent, loin de mépriser un prêtre, qui dans une bonne intention & avec dispense de ses supérieurs, se soumet à ces actes impies, ils l'estiment & l'aiment peut-être davan-

tage de s'être ainſi courageuſement expoſé à tant de dangers pour venir les inſtrire & les conſoler.

Mais quand même il ſeroit prouvé que les chrétiens japonois ſeroient reſtés cinquante ou ſoixante ans ſans recevoir aucun ſecours ni aucune inſtruction étrangere, il n'y auroit pas encore lieu de craindre que les vérités fondamentales de la religion chrétienne ne ſe fuſſent pas conſervées au Japon, puiſque l'iſle qui ſe trouve la plus voiſine de cet empire, nous offre une preuve convaincante que cela eſt très-poſſible.

Après que la compagnie hollandoiſe eut obtenu la permiſſion de faire le commerce au Japon, l'expérience fit bientôt connoître que les vents impétueux & terribles, connus aux Indes occidentales ſous le nom d'ouragans, & le long des côtes orientales de l'Aſie, ſous celui de typhons, ſont d'autant plus dangereux en Aſie, que la mer immenſe qui

ſépare les côtes du Mexique de celles de la Chine, ſans qu'il y ait aucune terre-ferme dans cette vaſte étendue, forme, lorſque le vent d'eſt regne, des lames d'eau d'une grandeur & d'une impétuoſité incroyables. L'iſle de Formoſe, ſituée au ſud du Japon & au levant de la Chine, & s'étendant en longueur du nord au ſud, offre donc ſur ſes côtes occidentales une bonne rade naturelle contre ces vagues terribles qui, miſes en mouvement au midi de la Californie, viennent ſe briſer pour la premiere fois ſur les côtes orientales de Formoſe : auſſi les peuples de la partie occidentale de cette iſle ſont-ils auſſi doux & auſſi humains que ceux de la partie orientale ſont ſauvages & féroces. Comme il ne s'offroit point de mouillage plus aſſuré entre Batavia & Firando, on prit poſſeſſion de cette côte hoſpitaliere, qui étant devenue plus utile encore par ſes plantations de cannes à ſucre, (comme

nous l'avons déja remarqué) & par les meilleures peaux de daim qui soient connues, cette colonie mérita toute l'attention des directeurs de la compagnie. Comme d'ailleurs le gouvernement en a été doux & conduit avec sagesse & prudence, aucune des colonies hollandoises n'a pris un accroissement si rapide (*a*). On eut soin sur-tout

(*a*) Il y a quelques années qu'un étranger, qui avoit voyagé dans les Indes, me témoigna son étonnement, de ce que la compagnie hollandoise, instruite de l'avantage qu'elle retiroit du cap de Bonne-Espérance, & à l'instar de l'établissement de l'isle Formose, ne songeoit pas à établir des colonies dans l'intérieur de l'isle de Ceylan. Il croyoit qu'on pourroit y former des plantations de coton, de sucre, de café, d'indigo & de poivre, avec un gain considérable pour les colons & un grand avantage pour la compagnie, qui pourroit y trouver rassemblé tout ce que produisent les comptoirs dispendieux, éparpillés & hors d'état de se défendre, qu'elle a sur la côte de Malabar. Il pensoit que si cette riche partie de l'univers étoit cultivée & parcou-

d'accoutumer autant qu'il étoit possible les naturels du pays aux mœurs de l'Europe, & à les instruire de la religion chrétienne. On parvint au premier point, en accordant toute espece d'encouragement aux Hollandois qui vouloient défricher les terres incultes; ce qui joint à la fertilité naturelle du sol & à la bonté du climat, produisit bientôt un grand nombre de plantations dans l'intérieur

---

rue par des Européens libres & laborieux, elle donneroit bientôt de plus grands trésors que ceux qu'on connoît déja. Il prétendoit que quelques milliers de descendans de Hollandois aisés conserveroit mieux avec le tems Ceylan contre les Cyngalois au-dedans, & contre les étrangers au-dehors, que quelques centaines d'hommes des différentes nations de l'Europe, fort coûteux, qui y meurent de faim sous le nom de soldats. Il étoit persuadé que par ce moyen cette isle seroit non-seulement bien gardée, mais serviroit encore utilement à la sûreté des possessions de la compagnie des Indes orientales, situées au milieu de voisins puissans sur la côte opposée de Coromandel.

du

du pays, au milieu de ſes anciens habitans, & le ſoin qu'on prit d'y envoyer des maîtres d'école intelligens & des prédicateurs vertueux, fit que le chriſtianiſme y fit des progrès rapides.

Les ſoins & les travaux de ces miniſtres zélés de la religion, parmi leſquels on diſtingue particuliérement pour leur mérite ſingulier Candidus, Gravius & Hambroek, ont été couronnés par les ſuccès les plus heureux; car, quoique le Chinois Coxinga ait enlevé par la force cette iſle aux Hollandois en 1662, & que tous les Européens aient été maſſacrés ou faits eſclaves à cette occaſion, les principes du chriſtianiſme qu'ils avoient gravés dans le cœur des anciens habitans, ne s'en trouverent pas effacés cinquante ou ſoixante ans après. Nous avons pour tēmoins de cette vérité les jéſuites, chargés par l'empereur Cam-hi de dreſſer une carte géographique de l'empire de la Chine; leſquels, en tra-

vaillant en 1714 à lever le plan de la partie occidentale de Formose, comme appartenant à l'empire de la Chine, rapportent ce qui suit des habitans originaires de Formose. *Nous avons trouvé entre leurs mains des fragmens de nos livres saints en hollandois; ils n'adorent aucun idole; ils ont même en horreur tout ce qui a rapport à ce culte. Nous en avons vu qui reconnoissent un seul Dieu, créateur du ciel & de la terre, un Dieu en trois personnes, le Pere, le Fils & le Saint-Esprit; qui disent que le premier homme se nommoit Adam, & la premiere femme Eve; qui ayant désobéis à Dieu, ont attiré sur eux & sur leurs descendans la vengeance céleste; qu'il est nécessaire d'avoir recours au baptême pour effacer cette tache: ils savent même le formulaire du baptême, & nos interpretes chinois nous ont assuré, qu'aussi-tôt que leurs enfans sont nés, ils les aspergent avec de l'eau froide.*

Cet exemple eſt d'autant plus convaincant, que cette égliſe n'ayant jamais ſoufferte de perſécution, devoit plus craindre de voir réfroidir ſon zele, & de perdre la connoiſſance de ſes vérités fondamentales ; tandis que l'égliſe du Japon, depuis long-tems cruellement perſécutée, doit être abſolument anéantie, ou doit chercher encore avec un ſurcroît de zele, quoiqu'en ſecret, à ſe maintenir malgré la loi ; car tel eſt l'effet ordinaire de la perſécution.

Il eſt tems de finir. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve quelqu'un qui, par des relations ou par des mémoires que je ne connois point, ſoit mieux inſtruit que moi d'une matiere ſi obſcure pour un Européen, ou qui ait quelque raiſon de regarder mes hypotheſes comme de pures conjectures, j'eſpere du moins qu'on conviendra que je n'ai point arrangé les faits hiſtoriques ſuivant mes opinions ; mais que toutes

mes conjectures ſont fondées ſur des faits hiſtoriques connus de l'empire du Japon.

FIN.




JAN 2 5 1934

